

PROSTITUTION ET ALLER-VERS



Guide à destination des professionnel·les

PARTICIPATION AU PROJET

Conception et rédaction

Claire-Alix PERKINS, Chargée de mission aller-vers et Delphine JARRAUD, déléguée générale

Financement du projet

Le Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances dans le cadre de la convention conclue avec l'agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (AGRASC) relative au financement des mesures de prévention de la prostitution et de la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle et à l'accompagnement social et professionnel des personnes prostituées, victimes de proxénétisme et de traite des êtres humains.



**MINISTÈRE
CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES,
DE LA DIVERSITÉ ET DE
L'ÉGALITÉ DES CHANCES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Agence de gestion et de recouvrement
des avoirs saisis et confisqués**

Relectrices et relecteurs

Iyad KHASKI, chargé de communication

Remerciements

Nous souhaitons adresser nos remerciements aux professionnel·les de l'Amicale du Nid qui ont contribué à l'élaboration de ce guide et aux relecteur·ices pour leurs remarques avisées

Mise en page et illustration

Floriane Le Roux, Graphic Toolkit

www.graphic-toolkit.com

Ce guide est également disponible en ligne :

<https://amicaledunid.org/ressources/collection-guides-reperes>

Qui sommes-nous ?

L'Amicale du Nid est une association engagée depuis 1946 auprès des personnes en situation de prostitution, victimes du système prostitutionnel, du proxénétisme et de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle pour un accompagnement vers la sortie.

C'est une association laïque et indépendante de toute organisation ou parti. Ses principes sont abolitionnistes et républicains : l'égalité entre les femmes et les hommes, la non-patrimonialité du corps humain qui ne peut être considéré comme un bien ou une marchandise, la dignité de la personne humaine visant à garantir son intégrité physique et psychologique contre toute atteinte extérieure.

L'Amicale du Nid considère la prostitution comme une violence qui s'inscrit dans un double rapport de domination : celui des hommes sur les femmes, les enfants, ou certains hommes ; celui d'un acheteur d'actes sexuels qui a de l'argent sur des personnes qui en ont besoin.

L'association est présente sur 16 départements et compte plus de 250 professionnel·les qualifié·es et régulièrement formé·es et inscrit son action dans un continuum au service de la prévention et de la lutte contre le système prostitutionnel :

- La prévention, la sensibilisation, la formation (l'AdN est organisme de formation), des diagnostics territoriaux, des recherches-actions, des missions mineur·es
- L'aller-vers, dans l'espace public et l'espace numérique
- L'accompagnement social global personnalisé, qui intègre toutes les dimensions du processus d'émancipation du système prostitutionnel
- L'hébergement et le logement adapté avec près de 500 places
- L'adaptation à la vie active avec deux ateliers (AAVA) comptant 38 places
- Le plaidoyer

La collection de guides repères

L'Amicale du Nid va vers les personnes, les accueille, les accompagne, les héberge, selon le projet personnel de chacune dans la singularité de ses compétences psychosociales et de son savoir expérientiel, mais aussi de ses vulnérabilités, au moment où elle se situe dans son parcours de vie.

Toutes nos propositions visent la réduction des risques et des dommages liés aux violences du système prostitutionnel : de l'écoute à l'information, en passant par l'accès aux droits, l'accès à la santé, la mise en sécurité, à l'accompagnement à la sortie de la prostitution qui peut passer par les « parcours de sortie de prostitution » instaurés par la loi de 2016.

La collection de guides repères de l'Amicale du Nid, par une capitalisation des pratiques professionnelles, retour d'expériences et évaluation des expérimentations, vise à proposer des repères d'action sur les thématiques relatives aux personnes en situation de prostitution.

Plus qu'un guide, un outil : repères utiles aux professionnel·les

Ce guide a été élaboré par et pour les professionnel·les de l'Amicale du Nid afin de capitaliser notre expérience et poser des repères de pratiques professionnelles.

La dématérialisation croissante du système prostitutionnel via Internet n'empêche pas le maintien de la prostitution dans l'espace public. Si l'Amicale du Nid a une très longue expérience de l'aller-vers dans l'espace public, qu'elle maintient notamment en milieu urbain, elle adapte ses pratiques professionnelles avec un aller-vers les lieux où se rendent ou vivent des personnes potentiellement en situation de prostitution (comme en squats à Marseille) et en développant fortement l'aller-vers numérique.

L'aller-vers opéré par l'Amicale du Nid se fonde sur la réduction des risques et des dommages liés aux violences intrinsèques du système prostitutionnel, avec la proposition d'un accompagnement lorsque c'est le souhait et la temporalité de la personne.

PRÉAMBULE :	
NOTRE ANALYSE DU SYSTÈME PROSTITUTIONNEL	007
INTRODUCTION	013
PARTIE 1 : PUBLIC	035
Personnes majeures	036
Personnes mineures	041
PARTIE 2 : ALLER-VERS DANS L'ESPACE PUBLIC	049
Objectifs et principes d'action du travail de rue	050
Modalités de l'action de rue	055
Matériel mis à disposition	061
Valoriser l'activité et échanger en équipe	067
PARTIE 3 : ALLER-VERS NUMÉRIQUE	071
Aller-vers numérique à l'Amicale du Nid	072
Maraudes de contact	078
Développer une présence en ligne	094
PARTIE 4 : L'ALLER-VERS HORS MARAUDE	097
Permanences délocalisées ou hors-les-murs	099
Aller-vers les professionnel·les	102
CONCLUSION	107
ANNEXES	113

PRÉAMBULE : NOTRE ANALYSE DU SYSTÈME PROSTITUTIONNEL

NOS VALEURS

L'Amicale du Nid est une association laïque, indépendante de toute organisation ou parti. Notre engagement associatif s'inscrit dans le respect des principes de liberté, d'égalité et de solidarité. Nos valeurs ne laissent la place ni à une conception moraliste restrictive et puritaine de la sexualité, ni à la complaisance vis-à-vis de toutes formes de violences sexistes, notamment les violences du système prostitutionnel.

Plus précisément ses principes sont :

- **Les principes abolitionnistes** sur lesquels est établie la convention internationale du 2 décembre 1949 ratifiée en 1960 par la France, ainsi que ceux de la loi du 13 avril 2016, à savoir la lutte contre le système prostitutionnel et la mise en œuvre d'un accompagnement des victimes vers la sortie de la prostitution.
- **Les principes républicains suivants** : l'égalité entre les femmes et les hommes, la non-patrimonialité du corps humain qui ne peut être considéré comme un bien ou une marchandise, et la dignité de la personne humaine visant à garantir son intégrité physique et psychologique contre toute atteinte extérieure.

C'est pourquoi l'Amicale du Nid :

- **Défend les droits des femmes et peut donc se porter partie civile aux côtés des victimes.** Elle défend également les droits des enfants victimes de violences sexuelles et sexistes.
- **S'inscrit dans le refus de toute forme de discrimination, de racisme, de sexisme, d'homophobie et de transphobie.**
- **Considère que la prostitution est incompatible avec la dignité humaine, et incompatible avec le principe d'égalité entre les femmes et les hommes.** Elle refuse son assimilation à un métier et souhaite développer ses missions dans un abolitionnisme cohérent, protégeant les personnes prostituées et interdisant tout achat d'acte sexuel.
- **Fonde ses missions sur une pensée et une pratique de l'égalité et de l'émancipation : le féminisme.** Nous le définissons comme un ensemble de pratiques et d'analyses scientifiques, de mouvements politiques, de pensées philosophiques et sociales qui partagent un but commun : définir, promouvoir et atteindre l'égalité dans tous les domaines entre les femmes et les hommes. L'objectif final est d'abolir l'assujettissement des femmes à la domination masculine et de remettre en question les assignations de genre. L'Amicale du Nid « refuse de négocier les libertés des femmes au nom de particularismes » et construit donc ses missions sur une pensée féministe laïque, abolitionniste et universaliste.

Selon notre analyse, pour les personnes en situation de prostitution mineures, jeunes majeures ou majeures, il ne s'agit jamais d'un choix ou d'une expérience, mais d'une situation s'inscrivant dans un système dont l'un des premiers maillons est constitué de l'acheteur de service sexuel.

NOS PRINCIPES D'ACTION

Dans la rencontre des personnes en situation de prostitution, l'association ne se positionne ni dans le jugement, ni dans la neutralité. Ne pas être neutre signifie prendre en compte la violence du système prostitutionnel et la responsabilité des agresseurs. Ne pas être neutre, c'est être du côté des victimes dans une relation de partenariat égalitaire.

En renforçant l'autonomie et les potentialités des personnes, le but de l'accompagnement est l'accès au droit commun et à l'insertion sociale. Il comporte la prévention des risques, l'accès à la santé et le renforcement de la citoyenneté.

La connaissance du fonctionnement et des effets du système prostitutionnel irrigue les pratiques professionnelles et l'acte socio-éducatif. Elle permet d'être en position d'écoute proactive et de libérer la parole des personnes accompagnées. Les conséquences de la prostitution conjuguées à la fréquence des violences subies (notamment dans l'enfance) requièrent un travail sur des axes spécifiques et personnalisés. Ces axes doivent être traités en individuel et en collectif.

Dans toutes les missions, les principes d'action sont ceux du féminisme, de la solidarité, de la parole libérée, de l'égalité, de la construction de voies d'émancipation, de la participation, et de la prise en main de son propre cheminement.

Conduit au sein d'une équipe et en partenariat, le travail social doit formaliser ses savoir-faire, les capitaliser, les enrichir par la recherche et les diffuser par la formation. Les savoir-faire développés dans les différents établissements sont donc mutualisés afin de renforcer la spécificité du travail social de l'Amicale du Nid et de pouvoir les transférer à d'autres types de violences sexuelles et sexistes. Ils permettent aussi de participer à la responsabilisation des « prostitués » depuis la place que l'association a choisie : celle des victimes.

NOTRE ANALYSE

Nous reprenons les termes de la loi du 13 avril 2016 pour définir la prostitution : « Le fait de solliciter, d'accepter ou d'obtenir des relations de nature sexuelle d'une personne qui se livre à la prostitution, y compris de façon occasionnelle, en échange d'une rémunération, d'une promesse de rémunération, de la fourniture d'un avantage en nature ou de la promesse d'un tel avantage ». Cette définition change radicalement de l'approche courante qui n'envisage la prostitution que du côté de la personne qui vend l'usage de son corps. Elle introduit immédiatement la dimension de la domination et de la violence en ce sens que le « client » achète l'usage du corps d'un enfant, d'une femme ou d'un homme pour sa jouissance personnelle et impose un rapport sexuel pour lequel le désir de la personne prostituée dominée n'existe pas.

La prostitution est une violence qui s'inscrit dans un double rapport de domination :

- Celui des hommes sur les femmes, sur les enfants, ou sur certains hommes dominés ou personnes trans. Un des ingrédients de cette domination est l'idée que la « pulsion sexuelle masculine » devrait être obligatoirement assouvie par n'importe quels moyens.
- Celui entre un « client » qui a de l'argent et des personnes qui en ont besoin. Ce besoin d'argent provient d'origines diverses comme la pauvreté, la précarité ou la désaffiliation sociale. Le « client » de la prostitution est à l'origine de la prostitution. Proxénètes et trafiquants exerçant aussi leur domination, organisent le marché de la sexualité tarifée.

Le consentement apparent des personnes en situation de prostitution a pour origine des histoires de vie particulières émaillées de nombreuses vulnérabilités. Il peut provenir d'une exposition antérieure à toutes sortes de violences psychologiques, physiques, sexuelles mais aussi sociales, de fragilités et d'une mésestime de soi produites par des traumatismes. Ainsi la prostitution est une violence et les personnes prostituées en sont les victimes. Les « clients » et les proxénètes constituent le système prostituteur.

Le système prostitutionnel comprend tous.tes les acteur.rices de la prostitution, toutes les formes de « commerce sexuel », et toutes les institutions qui les favorisent : en particulier la prostitution et la pornographie, prostitution filmée qui a le triste avantage de laisser publiques, par le biais de contrats, les images d'actes d'humiliation subis par les victimes pendant des années.

Cette qualification de la prostitution demande quelques analyses complémentaires pour que la complexité du phénomène et l'identification des risques soient prises en compte dans les missions de L'Amicale du Nid.

L'Amicale du Nid analyse le système prostitutionnel comme le fruit de :

- La hiérarchie des sexes et la domination masculine
- L'exploitation des inégalités économiques

INTRODUCTION

L'aller-vers les personnes en situation de prostitution a toujours constitué l'un des piliers fondamentaux de l'action de l'Amicale du Nid. D'abord incarnées par les « maraudes de rues », ces actions ont beaucoup évolué avec le temps pour répondre aux transformations du système prostitutionnel.

L'« aller-vers » ou « outreach » consiste à la mise en proximité au plus près des personnes qui ne peuvent ou ne veulent pas aller vers les services répondant à leurs besoins, ou en difficulté pour exprimer et chercher des réponses à leurs besoins, par exemple du fait de vulnérabilités spécifiques, ou de stigmatisations observées ou appréhendées de ces publics par les services. Il s'agit pour les professionnel·les, bénévoles ou paires d'aller à la rencontre de ces personnes, où elles se situent dans l'espace et dans le total respect de leur réalité « ici et maintenant » et leur propre temporalité.

C'est ainsi que des professionnel·les de l'Amicale du Nid vont auprès de personnes en situation de prostitution où elles se situent (rues, routes, bois, cyberspace...) afin de les rencontrer, échanger, créer du lien, proposer des informations, des outils de prévention comme des préservatifs ou proposer une boisson. Ces préservatifs et boissons, au-delà de leur utilité immédiate, sont des vecteurs de contact social, contact qui, répétés dans le temps, pourront déboucher sur un lien, voire sur une relation de confiance, des échanges personnalisés, des conseils individualisés...

Il s'agit d'aller à la rencontre de personnes là où elles sont, voir où elles en sont et éventuellement aller plus loin si la personne le souhaite et quand elle le souhaitera pour fournir une réponse à des besoins se heurtant à des difficultés d'expression ou ne trouvant pas de réponse.

Une définition : Dans le cadre de la stratégie plus large de lutte contre la pauvreté, « l'aller-vers est à entendre comme une démarche qui se situe au-delà de toute intervention sociale qu'elle soit d'accueil, de diagnostic, de prescription, d'accompagnement. Cette démarche rompt avec l'idée que l'intervention sociale ferait systématiquement suite à une démarche exprimée. Elle permet d'intégrer dans les pratiques les situations de non-demande de certains publics (pas seulement des personnes vulnérables) et engage les acteurs à se situer dans une pratique pro-active, pour entrer en relation avec ces publics » ¹

1. Source : Ministère des solidarités et de la santé

CONTEXTE

En premier lieu, le public en situation de prostitution s'est beaucoup transformé : on estime qu'aujourd'hui, 93% des personnes en situation de prostitution en France sont des femmes migrantes¹. L'accélération des mobilités internationales et la multiplication de réseaux de traite transfrontaliers concourent à expliquer l'arrivée en France de nombreuses femmes et personnes transgenres qui, au vu de l'irrégularité de leur situation administrative et de nombreuses vulnérabilités, ont été captées par le système prostitutionnel. Par ailleurs, la mesure de l'ampleur de la prostitution des mineur-es non accompagné-es ou français-es a été prise, même si cela fait des années que les associations comme l'Amicale du Nid alertent les pouvoirs publics à cet égard.

Les situations de prostitution ont elles aussi connu des transformations profondes avec un passage de l'espace public (prostitution de rue et de route et dans des lieux tels que des « bars à hôtesse » ou « salons de massage ») à l'espace numérique (mise en contact avec les acheteurs d'actes sexuels par des sites Internet ou réseaux sociaux et qui a lieu dans des hôtels ou appartements de location de courte durée de type Airbnb). De plus, le public actuellement en situation de prostitution est très mobile et se déplace ou est déplacé par les réseaux d'exploitation dans plusieurs villes de France (phénomène qualifié de « sextour »). En d'autres termes, le stéréotype de « la prostituée française fraîchement débarquée de sa Bretagne natale qui attire le client de son immuable coin de rue » est complètement obsolète... et les équipes de l'Amicale du Nid ont donc adapté leurs actions à ces changements.

En outre, le contexte législatif français relatif à la prostitution a également changé à la suite de l'adoption de la loi n°2016-444 du 13 avril 2016² qui renforce la politique abolitionniste de la France. Elle change le paradigme en reconnaissant la prostitution comme une violence et donc les personnes en situation de prostitution comme victimes. Par conséquent, elle pénalise l'achat d'actes sexuels, abroge le délit de racolage et instaure les parcours de sortie de la prostitution (PSP) sur décision préfectorale, ouvrant le droit à une autorisation provisoire de séjour (APS) et à une aide financière à l'insertion sociale et professionnelle (AFIS).

Enfin, en 2020-21, le contexte de pandémie liée au COVID a montré les limites d'un aller-vers uniquement fondé sur le contact établi en maraudes physiques de rues ou de routes et généré des changements à plusieurs égards :

- Le public : si pour certaines personnes l'isolement et l'impossibilité d'accéder à l'espace public ont constitué un déclic pour s'émanciper de la prostitution, d'autres,

1. Source : PROSTCOST – Estimation du coût économique et social de la prostitution en France – Mouvement du Nid / PSYTEL – Mai 2015
2. Loi n° 2016-444 du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées : [ici sur Legifrance](#)

en revanche, poussées par la précarité, ont été captées par le système prostitutionnel. En parallèle, les confinements successifs ont favorisé toujours davantage le développement de la prostitution via Internet.

- Les équipes d'aller-vers : le confinement et les couvre-feux restreignant l'accès à l'espace public, les diverses mesures sanitaires, les nouvelles missions prises en charge par les équipes pour parer aux urgences liées à l'épidémie (distribution alimentaire par exemple), ont mis en évidence la nécessité de ré-envisager l'aller-vers et le rapport au public dans un contexte où l'accès à « la rue » et les interactions humaines étaient limités.

Ce contexte sanitaire inédit a donc obligé les équipes à transformer leurs pratiques et les a également incités à développer la réflexion sur l'action numérique initiée il y a plusieurs années par certaines équipes de l'Amicale du Nid.

Les différentes équipes de l'Amicale du Nid cherchent en permanence à s'adapter aux évolutions du système prostitutionnel décrites plus hauts, par exemple en créant des services dédiés à l'accompagnement des mineur-es en situation de prostitution pour certaines ou encore en proposant des cours de français langue étrangère (FLE) pour d'autres. Il en va de même concernant les activités d'aller-vers : certaines équipes ont développé des maraudes numériques afin de toucher un public en situation de prostitution via Internet quand d'autres se sont spécialisées sur la santé, entre autres exemples.

Ce guide a été réalisé en se basant sur les informations recueillies auprès des diverses équipes d'aller-vers opérant dans la quasi-totalité des sites de l'Amicale du Nid lors d'entretiens individuels avec les professionnel·les, de groupes de travail thématiques inter-sites de l'Amicale du Nid mais également grâce à l'analyse de documents produits par certains sites de l'Amicale du Nid (projets d'établissement, rapports d'activité, guides pratiques...) lorsque ces derniers ont été communiqués. Enfin, des visites de sites de l'Amicale du Nid permettant de participer aux activités de maraudes physiques et d'échanger avec des membres des équipes ainsi que leur public ont permis de compléter ces informations¹.

1. Le contenu de ce guide reflète la réalité du fonctionnement de l'Amicale du Nid au moment de l'écriture. Il est possible que des changements aient eu lieu (départ de salarié·es, reconfiguration d'équipes, changement dans l'organisation d'un service pour pallier au manque de personnel...) depuis la rédaction et ne soient par conséquent pas mentionnés. Il est possible que des informations soient manquantes car elles n'ont pas été transmises.

L'ALLER-VERS À L'AMICALE DU NID

PERSPECTIVE HISTORIQUE

L'aller-vers, c'est-à-dire la démarche d'aller à la rencontre des personnes en situation de prostitution, a toujours fait partie intrinsèque du travail de l'Amicale du Nid depuis sa création en 1946, ainsi que le décrit bien Lilian Matthieu dans l'extrait suivant : « Pourtant, peu viennent d'elles-mêmes demander du secours et c'est une des tâches des équipiers que d'arpenter les trottoirs pour leur apporter un réconfort, faire connaître leur action et leur proposer de rejoindre le Nid ». Cette démarche dès 1946 était de l'« outreach » avant l'heure.

Au cœur du travail des « équipières », les premières volontaires du Nid, il y a « la rencontre » comme l'explique Marie-Renée Jamet, dernière équipière du Nid, dans un entretien : « Avant l'équipe du Nid, je ne pense pas qu'il y ait eu d'autres rencontres sur le terrain [...] »¹.

C'est un principe ensuite repris par la plupart des sites de l'association créés par la suite. Par exemple, à l'Amicale du Nid dans l'Hérault sous l'impulsion de Marcel Viarouge, le travail de rue était étroitement articulé à l'accueil sur le service : « Il s'agissait d'établir un lien afin d'initier la parole de ces personnes et de faciliter leur venue dans le lieu d'accueil [...] Il s'agissait aussi d'appréhender leur quotidien (le temps de présence, les relations entre elles, etc.), l'environnement de la rue (clients, passants, habitants du quartier et autres habitués), pour améliorer la compréhension des situations. [...] »².

Autre exemple à Montpellier, où la mise en place d'activités de maraudes physiques figurait parmi les exigences des financeurs lors de l'implantation de l'Amicale du Nid dans l'Hérault en 2000.

PROFESSIONNEL-LES EN CHARGE DE L'ALLER-VERS

Il existe deux configurations d'équipe en charge de l'aller-vers au sein de l'Amicale du Nid :

- Soit la création d'une « équipe mobile » dont les professionnel-les sont uniquement dédiés aux activités de maraudes et hors-les-murs. Par exemple, l'équipe « Intermède », créée par à Paris en 1996 dans le cadre de la lutte contre le VIH, est

1. GOLDSCHMIDT Sandrine, « [Les Équipières, les femmes pionnières de la création du Mouvement du Nid](#) », 25 juillet 2019.

2. « Introduction », dans : ESCOTTS Serge, « Travail de rue et personnes à la marge », 2005, p. 11-50.

composée d'un coordinateur et de quatre chargé-es de prévention. Principalement financée par l'Agence régionale de santé (ARS), l'équipe a pour objectif d'aller à la rencontre des personnes en situation de prostitution dans une démarche de réduction des risques et des dommages en matière de santé globale.

- Soit l'intégration des activités d'aller-vers dans le continuum des missions de tout ou partie de l'équipe.

En Bretagne, l'équipe de l'Amicale du Nid, créée en octobre 2020, est structurée autour d'un aller-vers exclusivement numérique sur les quatre départements de la région.

Intégrer tous les professionnel·les socio-éducatif·ves aux activités d'aller-vers permet de générer une culture commune au sein d'une équipe. Toutes et tous partagent une expérience similaire du terrain de la prostitution, ce qui leur permet d'avoir une meilleure compréhension de la réalité vécue par les personnes reçues par la suite par le service, dans le cadre d'un accueil ou d'un accompagnement social global.

A l'inverse, on constate que les équipes mobiles consacrées uniquement à l'aller-vers peuvent elles-mêmes mettre en œuvre un éventail plus large d'activités en continuité avec l'aller-vers : accueil individuel, accueil collectif, sensibilisation des professionnel·les, TROD (test rapide d'orientation diagnostique) ... en outre, la fréquence des maraudes de rue s'en retrouve plus fréquente. Toutefois, la création d'une équipe spécifique implique des financements dédiés suffisamment importants et inscrits dans le temps. De plus, la séparation des fonctions en deux équipes implique une coordination et une communication solides et permanentes entre les services afin de garantir une réelle continuité entre les activités de terrain et l'accompagnement social global proposé sur le service.

Enfin, le lien créé en « aller-vers » peut faciliter le.la bénéficiaire à pousser la porte de l'établissement pour un accueil ou un accompagnement social global : le.la même professionnel·le peut permettre de consolider les liens de confiance créés en aller-vers.

En outre, pour certains membres d'équipes mobiles, en particulier celles et ceux ayant une formation en travail socio-éducatif, il peut parfois être « frustrant » professionnellement de ne pas être en charge d'accompagnement social une fois que la personne rencontrée en maraude vient effectivement sur le service grâce au travail de terrain.

Parmi les professionnel·les participant aux activités d'aller-vers au sein de l'association se trouve une grande diversité de profils professionnels et donc de compétences complémentaires : professionnel·les sociaux.ales éducatif·ves diplômés, infirmières, juristes, médiateur·rices en santé publique... une véritable richesse aussi bien pour les personnes rencontrées que pour les salarié·es eux et elles-mêmes, car la question de la prostitution est ainsi traitée à travers une multiplicité de points de vue et d'angles différents.

DIVERS CONTEXTES D'ALLER-VERS

La loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées a conforté l'engagement abolitionniste de la France en matière de prostitution, prenant en compte le phénomène dans sa globalité :

- Renforcement des actions de prévention et de sensibilisation : la lutte contre la marchandisation des corps entre dans les thématiques relevant de l'éducation et de la citoyenneté.
- Abrogation du délit de racolage : les personnes en situation de prostitution sont reconnues comme des victimes et non plus des délinquantes.
- Renforcement de la lutte contre le proxénétisme.
- Renforcement de l'accompagnement des victimes de prostitution, de proxénétisme ou de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle, notamment avec l'instauration d'un parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle¹ (sur décision du.de la préfet-e, après avis de la commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle. Commission qui par ailleurs coordonne l'action publique en faveur des victimes).
- Interdiction de l'achat d'acte sexuel : les « clients » sont passibles d'une contravention de 5e classe d'un maximum de 1500€, ou, en alternative aux poursuites, un stage de sensibilisation à lutte contre l'achat d'acte sexuel (stage et amende peuvent s'additionner) ; délit en cas de récidive, avec une amende pouvant aller jusqu'à 3750€.

La prévention et la lutte contre le système prostitutionnel s'inscrivent désormais à part entière dans le champ de la politique publique de lutte contre les violences faites aux femmes, en s'étendant aux victimes trans, hommes et enfants.

Cette loi guide l'action de tou.tes les acteur-ices de l'Amicale du Nid, et plus largement des associations abolitionnistes, travaillant sur cette question et en lien direct avec le public concerné. Dans la réalité, les professionnel·les agissant aux côtés des personnes en situation de prostitution sont confronté·es à des contextes plus ou moins facilitants.

Contexte politique local

Les détenteurs de l'autorité politique locale ont un réel impact sur le travail de terrain : les maires peuvent aussi bien adopter des arrêtés obligeant les personnes en situation de prostitution à se déplacer toujours plus loin des centres-villes au nom de l'« ordre public » tout comme octroyer des permis de stationner dans la ville pour pouvoir réaliser des maraudes véhiculées.

1. [Instruction du 13 avril 2022 relative à l'ouverture des droits dans le cadre des parcours de sortie de la prostitution : ici sur Legifrance](#)



Observations de terrain

En fonction des territoires, on observe des contextes plus ou moins favorables à l'aller-vers. Les mairies de Toulouse¹ et Lyon² ont longtemps adopté des politiques très répressives visant à éloigner le plus possible les personnes en situation de prostitution des centres urbains en adoptant des arrêtés interdisant de stationner ou de se « livrer à des allers et venues » par exemple. À l'inverse, à Paris ou à Grenoble³, les mairies se sont souvent montrées plutôt bienveillantes vis-à-vis des missions de l'Amicale du Nid.

En plus des grandes agglomérations, on observe de petites communes alentours qui adoptent également des arrêtés interdisant la prostitution le long des routes départementales ou nationales avec pour conséquence le déplacement des personnes et compliquant toujours davantage le travail de maraude de route dans l'Hérault, en Isère ou Savoie par exemple.

Ces arrêtés sont absolument à contre-temps de la loi de 2016 : pour préserver ce que des mairies ou préfectures qualifient d'« ordre public », il-elles s'en prennent aux victimes du système prostitutionnel, alors même que les législateur-ices ont prévu la pénalisation de l'achat d'acte sexuel, pénalisation qui dans les faits ne s'appliquent quasiment pas, avec moins de 500 condamnations par an en moyenne, alors que la France compte 40 000 personnes estimées en situation de prostitution en France.

C'est l'absence de priorité de politique pénale contre les « clients » qui continuent à alimenter le système prostitutionnel et non les victimes du système prostitutionnel qui portent atteinte « au bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique ». Cette inversion de la charge est le violent témoignage de l'absence de portage politique de la loi de 2016, de l'Etat comme de collectivités territoriales, contre le système prostitutionnel et pour la protection des victimes



Illustration

Extrait de l'arrêté du 19/10/2019 de la Ville de Toulouse, où la pénalisation des acheteurs n'est absolument pas prise en compte, s'en prenant aux personnes en situation de prostitution.

- « [...] Vu la Loi n°2016-444 du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées,
- Vu les signalements et demandes d'intervention recensés par le service Allô Toulouse qui reçoit les doléances téléphoniques des habitants ;

1. « [Toulouse : les arrêtés anti-prostitution prolongés et étendus par le Capitole](#) », La dépêche.fr, 28 octobre 2020
 2. « [Chronologie : à Lyon, 12 années d'arrêtés municipaux anti-prostituées](#) » Rue89 Lyon, 21 octobre 2014
 3. « [Dire non à la prostitution](#) », Gre.mag, 2 novembre 2016

- Vu les courriers reçus en mairie des riverains, associations de quartiers, parents d'élèves pour formuler plaintes et demandes d'intervention fondées sur les mêmes désordres ;
- Vu les procès-verbaux de constat dressés de manière fréquente par la Police municipale qui corroborent ces signalements, tout en relevant le nombre de missions d'ores et déjà dédiées en prévention situationnelle par la Police municipale et les contrôles et/ou enquêtes de la Police nationale ;
- Vu les arrêtés municipaux du 7 juillet 2014, du 13 mars 2015, du 8 juillet 2015, du 10 mars 2016, du 22 juin 2016, du 17 juillet 2017, du 20 octobre 2017 et du 26 octobre 2018 relatifs à l'interdiction faite aux personnes se livrant à la prostitution, d stationner ou de se livrer à des allées et venues dans certains périmètres de la Ville ;
- Considérant que de nombreuses personnes se livrant à la prostitution exercent quotidiennement leur activité sur les dépendances de la voirie communale, rues, quais, places, trottoirs, espaces de stationnement et voies privées ouvertes à la circulation publique au sein des secteurs Minimes et Salade ;
- Considérant que dans les rues et secteurs susvisés, dont certains connaissent un fort trafic routier, cette activité génère des ralentissements répétés de la circulation et des arrêts intempestifs de véhicules portant atteinte à la sûreté et à la commodité du passage sur les voies publiques considérées et leurs dépendances ;
- Considérant que dans les rues et secteurs susvisés, le rassemblement de prostituées sur le domaine public routier coïncide avec de nombreuses altercations verbales, injectives, cris proférés à l'attention ou pas des clients et curieux, auxquels s'ajoutent d'autres bruits de véhicules (moteurs, avertisseurs, autoradios, portières...) provoquant de multiples nuisances sonores, notamment la nuit, constitutives de troubles de voisinage ;
- Considérant que cette activité s'accompagne d'une pollution quotidienne de la voie publique et de ses dépendances par le jet et l'abandon d'objets divers tels que déchets alimentaires, mouchoirs en papier, lingettes, protections hygiéniques, préservatifs usagers ou autres déchets de ce type présentant un risque pour l'hygiène, la salubrité et la santé publiques ;
- Considérant, enfin, que le caractère continu de ces faits (jour et nuit), à proximité immédiate d'établissements scolaires et structures « petite enfance », notamment les crèches, les écoles maternelles et élémentaires, ainsi que les squares et jardins publics, expose un jeune public particulièrement sensible à des propos et comportements inadaptés ;
- Considérant qu'en cas d'atteinte au bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques, dont notamment à la commodité du passage dans les rues et autres dépendances domaniales et aux troubles de voisinage, le Maire est tenu de prendre les mesures de police qui s'imposent sur le fondement de son pouvoir de police administrative ;
- Considérant qu'en conséquence, sur l'ensemble des secteurs où sont observés ces faits, il y a lieu de prendre les mesures de police dictées par ces circonstances particulières. [...]»

Voici un arrêté qui stigmatise les victimes des violences du système prostitutionnel et absolument pas les acheteurs, premiers maillons de ce système, tout en osant invoquer dans ces motivations la loi du 13 avril 2016 qu'elle piétine.

Paysage associatif

D'autres acteurs associatifs que l'Amicale du Nid, qu'ils travaillent uniquement sur la question prostitutionnelle ou qu'ils l'abordent parmi d'autres thématiques - grande précarité, migration, addictions, violences faites aux femmes, mineur-es...- composent les paysages associatifs locaux, au sein desquels on retrouve des associations défendant une vision réglemmentariste de la prostitution, dont certaines très bien ancrées localement à l'instar du Bus des femmes à Paris, Grisélidis à Toulouse ou encore Autres Regards à Marseille. Ces associations considèrent la prostitution comme un « travail du sexe », sans analyse intersectionnelle des oppressions de genre, économique et raciste du système prostitutionnel.

Les relations partenariales avec ces associations varient d'un site à l'autre de l'Amicale du Nid. Des associations affichent leur anti-abolitionnisme, leur lutte contre la loi de 2016. Dans d'autres contextes en revanche, les analyses divergentes du système prostitutionnel sont dépassées pour a minima parvenir à des relations cordiales et au mieux instaurer des partenariats au profit du public rencontré sur le terrain.

Autres acteurs

Il existe bien d'autres catégories d'acteurs qui facilitent ou non le travail de l'Amicale du Nid, comme par exemple les divers services de police.

Certains sites de l'Amicale du Nid ont développé des liens privilégiés avec certains services qui permettent de signaler et de donner suite à des situations préoccupantes observées sur le terrain. C'est notamment le cas de l'Amicale du Nid à Paris ou en Seine-Saint Denis qui entretient d'excellents rapports avec la Brigade de répression du proxénétisme (BRP) qu'elles mobilisent régulièrement sur des situations de traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelles, certaines ayant par ailleurs débouché sur des actions en justice. Ailleurs, comme dans les Bouches-du-Rhône, le Rhône ou l'Isère, l'Amicale du Nid peut être sollicitée par les services de police locaux dans le cadre de démantèlements de réseaux pour soutenir les victimes extraites. En février 2023, l'OCRTEH a travaillé de concert avec l'Amicale du Nid en Haute-Garonne pour le démantèlement d'un réseau¹.

1. Info sur le site de l'association : [Démantèlement d'un réseau de prostitution à Toulouse avec l'appui de l'Amicale du Nid - Amicale du Nid](#)



Observations de terrain

La liste des acteurs facilitant ou constituant des obstacles au travail de l'Amicale du Nid pourrait encore s'allonger : les acteurs de santé (professionnel·les de santé, établissements sanitaires et médico-sociaux, CeGIDD¹), les préfectures (que ce soit dans le cadre de PSP ou de la délivrance des autorisations provisoires de séjour ou titre de séjour...), etc. Ces contextes et ces partenariats locaux ont un véritable impact car ils favorisent ou mettent à mal la confiance que nous accordent les personnes rencontrées sur le terrain. Un aspect important du travail de rue consiste à apporter des informations sur le système de droit commun et à en faciliter l'accès. Si elles sont mal reçues une fois qu'elles « franchissent le pas », d'une part cela décrédibilise les équipes de terrain et d'autre part cela peut risquer d'éloigner définitivement certaines des institutions pourtant nécessaires à une éventuelle sortie de la prostitution.

PISTES DE DÉFINITION DE L'ALLER-VERS DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS DE L'AMICALE DU NID

Éléments constitutifs de l'aller-vers

De nombreuses raisons peuvent expliquer la réticence ou l'impossibilité pour certaines personnes en situation de prostitution de solliciter des institutions de droit commun dont elles ont pourtant besoin :

- La fréquente stigmatisation de ces personnes par les institutions et établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaires ;
- Le manque d'information relatif aux droits individuels et services existants,
- Une grande précarité économique et sociale génératrice d'un profond isolement, en dehors de l'emprise du « milieu »,
- La barrière de la langue et une situation administrative souvent irrégulière font craindre un rejet de la part des institutions,
- Le manque de confiance dans les institutions, souvent alimenté par les pair·es et surtout les proxénètes et réseaux de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle ou encore de mauvaises expériences passées...

L'aller-vers doit permettre d'atteindre ce public qui ne viendrait pas de lui-même dans nos locaux solliciter les services de l'Amicale du Nid et pallier à ces craintes, pour servir de vecteur pour l'accès aux droits communs.

1. CeGIDD : centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic

Au-delà de la diversité des pratiques d'aller-vers au sein de l'Amicale du Nid, il y a des **principes communs** :

- **Aller où se trouve le public**, à commencer par les lieux même de prostitution : aller-vers implique à minima un mouvement, réel ou dématérialisé, vers le public. Cette démarche consiste à être à l'initiative de la rencontre avec les personnes dans leur environnement, qu'il s'agisse de l'espace public (rue, route, bois...), l'espace numérique, ou encore des locaux de partenaires.
- **Créer et maintenir un lien de confiance** : une fois dans leur environnement, tout l'enjeu de l'aller-vers consiste à créer et entretenir un lien de confiance avec les personnes rencontrées, notamment grâce à une présence régulière sur les mêmes lieux et l'inconditionnalité des échanges. Être à l'initiative de la relation implique que les liens s'instaurent au rythme et selon les conditions imposées par l'interlocuteur.trice. Les équipes opérant sur le terrain cherchent à être identifiées par le public comme des ressources fiables afin de faciliter l'émergence des demandes.
- **Prévenir les risques, réduire les dommages et promouvoir la santé globale** : toutes les équipes d'aller-vers de l'Amicale du Nid s'accordent sur le fait que le thème de la santé constitue une bonne accroche pour créer du lien avec le public en situation de prostitution. Par conséquent, la prévention des risques sanitaires (à minima distribution de matériel de prévention) et de l'impact de la prostitution sur la santé physique et psychologique fait partie intégrante de la démarche d'aller-vers à travers l'ensemble de l'association. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) définit la santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social, [qui] ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité »¹. La santé est ainsi prise en compte dans sa globalité. Elle est associée à la notion de bien-être. Tournée vers la qualité de la vie, la santé devient la mesure dans laquelle un groupe ou un individu peut d'une part réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins, et d'autre part s'adapter à celui-ci². Cette approche englobe tant les éléments médicaux stricto sensu que les déterminants de santé et concerne la santé physique comme la santé psychique. Selon l'OMS, les déterminants sociaux de la santé sont « les circonstances dans lesquelles les individus naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent ainsi que les systèmes mis en place pour faire face à la maladie. » Ces déterminants ont donc vocation à évoluer au gré du développement des mineur-es/jeunes majeur-es et peuvent relever de la sphère médicale, pédagogique, éducative et familiale³.
- **Diffuser des informations sur l'accès aux droits communs** : en allant à la rencontre des personnes les plus isolées, l'objectif est de favoriser une réinscription dans un système de droit commun. Cela passe par la diffusion d'informations sur les divers services et mécanismes existants de vive-voix et au moyen de brochures adaptées ou encore d'orientation vers des partenaires.

1. Préambule à la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé, tel qu'adopté par la Conférence internationale sur la Santé, New York, 19-22 juin 1946 ; signé le 22 juillet 1946 par les représentants de 61 États. 1946 (Actes officiels de l'Organisation mondiale de la Santé, n° 2, p. 100) et entré en vigueur le 7 avril 1948.

2. OMS. Charte d'Ottawa du 21 novembre 1986.

3. Haute Autorité de Santé (HAS)

- **Faire connaître l'association** : l'un des enjeux majeurs de la présence l'Amicale du Nid sur le terrain est de faire connaître son existence, ses missions et les services proposés, afin que toute personne qui le souhaite, selon ses priorités et sa temporalité, puisse rencontrer des professionnel·les dans les locaux (accueil, permanence...) et si besoin initier un accompagnement social global en vue d'une sortie de la prostitution à plus ou moins long terme.

Une définition générale de l'aller-vers

Il n'y a pas de définition officielle et universelle de l'aller-vers. Néanmoins, gardant à l'esprit les éléments susmentionnés, nous pourrions définir l'aller-vers dans le cadre de l'Amicale du Nid comme étant la démarche consistant à se déplacer à la rencontre des personnes en situation de prostitution, qui, du fait de leur précarité, isolement, ou manque d'informations, ne solliciteraient pas de leur propre initiative les services proposés. En initiant un contact avec le public dans son environnement, les équipes visent à tisser des liens de confiance durables en vue de d'encourager un accompagnement ponctuel ou de long terme, ou un retour vers le droit commun, au moyen d'une approche basée sur la réduction des risques et des dommages et de la diffusion d'informations personnalisées.

Cette approche peut se résumer par la phrase suivante : « **Être là où sont et où en sont les personnes** ».

Modalités d'intervention en aller-vers

Plusieurs modalités d'aller-vers existent et peuvent se conjuguer :

- **L'aller-vers dans l'espace public** : se déplacer sur les lieux physiques de prostitution de rue, à pieds ou en véhicule, en vue de rencontrer le public. En fonction des sites de l'Amicale du Nid, ce type d'action peut également être appelé « tournée de prévention » ou encore « contact ».
- **L'aller-vers dans l'espace numérique** : rechercher des « profils » puis rentrer en contact avec des personnes en situation de prostitution via diverses plateformes numériques (sites d'annonces spécialisées ou généralistes, réseaux sociaux...) en vue d'encourager une rencontre en personne dans la réalité.
- **Des permanences délocalisées** : faire connaître et offrir les services de l'Amicale du Nid dans les locaux de structures partenaires, auprès du public de cette structure.
- **L'aller-vers les professionnel·les** : assurer des partenariats, des actions de sensibilisation ou de formation de professionnel·les en contact avec des personnes à risque ou en situation de prostitution en leur diffusant des connaissances, savoir-être et savoir-faire, compétences spécifiques de la problématique prostitutionnelle.

LA RÉDUCTION DES RISQUES ET DES DOMMAGES

L'Amicale du Nid fonde son action sur la réduction des risques et des dommages liés aux violences intrinsèques du système prostitutionnel, que les personnes en situation de prostitution soient ou pas sous l'exploitation de proxénètes ou de réseaux de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle. Les violences intrinsèques du rapport aux acheteurs d'actes sexuels sont les produits de l'exploitation intersectionnelle des :

- Oppressions à l'égard des enfants (pédocriminalité)
- Oppression de genres (sexisme, homophobie, transphobie)
- Oppressions économiques (il s'agit d'« acheter » un acte sexuel mais de rémunérer une personne à des fins d'exploitation sexuelle)
- Très fréquentes oppressions racistes (pour cela : lire les « commentaires » des acheteurs en ligne. Par exemple, évoquant une femme noire « tigresse sensuelle à la peau d'ébène », d'une femme asiatique « étroite et soumise comme toutes ses femmes asiatiques qui me font fantasmer »)

A la sémantique « réduction des risques », l'Amicale du Nid préfère la notion de « réduction des risques et des dommages ». En effet, un risque est une probabilité de dommage, alors que le dommage est avéré. En matière de prostitution, les risques sont très largement dépassés pour être des dommages effectifs, dans plusieurs dimensions.



Zoom

Le référentiel national de réduction des risques en direction des personnes en situation de prostitution

Le décret du 2 mars 2017 approuvant le référentiel national de réduction des risques en direction des personnes prostituées et complétant le code de la santé publique, est précis et large, non réductible à la prévention des risques infectieux, même s'il mériterait un accent davantage mis sur les risques psychologiques et psychiques, notamment psycho-traumas liés aux situations de prostitution.

« L'article L. 1181-1 du code de la santé publique issu de la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes en situation de prostitution prévoit des orientations définies dans un cadre de référence relatif aux activités de réduction des risques. La réduction des risques pour les personnes en situation de prostitution vise à prévenir les dommages sanitaires, psychologiques et sociaux résultant des pratiques prostitutionnelles¹. Elle s'adresse à toute personne en situation de prostitution.

1. L'Amicale du Nid réfute le terme « pratique prostitutionnelle » pour préférer le terme « en situation de prostitution » afin de sortir cette notion de l'individualité et l'insérer dans un système d'exploitation.

La réduction des risques repose à la fois sur des interventions visant directement les personnes prostituées et sur une mobilisation des administrations et/ ou des associations pouvant favoriser leur accès aux droits et à la santé globale.

Les acteurs, professionnels de santé ou du travail social ou membres d'associations, comme les personnes auxquelles s'adressent ces activités doivent être protégés des incriminations d'usage ou des incitations de recours à la prostitution. Les services de police et de gendarmerie chargés de lutter contre le proxénétisme doivent donc connaître les acteurs et les activités relevant de la réduction des risques. Des contacts sont pris entre les associations et les forces de l'ordre afin de permettre le déploiement de ces actions dans des conditions permettant de venir au contact des personnes.

En fonction de leur siège social, les associations menant des actions de réduction des risques se font connaître auprès de l'agence régionale de santé. Elles peuvent aussi se signaler à la commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme, et de la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle dont les missions sont prévues à l'article L. 121-9 du code de l'action sociale et des familles.

Les habitants des quartiers et les élus qui les représentent peuvent être associés à ces activités en étant informés des principes de réduction des risques qui les guident, de leurs modalités et de leurs résultats, afin de faciliter l'implantation de ces actions et d'intégrer à leurs objectifs la réduction des nuisances et des tensions.

Objectifs des activités de réduction des risques

Les actions de réduction des risques auprès des personnes en situation de prostitution ont pour objectifs :

- De prévenir les infections sévères, aiguës ou chroniques, les pathologies somatiques non-infectieuses et les pathologies psychiques ;
- D'orienter en fonction des besoins les personnes vers les services de soins généraux, de soins spécialisés, les services d'addictologie, les services de santé mentale, les services sociaux et d'urgence, les associations agréées chargées de la mise en œuvre du parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle ;
- D'améliorer leur état de santé physique et psychique ;
- D'améliorer leur insertion sociale (accès au parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle, à l'accès au logement, aux droits sociaux, à la santé, aux systèmes de protection et d'assistance et aux services sociaux) ;
- De favoriser la participation des personnes dans la définition et la réalisation des actions de réduction des risques dans une démarche de santé communautaire ;
- De contribuer au recueil de données ou à l'amélioration des connaissances sur la santé des personnes en situation de prostitution.

Modalités d'intervention

Les actions de réduction des risques nécessitent d'entrer en relation avec les personnes en situation de prostitution. Cela implique une démarche volontaire pour « aller vers » ce public. La mise en place d'une équipe mobile pluridisciplinaire sanitaire et sociale peut faciliter la mise en œuvre de ces interventions.

Les programmes s'inscrivant dans la démarche de réduction des risques visent aussi la reconnaissance de l'expertise profane des personnes concernées ainsi que leur participation active et libre pour développer des réponses de santé et pour lutter contre la marginalisation, l'exclusion et les autres formes de violation de droits dont elles peuvent être l'objet.

Les modalités d'intervention peuvent comporter :

- La prise de contact dans des lieux fréquentés par le public cible ou dans des locaux spécifiques ;
- La médiation avec les forces de police en vue de ne pas empêcher ou compromettre l'effectivité des interventions de réduction des risques ;
- L'accueil inconditionnel, personnalisé et confidentiel ;
- La mise à disposition d'espaces de repos ;
- La mise à disposition et la promotion du matériel de prévention ;
- L'information sur les risques en santé associés à la situation de prostitution ;
- La réalisation de dépistages ou l'orientation vers les structures spécialisées de dépistage, notamment les centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles (CeGIDD) et les centres de planification ou d'éducation familiale (CPEF) ;
- La mobilisation de médiateurs, d'interprètes, de pairs (personnes en situation de prostitution ou ayant connu la prostitution) ;
- Les conseils personnalisés sous forme d'entretiens individuels ou collectifs ;
- L'orientation et l'accompagnement vers les services de soins généraux ou spécialisés, les services d'addictologie, les centres de vaccination, les services de santé mentale, les services sociaux et les associations agréées chargées de la mise en œuvre du parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle ;
- L'organisation de l'entraide et du soutien par les pairs ;
- L'information et l'aide à l'accès aux droits ;
- La promotion et l'éducation pour la santé ;
- L'accès à la prévention globale, notamment celle diffusée et accessible sur internet et sur les réseaux sociaux ;
- La prévention des violences ;
- La réduction des risques des conduites addictives par un Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD) ou en partenariat avec des CAARUD formés et/ ou sensibilisés à ces publics spécifiques ;
- La distribution de boissons et de nourriture et/ ou l'orientation vers des structures distribuant des colis alimentaires.

Amélioration de l'accès aux outils de prévention

Elle vise :

- La prévention de la transmission d'infections sexuellement transmissibles : distribution de préservatifs féminins (internes) et masculins (externes), de gels lubrifiants ;
- L'information et l'accompagnement vers les structures autorisées à prescrire les traitements pré exposition et post exposition au VIH ;
- Le recours au dépistage : distribution d'autotests pour les infections sexuellement transmissibles, d'autotests de grossesse et d'auto-prélèvements ;
- La prévention des grossesses non désirées : distribution de dispositifs contraceptifs non médicamenteux disponibles sans prescription ;
- La distribution de guides et brochures adaptés, visant à promouvoir la santé, à faire connaître les droits et à faire face aux situations mettant en péril l'intégrité physique et/ ou psychique des personnes en situation de prostitution ;
- La proposition du matériel adapté de réduction des risques pour les usagers de drogues ;
- La proposition d'accès privilégiés à des douches ou des points d'eau de jour comme de nuit pour améliorer l'hygiène (gel, savon...).

Information, orientation et accompagnement

L'information utilise les codes culturels, dans le respect des droits humains fondamentaux, les langues des populations concernées et peut être diffusée par toute forme de support écrit, informatique, audiovisuel ou téléphonique. Elle peut être utilisée pour décrire les comportements, gestes et procédures de prévention et de réduction des risques. Les droits des personnes en situation de prostitution doivent être rappelés et respectés.

L'information porte sur :

- Les pathologies rencontrées chez les personnes en situation de prostitution : Une exposition au VIH/SIDA, aux infections sexuellement transmissibles-IST (chlamydia, gonocoque, syphilis, papillomavirus et herpès) et aux hépatites virales ; Certains troubles gynécologiques (vaginose, candidose, inflammation pelvienne et anomalies cytologiques) et proctologiques (fissure anale, hémorroïdes, fistule anale) ; Les pathologies dermatologiques, buccales et dentaires ; Les troubles ou atteintes psycho-traumatiques ;
- Les vaccinations, notamment contre le virus de l'hépatite B et le papillomavirus ;
- Le traitement pré et post exposition au VIH et ses modalités d'accès ;
- Le dépistage des infections sexuellement transmissibles, dont le VIH et les hépatites virales ;
- Les traitements des IST, du VIH/ SIDA et des hépatites virales ;
- Les différentes méthodes contraceptives existantes, dont la contraception d'urgence ;
- Les autres risques associés aux pratiques prostitutionnelles¹ : Le risque de sur-

1. L'Amicale du Nid réfute le terme « pratique prostitutionnelle » pour préférer le terme « en situation de prostitution » afin de sortir cette notion de l'individualité et l'insérer dans un système d'exploitation.

venue de grossesses non désirées et ses conséquences : poursuite ou interruption de grossesse (IVG) ; Les risques de violences physiques et psychologiques et leur prévention (stratégie d'autodéfense¹) ; Les risques spécifiques liés à certaines pratiques en lien avec la sexualité ;

- Les risques associés à la consommation de substances psycho-actives licites (tabac, alcool) ou illicites et à leur association avec l'alcool et/ ou les médicaments ;
- Les risques liés à l'utilisation hors contrôle médical d'injection de silicone liquide pour les personnes transgenres ;
- Les risques associés aux traitements hormonaux des personnes transgenres et aux automédications (cortisone, antibiotiques) ;
- Les services de soins généraux ou spécialisés, les services d'addictologie, les services de santé mentale et les services d'aide sociale et leurs modalités d'accès ;
- L'information sur les systèmes de protection et d'assistance ;
- Le parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle et les associations agréées chargées de sa mise en œuvre ;
- Les services de téléphonie sociale ;
- Les numéros d'urgence ;
- Les sites internet spécialisés dédiés à la prévention et à l'information ;
- Les droits et modalités de dépôt de plainte en cas de violences.

L'orientation porte sur :

- Les services de soins généraux ou spécialisés dont les services d'urgence ;
- Les associations et structures habilitées ou autorisées à réaliser des tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) ;
- Les centres de dépistage, notamment les CeGIDD et les CPEF ;
- Les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSA-PA)², les CAARUD et les salles de consommation à moindre risque (SCMR) ;
- Les services compétents pour la prise en charge des grossesses en cas de poursuite ou d'interruption ;
- Les services délivrant le traitement pré et post exposition au VIH ;
- Les services de police et de gendarmerie dûment formés à cet accueil spécifique en cas de violence ;
- Les services sociaux spécialisés dans les démarches pour l'accès aux droits ;
- Les associations agréées chargées de la mise en œuvre du parcours de sortie de la

1. L'Amicale du Nid considère que c'est avant tout les forces de l'ordre qui doivent assurer la sécurité des personnes et non les victimes assurer seules leur « auto-défense », ou, comme c'est fréquemment le cas, une pseudo-sécurité assurée par les proxénètes ou réseau de TEHES, exerçant par ce vecteur leur propre emprise et violences

2. 2022-2024 : Projet national à déclinaison territoriale menée par l'Amicale du Nid en partenariat avec l'association Addictions France « Prostitution et addictions : savoir pour agir ». Ce projet se décline en plusieurs volets : formations croisées des professionnel.les (formation de salarié.es de l'Amicale du Nid en addictologie et formation de salarié.es d'Addictions France sur le système prostitutionnel et ses conséquences), partages de pratiques professionnelles entre équipe, ateliers santé à destination des personnes en situation de prostitution, flyers co-construits avec des personnes en situation de prostitution pour inciter à ouvrir le dialogue sur les conduites addictives et guide, tant à destination des professionnel.les accompagnant les personnes en situation de prostitution que les professionnel.les accompagnant les personnes en difficultés avec leurs conduites addictives pour savoir et agir, en complémentarité.

- prostitution et d'insertion sociale et professionnelle ;
- Les services de protection et d'assistance ;
- L'hébergement d'urgence.

Diffusion des alertes sanitaires

Dans le cadre des actions de réduction des risques, les informations sont diffusées auprès des personnes prostituées présentes sur les sites d'intervention par tous les moyens appropriés et par les autorités sanitaires concernées¹ :

- En cas de défectuosité du matériel de prévention ou de rappel d'un dispositif médical du marché : préservatifs, autotests, tests rapides d'orientation diagnostique (TROD), ou autres ;
- En cas d'alertes sanitaires auprès des populations concernées : cas groupés d'infections sexuellement transmissibles, d'autres maladies infectieuses comme le méningocoque, toxicité de substances psycho-actives illicites en circulation, ou concernant toute autre pathologie.

Lieux d'intervention

Pour faciliter les contacts avec les personnes en situation de prostitution, les activités de réduction des risques sont réalisées dans la journée, la nuit, y compris les week-ends et les jours fériés. Ces activités peuvent être menées dans les locaux spécifiques ou dans des dispositifs mobiles (bus ...) ainsi que dans tout lieu public fréquenté par les personnes en situation de prostitution en veillant à multiplier les occasions de rencontre notamment dans :

- Les lieux publics fréquentés par les personnes en situation de prostitution (rue, espaces verts, gares, etc.) ;
- Les rassemblements publics, festifs, culturels et sportifs temporaires² ;
- Les lieux commerciaux ou privés dont les établissements de nuit, les salons de massage, les bars, les saunas, avec l'accord des propriétaires ou gérants ;
- Les sites internet de rencontres, de petites annonces ... ainsi que les réseaux sociaux ;
- Les ensembles d'habitation.

Intervenants participant aux activités de réduction des risques

Les actions de réduction des risques sont réalisées par les professionnels du champ sanitaire, social et éducatif, de la médiation (médiateurs, interprètes, modérateurs

1. L'Amicale du Nid a par exemple été très active en matière de relais lors de l'épidémie du MonkeyPox (variole du singe) durant l'été 2022.

2. Importance des grandes rencontres sportives : coupe du monde de Rugby en 2023, jeux olympiques de Paris en 2024.

de forums internet), des associations humanitaires, des associations de santé communautaire ou toute association impliquée sur cette thématique. Les intervenants peuvent être rémunérés ou bénévoles.

La réduction des risques est une approche complémentaire du soin fondée sur l'absence d'exigence, le « non jugement », sans promotion ni condamnation des pratiques concernées, et sur l'inconditionnalité de l'accompagnement. Les pairs peuvent participer aux interventions de réduction des risques.

Les intervenants doivent être formés à la réduction des risques, aux méthodes de conseil personnalisé menées sous forme d'entretiens individuels ou collectifs, à la démarche de santé communautaire, à la prévention des risques sanitaires, psychologiques et sociaux et/ou bénéficier d'un accompagnement par des professionnels expérimentés et compétents.

Confidentialité

Les interventions sont réalisées de manière à garantir l'anonymat des personnes ayant une pratique prostitutionnelle. Les échanges avec les intervenants sont confidentiels. Toute information individuelle recueillie dans ce cadre doit être conservée dans des conditions matérielles qui garantissent la confidentialité des informations, en conformité avec la loi.

Participation à l'expérimentation de nouveaux outils ou de nouvelles stratégies de prévention

Les équipes et les personnes directement concernées peuvent participer à l'évaluation de nouveaux outils ou stratégies de prévention contribuant à réduire les risques en vue, le cas échéant, de les adapter aux besoins et aux pratiques des populations ayant une pratique prostitutionnelle¹. »

1. L'Amicale du Nid réfute le terme « pratique prostitutionnelle » pour préférer le terme « en situation de prostitution » afin de sortir cette notion de l'individualité et l'insérer dans un système d'exploitation.



PARTIE 1

PUBLIC

L'aller-vers, qu'il soit dans l'espace public ou numérique, va à la rencontre de personnes majeures et mineures. Selon les estimations, 37 000 personnes seraient en situation de prostitution en France¹. L'État évoque 30 000 à 50 000 personnes sont victimes de la prostitution en France. Parmi elles, au moins 10 000 sont des personnes mineures².

- Genre : 85% de femmes, 10% d'hommes et 5% de personnes trans³.
- Âge le plus fréquent d'entrée en prostitution en France : 15 ans⁴.
- Part des étrangères parmi les personnes en situation de prostitution : 93%⁵.
- Forte augmentation de l'« offre » sur internet : en 2011 cette offre était de 35% sur Internet, 65% en rue/bars, en 2020 90% passerait par Internet et les réseaux sociaux – dans la logique de la « numérisation » croissante des rapports humains, et notamment des « achats » : en moyenne en 2022 : 34 000 annonces de prostitution en ligne par jour concernant la France sur 4 sites représentatifs⁶.
- Origine des victimes dans le cadre d'affaires traitées par les forces de l'ordre en 2022⁷ : 85% des victimes recensées dans les affaires de proxénétisme traitées par les services d'enquête étaient exploitées en hôtels ou appartements (location de courte durée), 9% sur la voie publique contre 53% en 2016, 5% en « salons de massage » et « bars ».

1. Source : PROSTCOST – Estimation du coût économique et social de la prostitution en France – Mouvement du Nid / PSYTEL – Mai 2015
2. Source : vie-publique.fr, avril 2022
3. Source : PROSTCOST – Estimation du coût économique et social de la prostitution en France – Mouvement du Nid / PSYTEL – Mai 2015
4. Source : Bénédicte Lavaud-Legendre, Cécile Plessard, Gaëlle Encrenaz. Prostitution de mineures – Quelles réalités sociales et juridiques ? [Rapport de recherche] Université de Bordeaux (UB); CNRS – COMPTRESEC UMR 5114. 2020.
5. Source : PROSTCOST – Estimation du coût économique et social de la prostitution en France – Mouvement du Nid / PSYTEL – Mai 2015
6. Données OCRTEH
7. Données OCRTEH

PERSONNES MAJEURES

Selon les lieux ciblés en matière d'aller-vers, dans l'espace public comme dans l'espace numérique, le public rencontré sera différent, et plus ou moins divers.

LIEUX DE RENCONTRE

Les équipes de l'Amicale du Nid rencontrent le public en situation de prostitution dans deux principaux contextes :

- **L'espace public** : il s'agit d'aller à la rencontre des personnes en situation de prostitution à pieds ou en véhicule (voiture, camionnette) dans l'espace public et plus précisément la rue (dans les environnements urbains), le long d'axes routiers, le plus souvent des routes départementales ou des forêts et bois (bois de Vincennes, bois de Boulogne...).
- **L'espace numérique** : face au développement des mises en contact entre acheteurs d'actes sexuel et personnes en situation de prostitution par le biais d'Internet, l'Amicale du Nid a déployé une présence sur des plateformes telles que des sites d'annonces généralistes et spécialisées, chats, et réseaux sociaux en vue de rentrer en contact avec un public inaccessible dans l'espace public.

L'Amicale du Nid ne mène pas d'actions d'aller-vers dans des endroits « indoor » pour cause qu'elle n'y a pas accès, de type « salon de massage¹ », « salon de coiffure », ou encore « bars à champagne », « bar à hôtesse », ni dans des lieux privés (appartements, Airbnb, « hôtels de passe » ...).

Certaines équipes rencontrent des personnes en situation de prostitution dans le cadre de permanences délocalisées au sein de structures partenaires ou dans le cadre d'actions spécifiquement ancrées dans certains territoires, à l'instar des actions d'aller-vers dans des camps et des squats, menées à Marseille, par exemple.

NOMBRE DE PERSONNES RENCONTRÉES

D'un site à l'autre de l'Amicale du Nid, on constate que le nombre de personnes différentes rencontrées aussi bien que le nombre de maraudes effectuées durant l'année

1. Les « salons de massages » asiatiques à Paris – Recherches menées par l'association Zéromacho pendant l'été 2021. En bref : 300 « salons de massages asiatiques à Paris sont en réalité des établissements de prostitution. Une concentration record – 55 – dans le 17^e arrondissement, surtout dans le quart sud-est. 85 % des masseuses sont Chinoises, 14 % Thaïlandaises. Seuls des hommes entrent dans ces « salons » ou en sortent. Sur les sites web de ces « salons », accessibles à tout le monde, à Zéromacho comme à la police, les commentaires des « utilisateurs » ne laissent aucun doute sur les actes de prostitution (« massages avec finitions ») qui s'y pratiquent. Zéromacho a adressé un signalement au procureur de la République de Paris en lui demandant de faire appliquer la loi. Pour en savoir plus : [synthese-salons-de-massages.pdf](#)

varient grandement en fonction non seulement de l'ampleur du phénomène prostitutionnel sur le territoire en question, mais aussi de la fréquence des allers-vers, et de la configuration des équipes.



Observations de terrain

- On constate que les sites de l'Amicale du Nid qui disposent d'un service consacré à l'aller-vers sont d'une part ceux qui réalisent le plus de maraudes dans l'année et d'autre part rencontrent le plus de personnes différentes – l'équipe étant importante en nombre de salarié·es.
- On observe une corrélation entre le nombre de personnes différentes rencontrées, la densité de l'agglomération et l'ampleur du phénomène prostitutionnel sur un site. C'est notamment le cas à Paris où il y a plus de population (habitants et touristes) de prostitution, plus de personnes différentes rencontrées.
- De manière générale, le public rencontré dans le cadre de l'aller-vers n'est pas celui qui est accompagné par la suite dans le cadre d'un accompagnement social global de l'Amicale du Nid, à l'exception de l'Amicale du Nid en Bretagne, où plus de la moitié de la file active est composée de personnes rencontrées lors de maraudes numériques. La vaste majorité des personnes bénéficiant d'un accompagnement sont orientées vers les services de l'Amicale du Nid par des institutions ou des partenaires, ou par le bouche-à-oreille.

PERSONNES RENCONTREES EN ALLER-VERS DANS L'ESPACE PUBLIC PAR L'AMICALE DU NID

En 2022, 2 380 personnes différentes ont été rencontrées une ou plusieurs fois dans l'espace public par les équipes de l'Amicale du Nid et 7 027 prises de contact ont été effectuées dans l'espace numérique (avec 16% de réponses aux contacts).

Dans l'espace numérique, l'identification des personnes est difficile. Ce que l'on peut identifier est qu'il s'agit de 86% de femmes, 9% de personnes trans et 5% d'hommes.

Dans l'espace public, les personnes ont le profil suivant :

- Genre : 71% de femmes, 28% de personnes trans et 1% d'hommes
- 15% identifiés comme ayant moins de 25 ans
- 28% au moins identifiées comme victime de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle.
- Origine : 30% d'Amérique latine, 21% d'Afrique subsaharienne, 17% d'Asie, 15% d'Europe (UE et hors UE), 10% du Maghreb, 7% Françaises



Observations de terrain

- Toutes les équipes de l'Amicale du Nid rencontrent des femmes nigérianes lors de leurs aller-vers de rue car les réseaux de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle qui les exploitent les déplacent sur l'ensemble du territoire.
- De même, tous les sites de l'Amicale du Nid rencontrent des femmes originaires d'Europe de l'Est (principalement de Roumanie, Bulgarie et dans une moindre mesure Albanie), mais dans des proportions variables en fonction des territoires : par exemple il s'agit d'un public très minoritaire à Paris alors qu'il est très présent dans le reste de la France y compris en Seine-Saint-Denis.
- A l'inverse les femmes chinoises en situation de prostitution de rue, présentes en grand nombre dans certains quartiers de Paris comme à Belleville ou Strasbourg-Sait-Denis, ne sont presque jamais rencontrées dans les rues des autres villes où intervient l'Amicale du Nid.
- Même si la plupart des sites de l'Amicale du Nid rencontrent des personnes transidentitaires lors de leurs maraudes, c'est en général dans des proportions très limitées, sauf à Paris où ce public est présent, particulièrement au bois de Boulogne.
- Pour finir, on compte parmi les personnes rencontrées en maraudes de rue dans tous les sites de l'Amicale du Nid, des femmes et personnes transgenres françaises, dans une proportion limitée, sauf dans le cadre des maraudes numériques de l'Amicale du Nid en Bretagne où elles sont beaucoup plus présentes.
- Dans les villes où l'Amicale du Nid assure des aller-vers sont rencontrés peu d'hommes en situation de prostitution dans l'espace public. A Paris principalement, l'équipe Intermède rencontre quelques hommes qui se travestissent à des fins prostitutionnelles. Les très jeunes hommes (voire mineurs), surtout originaires du Moyen-Orient ou d'Europe de l'Est qui étaient rencontrés en rue il y a quelques années ne sont plus présents à l'heure actuelle. Les principaux contacts avec des hommes en situation de prostitution ont lieu lors d'aller-vers numériques sur des sites d'annonces dites d'« escorting », en particulier le site « Tescort ».



Zoom

Les femmes nigérianes en situation de prostitution¹

Pour la plupart très jeunes, voire dans certains cas mineures (même s'il est difficile d'évaluer l'âge des personnes avec certitude, toutes se présentant comme majeures), elles sont acheminées en France par des réseaux de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle très organisés. Elles contractent des « dettes » de plusieurs dizaines de milliers d'euros pour « payer » leur voyage, qu'elles s'engagent à rembourser au cours d'une cérémonie rituelle appelée « juju ». Beaucoup suivent un parcours

1. Pour plus d'information sur le sujet, voir LAVAUD-LEGENDRE Bénédicte, « Prostitution nigériane. Entre rêves de migration et réalités de la traite », 2013.

migratoire similaire : départ du Nigeria pour le Niger avant de rejoindre la Libye où elles attendent ou sont mises en attentes, dans des conditions particulièrement dégradées voire inhumaines, parfois des mois, une opportunité de traverser la Méditerranée en vue de rallier l'Italie, puis d'autres pays européens. Les violences, notamment sexuelles, parmi lesquelles les viols et la prostitution, sont omniprésentes tout au long du parcours migratoire. Par la suite, elles sont maintenues en situation de prostitution, non seulement pour rembourser leur « dette » mais également pour régler leurs dépenses quotidiennes à des montants exorbitants (« loyers », nourriture, vêtements « fournis » par le réseau d'exploitation). Il est souvent très difficile pour elles de dénoncer l'exploitation dont elles sont victimes et s'extraire du réseau pour de multiples raisons :

- Les très lourdes menaces et pressions exercées par le réseau, aussi bien sur les jeunes femmes elles-mêmes que sur leurs familles au Nigeria.
- L'emprise psychologique que constitue le « serment » qu'elles ont prêté lors de la cérémonie du « juju » et qui leur fait craindre la maladie, la mort, la folie ou d'autres conséquences funestes pour elles-mêmes ou leurs proches en cas de rupture de ce « contrat spirituel ».
- La pression économique exercée parfois par leurs propres familles, étant donné qu'elles transfèrent le peu d'argent gagné dans le cadre prostitutionnel « au pays » pour payer les dépenses courantes, les frais médicaux, la scolarité de la fratrie ...
- L'isolement et le manque d'informations neutres et objectives sur un pays dont elles ne connaissent pas les lois étant donné que, ne parlant pas français pour la majorité et étant très contrôlées, elles ne peuvent s'appuyer que sur les informations émanant soit du réseau soit des paires. Elles sollicitent peu les forces de l'ordre étant donné qu'elles sont souvent dans des situations administratives irrégulières et se sont engagées par « serment » à ne rien révéler.

A noter que le 8 mars 2018, Ewuare II, Oba de Benin, a affirmé libérer les femmes ayant migré du serment par lequel elles se sont engagées à s'acquitter du paiement de la « dette » au titre de leur migration. Il a en outre « jeté un sort » sur tous ceux et toutes celles qui continueraient à se livrer à cette pratique à l'avenir. Les réseaux ont depuis, pour certains, transformé cette « dette » en règlement de frais imposés comme le loyer en « hébergement communautaire » contraint, à prix exorbitant



Zoom

Les personnes transidentitaires latino-américaines

Même s'il est possible de rencontrer des femmes trans¹ originaires de nombreux pays (France, Maghreb, Europe de l'Est...) dans le cadre de l'aller-vers sur les lieux de prostitution, force est de constater que depuis quelques années, les latino-américaines sont

1. On préférera utiliser le terme « trans » car il permet de recouvrir plusieurs identités de genre (transsexuel.le, transgenre, transidentitaire...) sans avoir à spécifier ou exclure une partie du public s'identifiant d'une manière ou d'une autre.

surreprésentées parmi ces personnes et notamment originaires du Pérou, d'Equateur, du Brésil ou d'Argentine. Elles sont en situation de prostitution aussi bien dans l'espace public (avec une présence particulièrement prévalente au Bois de Boulogne à Paris) que via des annonces sur des sites dits d' « escorts » dans toute la France dans le cadre de « sex tours »¹. Généralement issues de familles précaires et de sociétés patriarcales et hétéro-normées, beaucoup de personnes trans latino-américaines ont été victimes de discriminations et de violences souvent depuis l'enfance. Rejetées par leurs familles et la société, elles se retrouvent très jeunes (souvent mineures) livrées à elles-mêmes avec peu d'alternatives pour survivre que de recourir à la prostitution que ce soit dans les pays d'origines, de transition ou d'arrivée. Leur voyage et leur installation en France est dans la plupart des cas organisé et financé par des paires déjà installées et en situation de prostitution en France depuis des années, auprès desquelles elles accumulent des « dettes » qu'elles leur remboursent au moyen de la prostitution².

Ce public est également victime de puissants mécanismes d'emprise rendant la sortie de prostitution difficile :

- L'intimidation exercée par les pairs auprès desquelles elles ont accumulé des « dettes » et qui recourent fréquemment aux menaces et violences physiques pour garantir leur paiement et assoir leur autorité sur le groupe ;
- La pression familiale couplée avec l'acquisition d'un statut social par le biais de la migration : à l'instar d'autres publics, beaucoup transfèrent une partie de leurs ressources vers leur pays d'origine afin d'améliorer le quotidien de leurs familles. En devenant leur principale source de revenus, elles passent d'une situation de rejet voire d'exclusion à la reconnaissance d'un statut au sein de la famille allant parfois jusqu'à la reconnaissance de leur identité de genre. Afin d'assoir ce nouveau « statut », elles doivent assurer un flux d'argent continu.
- L'isolement dans le pays d'installation ou de transit, en l'occurrence la France, du fait du cumul des facteurs d'exclusion : la prostitution, la transidentité et l'irrégularité du séjour. Peu francophones et tissant peu de lien social en dehors de leur « communauté », elles ont peu accès à des informations objectives sur leurs droits. Si l'on ajoute à cela les comportements discriminatoires dont elles ont été et sont victimes de la part des forces de l'ordre dans leur pays d'origine (parfois de transit) et pays d'accueil, cela permet de comprendre leurs difficultés à dénoncer l'exploitation dont elles sont victimes.

1. Déplacements de plusieurs semaines dans plusieurs villes de France. Les rendez-vous avec les clients sont facilités par le biais de sites Internet à dessein prostitutionnels.

2. Pour plus d'informations sur le sujet voir, DE MONTALON Prune, « [Trans, migrantes et prostituées : dominations imbriquées et espaces de négociation](#) », Cahiers de l'Urmis, 14 janvier 2013

PERSONNES MINEURES

En 2021, a été publié le premier plan national de lutte contre la prostitution des mineur-es¹, signe que les pouvoirs publics ont commencé à prendre la mesure de l'ampleur et de la gravité du phénomène. Comme beaucoup d'acteurs, les équipes de l'Amicale du Nid sont elles aussi confrontées à la question des mineur-es victimes d'exploitation sexuelle, y compris dans le cadre de leurs activités d'aller-vers.



LES PERSONNES MINEURES FRANÇAISES

Rarement rencontré-es en maraude physique de rue, le contact avec l'Amicale du Nid se fait souvent par le biais d'une institution en charge de la protection de l'enfance ou de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)... Ce sont souvent des jeunes filles qui bénéficient déjà d'une prise en charge institutionnelle mais pas nécessairement sur la question spécifique de la prostitution et de ses conséquences ; c'est alors qu'interviennent les équipes de l'Amicale du Nid qui se sont dotées d'un service dédié à l'accueil et au co-accompagnement, en étroit partenariat avec les services de la Protection de l'Enfance. En 2023, des « missions mineur-es » existent dans 9 départements : Bouches-du-Rhône,

1. À consulter :

- Rapport du groupe de travail sur la prostitution des mineurs du 13/07/2021 : <https://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/documenta-tion-et-publications-officielles/rapports/famille-enfance/article/rapport-du-groupe-de-travail-sur-la-prostitution-des-mineurs>
- Plan de lutte contre la prostitution des mineurs du 15/11/2021 : <https://solidarites.gouv.fr/lancement-du-premier-plan-de-lutte-contre-la-prostitution-des-mineurs>
- Campagne nationale de prévention « Je gère » (28/02/2022) ; <https://www.jeunes.gouv.fr/je-gere-protection-des-mi-neurs-victimes-de-prostitution-538>

Haute-Garonne, Hérault, Ille-et-Vilaine, Rhône, Paris, Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis et Val d'Oise. En parallèle, il y a une véritable prise de conscience que dans sa vaste majorité, la prostitution des mineur-es est organisée via Internet et en particulier via les réseaux sociaux (Instagram, Telegram, Snapchat, Tik Tok...). C'est pourquoi de nombreux sites de l'Amicale du Nid sont actuellement en plein développement de leurs capacités d'aller-vers numérique (sites d'« escorting » et réseaux sociaux) afin de créer du lien avec ce public mineur particulièrement difficile à atteindre.

LES MINEUR-ES ÉTRANGER-ES NON ACCOMPAGNÉ-ES

Il s'agit principalement de jeunes femmes originaires du Nigeria ou d'Europe de l'Est rencontrées par les équipes mobiles dans un contexte de prostitution de rue, et vis-à-vis desquelles il est souvent hélas difficile d'agir concernant leur minorité. En ce qui concerne les mineures non accompagnées nigérianes, elles disposent souvent de « récépissés de demande d'asile » émis par la préfecture et sur lesquels figure un âge majeur discutable ; interrogées à ce sujet, elles nient très fréquemment leur minorité et il est très difficile de prouver le contraire. Par ailleurs, ces jeunes filles sont parfois réticentes à accepter des mises à l'abri, d'une part à cause de l'emprise exercée par le réseau et d'autre part à cause de la crainte de se retrouver prise en charge par un système de protection de l'enfance français dont elles ignorent tout et qui les couperaient de leurs réseaux « social » en France (leurs « amies » également en situation de prostitution). Quant aux mineures originaires d'Europe de l'Est (majoritairement roumaines), elles sont presque toujours sous l'influence mais surtout la surveillance de membres de leurs familles ou de « petits amis » proxénètes, ce qui rend le contact très difficile.



Zoom

Le signalement de mineur-es et de situations préoccupantes

Les mineur-es exploité-es par le système prostitutionnel relèvent de la protection de l'enfance. Les équipes de l'Amicale du Nid estiment que la prostitution n'est pas une « expérience sexuelle » dans le cadre de l'adolescence et une exploration des prises de risques. Politiquement, la prostitution des mineur-es ne doit pas se réduire à une « analyse » de leurs « comportements et attitudes » (leur renvoyant une forme de responsabilité), mais doit souligner une exploitation par des pédocriminels qui précisément recherchent des victimes mineur-es pour « assouvir leurs pulsions », tout en feignant, publiquement ou devant la Police ou la Justice, d'ignorer leur minorité (« elle paraissait plus âgée sur l'annonce » précisent certains « clients »).

La personne mineure en situation de prostitution est une victime, qui doit être protégée : toute personne mineure en situation de prostitution, même occasionnellement, est en danger et relève de la protection des juges des enfants au titre de la procédure

d'assistance éducative. Tout-e professionnel-e qui repère cette situation doit la signaler au procureur de la République.



Rappel de la loi

L'acheteur d'actes sexuels auprès de personnes mineures est coupable, et donc condamnable :

- Tout acte sexuel avec pénétration ou tout acte bucco-génital commis par un majeur contre une mineure de 15 ans est un viol ; les relations amoureuses entre les adolescents ayant moins de 5 ans d'écart ne sont pas concernées par ces dispositions.
- Contre un-e mineur-e de 15-18 ans :
- Le fait pour un majeur ou un mineur de solliciter, d'accepter ou d'obtenir, en échange d'une rémunération ou d'une promesse de rémunération, un acte de nature sexuelle de la part d'une mineure est considéré comme un délit et puni de cinq ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende.
- La mise en relation par un réseau de communication, la violence, l'abus d'autorité ou la récurrence des faits constituent des circonstances aggravantes pour lesquelles les peines sont de 7 ans d'emprisonnement et 100 000 euros d'amende.



Toute personne mineure en situation de prostitution étant en danger, il est impératif de les signaler comme telles afin qu'elles puissent bénéficier de la protection.

Ce signalement impose d'agir avec finesse et de tenir compte de la réalité du terrain :

- Un signalement engendre un possible risque de rejet de la personne mineure visée voire d'autres personnes sur le terrain, c'est-à-dire la mise en péril des semaines voire des mois de travail de contact en maraude, ce qui explique que beaucoup de précautions sont à prendre. La prudence est de rigueur, d'autant plus en ce qui concerne les personnes migrantes victimes de réseaux de TEH qui sont particulièrement effrayées aussi bien par les contrôles

policiers de leur situation administrative que par les représailles de leurs exploiters. En rue ou sur Internet, la « rumeur » court vite et peut longtemps « coller » à une équipe.

- Dans certains cas, des mises à l'abri imposées peuvent être ressenties à court terme comme très violentes, autant, voire plus encore que les violences du système prostitutionnel. Par exemple, dans le cas de mineur-es non accompagné-es nigérianes, se retrouver en foyer dans un système et une langue qu'elles ne comprennent pas, et être isolées des seuls réseaux qu'elles considèrent « de soutien » qu'elles connaissent en France (d'autres jeunes femmes en situation de prostitution) peut être ressenti comme particulièrement traumatique et il n'est pas rare de les retrouver en situation de prostitution après ou pendant leur passage dans les foyers de l'ASE.

Il existe plusieurs canaux de signalement en fonction des situations (mineur-es rencontrés en maraudes de rue / mineur-es rencontrés en maraudes numériques).

LES MINEUR-ES RENCONTRÉ-ES EN MARAUDE DE RUE

Même si la situation se présente rarement, il est possible de procéder de plusieurs manières :

Appeler la ligne générale de la Police ou de la Gendarmerie directement in situ (en s'éloignant de la mineure concernée), décrire la personne et attendre qu'ils interviennent.



Illustration

Lors d'une maraude de nuit, l'équipe de l'Amicale du Nid 34 a rencontré deux très jeunes femmes très vraisemblablement mineures en situation de prostitution sur une zone industrielle en périphérie de Montpellier sous la surveillance de deux proxénètes dans une voiture. Après avoir échangé avec elles et s'être éloignées à bord du véhicule de service, l'une d'elles a appelé la police pour signaler leur présence ; l'équipe n'a par la suite jamais eu de retours sur une éventuelle intervention.

Signaler la présence de la personne par mail ou téléphone à la Brigade de protection des mineur-es, au Parquet des mineur-es ou à la CRIP¹ a posteriori de la maraude.



Illustration

À une époque le coordinateur de l'équipe Intermède de l'Amicale du Nid 75 envoyait un mail à la BPM (Brigade de Protection des Mineurs) chaque vendredi matin pour leur décrire les jeunes femmes nigérianes que l'équipe soupçonnait d'être mineures, rencontrées la veille en maraude de nuit. Les informations communiquées sont toutefois limitées : une description physique qui peut changer d'une semaine à l'autre,

1. CRIP : Cellules de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes (CRIP) recueillent toutes les transmissions de situation d'enfant en risque ou en danger.

un pseudonyme de prostitution, parfois mais rarement un signe distinctif... Ces signalements n'ont jamais vraiment débouché sur des mises à l'abris.

LES MINEUR·ES RENCONTRÉ·ES EN MARAUDE NUMÉRIQUE

Il est très difficile de repérer avec certitude des profils de mineur·es en ligne, tout simplement par ce qu'il est très difficile de garantir que les photos utilisées sont bien celles de la personne avec laquelle une équipe communique. Dans tous les cas il est possible de signaler un profil inquiétant via la plateforme PHAROS¹ (ce qui est un processus très long et fastidieux pour peu de retours) ou le site de l'association « Point de contact » qui en est partenaire.



Illustration

La chargée d'aller-vers numérique Amicale du Nid en Ile-de-France a signalé à la plateforme PHAROS un profil repéré sur Instagram : il s'agissait d'une jeune femme non seulement probablement mineure mais qui présentait également des traces de coups. PHAROS a par la suite recontacté l'équipe pour donner suite.



Repères de bonnes pratiques

L'amicale du Nid propose une aide rédactionnelle pour **signalement d'un·e mineur·e en situation de prostitution**.

Remarques concernant le contenu de l'écrit :

- Les situations de mineur·es en situation d'exploitation sexuelle sont souvent accompagnées d'un large faisceau d'éléments alarmants (déscolarisation, dégradation de l'état de santé physique et psychique, violences multiples, fugues, etc.). La description de la situation du mineur doit faire état de l'ensemble de ces éléments tout en indiquant de manière explicite le risque prostitutionnel ou la prostitution. Les procédures que le Parquet sera en mesure d'engager dépendent de la clarté du propos sur la prostitution : l'allusion est à proscrire dans ce type d'écrit, sans quoi la protection attendue pour le mineur ne pourra s'exercer.
- Chaque professionnel·le doit apprécier l'urgence de la situation, ce qui peut interférer avec le temps réservé au recueil de données et à l'évaluation de la situation.

1. PHAROS : portail officiel de signalement de tout contenu illicite sur internet : <https://www.internet-signalement.gouv.fr/Pharos51>. Il doit s'agir d'un contenu public auquel tout internaute peut se retrouver confronté : site internet, blog, forum, réseau social... Il ne doit en aucun cas s'agir d'une urgence nécessitant l'intervention de service de secours (accident, incendie, agression ...).

Proposition de fiche produite par l'Amicale du Nid à Paris, les Hauts-de-Seine et le Val d'Oise :

Procureur-e de la République

Copie à :

Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP)

Lieu : _____ Date : _____

Objet : Signalement ou information préoccupante**EMETTEUR.TRICE**

Nom, prénom : _____ Adresse : _____

Fonction : _____ Téléphone : _____

Organisme, association : _____ Mail : _____

PERSONNE CONCERNÉE**Coordonnées**

Nom et prénom : _____

Date de naissance : _____

Numéro de téléphone : _____

Langue parlée : _____

Domiciliation

Adresse exacte du lieu de résidence : _____

Nature du lieu / type d'accueil : _____

Situation familiale : _____

Scolarité

Nom de l'établissement scolaire : _____

Lieu : _____

Classe : _____

Parents

Noms, prénoms : _____

Âges : _____

Professions : _____

Adresses : _____

Numéros de téléphone : _____

Frères / sœurs

Noms, prénoms : _____

Âges : _____

Professions : _____

Adresses : _____

Numéros de téléphone : _____

Autres personnes à domicile

Noms, prénoms : _____

Âges : _____

Professions : _____

Adresses : _____

Numéros de téléphone : _____

L'enfant est-il-elle connu-e du conseil départemental, d'une association, ou d'un service de soins ?

Non | Oui

Si oui, lequel ? _____

Nom et prénom du/de la professionnel-le référent-e : _____

Coordonnées de/de la référent-e : _____

Dans la mesure où la situation relève d'une infraction pénale, savez-vous si une plainte a été déposée par les responsables légaux ?

Non | Oui

Si oui, à quelle date ? _____

Auprès de quelle institution ? _____

Rédaction du signalement ou information préoccupante

Dans le cadre de la loi

- Article 13 de la loi du 4 mars 2002 relative à l'autorité parentale « Tout mineur qui se livre à la prostitution, même occasionnellement, est réputé en danger et relève de la protection du juge des enfants au titre de la procédure d'assistance éducative.»
- Article L221-1 du CASF : « Le service de l'aide sociale à l'enfance est un service non personnalisé du département chargé des missions suivantes [...] Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique au mineur qui se livre à la prostitution, même occasionnellement, réputé en danger. »

Nous portons à votre connaissance les éléments suivants qui nous font craindre une situation d'exploitation sexuelle / prostitution du-de la mineur-e

Ou

Nous portons à votre connaissance les éléments suivants qui caractérisent la situation d'exploitation sexuelle / prostitution du-de la mineur-e

Informations sur la situation et contexte de l'intervention

Motif de l'intervention du professionnel : indiquer dans quel contexte vous avez rencontré l'enfant / le parent / titulaire de l'autorité parentale ou avez été avisé-e de la situation

Difficultés repérées, éléments préoccupants

Vos constatations, ce que vous avez observé, ce qui vous a été dit :

- Signaux d'alerte de la situation de danger : physiques – psychiques – sociaux – matériels (fugues, traces de blessure, possession importante de liquidités, état de santé détérioré...)
- Les propos de l'enfant, sous forme de citation exactes, en usant de guillemets
- Les propos d'autres témoins, de l'entourage de l'enfant, famille, camarades, les appréciations de professionnels qui le prennent en charge
- Les échanges lors des entretiens avec les responsables de l'enfant et leur positionnement face aux difficultés abordées

Éléments de l'histoire familiale et/ou individuelle de l'enfant

Préciser des éléments du parcours pertinents pour contextualiser la situation familiale et individuelle. Ajouter tout événement revêtant une importance particulière aux vues des faits exposés par la suite.

Interventions réalisées et perspectives

- Indiquer toutes les interventions que vous avez éventuellement réalisées. Indiquer quelles personnes vous avez contactées ou rencontrées. Mentionner les actions et évaluations des institutions extérieures, le cas échéant.
- Ajouter tous les éléments complémentaires recueillis qui viennent étoffer les premiers constats formulés.
- Formuler éventuellement des recommandations (mise à l'abri car risque de représailles, orientation soins, placement...)

Co-signature des professionnel.les ou
Signature du-de la professionnel-le seul-e



PARTIE 2

ALLER-VERS DANS L'ESPACE PUBLIC

La quasi-totalité des établissements de l'Amicale du Nid organisent des actions extérieures dites de « maraude » dont l'objectif est d'aller à la rencontre des personnes en situation de prostitution dans l'espace public (rue, route, bois...). Ces actions prennent plusieurs noms « maraudes de rue », « aller-vers », « tournées de prévention » ou encore « contacts ».

Certaines de ces maraudes sont pédestres, en véhicule de type automobile ou en camion aménagé comme pour l'équipe « Intermède » de Paris et ont lieu en journée (après-midi), soirée ou début de nuit.

OBJECTIFS ET PRINCIPES D'ACTION DU TRAVAIL DE RUE ¹

OBJECTIFS

Au-delà de la diversité dans l'opérationnalisation des maraudes de rue entre les divers sites de l'Amicale du Nid, toutes les actions mises en place répondent à un ensemble d'objectifs communs et interconnectés :

Rencontrer le public en situation de prostitution afin de créer un lien

Que ce soit par ce qu'elles ignorent l'existence même de l'Amicale du Nid et/ou à cause d'une très grande précarité économique et sociale, certaines personnes en situation de prostitution de rue ne sont pas en mesure de se rendre spontanément dans les locaux des sites de l'Amicale du Nid pour en solliciter les services. Les maraudes ont donc pour objectif premier d'aller à la rencontre de cette partie non négligeable du public prostitutionnel afin de se connaître et de nouer des liens de confiance durables.

Faciliter l'accès à l'information et au système de droit commun

Sachant qu'une partie significative de ce public ne sollicite pas le système de droit commun qu'il connaît rarement, l'objectif des équipes de terrain consiste en premier lieu à diffuser des informations impartiales : présentation des missions de l'association ou des partenaires, droits sociaux, accès à la santé ou encore le parcours de sortie de prostitution (PSP)... et toute autre information selon les besoins toujours évolutifs du public. Garantir l'accès à ces informations, voire dans certains cas combattre les mythes et idées reçues parfois sciemment utilisées par des tiers pour isoler davantage et exploiter toujours plus, permet de commencer à rompre l'isolement intrinsèque au système prostitutionnel, à la migration et à la précarité. A travers ces informations, l'objectif plus large des équipes est, in fine, de faciliter l'inscription ou la réinscription des personnes dans un parcours de droit commun, que ce soit par le biais d'un accompagnement social global au sein de l'Amicale du Nid ou en les orientant vers des partenaires plus adaptés à leurs situations individuelles.

1. Par « travail de rue » on entend toutes les maraudes ayant lieu dans l'espace public qu'il s'agisse effectivement de la rue ou bien de routes départementales.

Prévenir et réduire les risques issus de la prostitution

Témoins de l'impact dévastateur de la prostitution sur la santé physique et mentale des personnes victimes de ce système et d'autant plus lorsqu'elles sont très éloignées du système de droit commun, toutes les maraudes de rue ont pour objectif d'accompagner le public dans la prévention et la réduction des risques sanitaires, psychologiques, et sociaux liés à la prostitution par l'écoute, la diffusion adaptée d'informations, la distribution de matériel de prévention ou des orientations voire des accompagnements physiques vers les partenaires.

Observer le terrain

Le système prostitutionnel s'adapte très rapidement aux changements du contexte dans lequel il est implanté. Quelques exemples : l'adoption d'arrêtés municipaux dits « anti-prostitution » entraîne toujours des mouvements de personnes¹ d'un quartier à l'autre, d'une agglomération à l'autre. Les changements de conditions d'obtention d'un visa de tourisme pour rentrer sur le territoire français peut expliquer l'augmentation du nombre de personnes originaires d'un pays en particulier, comme ce fut le cas pour les personnes trans péruviennes. D'un territoire à l'autre, parfois au sein de la même ville, le public et les modalités d'exploitation prostitutionnelle varient rapidement. Dans ce contexte, la présence des équipes sur le terrain a également pour objectif d'observer la réalité vécue par le public ainsi que les changements sur le terrain afin d'adapter ses pratiques et faire remonter l'information aux collègues, partenaires et financeurs.

PRINCIPES D'ACTION

Tous les sites de l'Amicale du Nid mènent leurs actions de rue en respectant un ensemble de principes communs, permettant ainsi de réaliser les objectifs dans un cadre harmonisé. En d'autres termes, que l'on soit à Paris, Marseille, Toulouse... le sens donné aux actions de rue est le même. Parmi lesdits principes on peut distinguer :

La régularité comme facteur de continuité du lien

La régularité – aussi bien de la présence que de la composition des équipes – favorise le développement d'un lien de confiance durable avec le public.

1. A Lyon, par exemple, entre 2002 et 2011, sept arrêtés municipaux « anti racolage » puis interdisant le stationnement de camionnettes dans plusieurs quartiers de la ville ont poussé les personnes en situation de prostitution à se déplacer au fil des ans. Plus d'informations ici.

Tous les sites de l'Amicale du Nid organisent leurs plannings de maraude selon le principe « même jour, même heure, même lieu ». Les personnes n'ayant pas la possibilité ou ne souhaitant pas se rendre dans les locaux peuvent ainsi savoir où et quand mobiliser les salarié-es de l'Amicale du Nid en rue, ce qui contribue à donner un sentiment de fiabilité.

Pour renforcer encore davantage la continuité du lien tous les sites de l'Amicale du Nid essaient, autant que possible, de garantir une présence régulière des mêmes salarié-es sur le terrain, d'une part pour qu'ils soient bien identifiés par le public et, d'autre part, pour qu'ils parviennent à connaître les personnes rencontrées en rue individuellement : leurs prénoms, des éléments de leurs parcours de vie, leurs attentes vis-à-vis de l'équipe... Ne pas redemander le prénom d'une personne à chaque maraude ou ne pas lui faire répéter des éléments – parfois difficiles – de son histoire montre qu'on la valorise dans son individualité.



Observations de terrain

On n'observe jamais mieux l'importance d'une présence régulière sur le terrain que lorsque, pour une quelconque raison, il est impossible à une équipe de réaliser une maraude au jour et à l'heure prévus sur un lieu déterminé. Comme le rapporte les équipes, il n'est pas rare que les personnes rencontrées se plaignent de ces absences, signe qu'il existe bien une attente vis-à-vis de l'équipe.

Pour pousser le raisonnement de la régularité jusqu'au bout, en plus du principe de « même jour, même lieu, même heure » il peut être décidé d'assigner un-e salarié-e spécifique à chaque parcours de maraude afin qu'il-elle puisse être facilement identifiable par les personnes rencontrées sur chaque site et ainsi renforcer le lien de confiance et assurer un suivi des demandes formulées in situ.

La libre adhésion des personnes concernées

A l'inverse de la relation qui s'instaure dans le cadre d'un suivi social global, le rapport établi dans le contexte des maraudes de rue est initié par les salarié-es qui viennent proposer un service. Pour vulgariser : le public ne demande rien spontanément, ce sont des professionnel-es qui vont à leur rencontre et qui doivent donc adapter leur discours et leur pratique à l'environnement dans lequel les personnes se trouvent. L'action de rue, plus qu'aucune autre, repose donc sur le principe de la libre adhésion de la personne qui choisit (ou non) d'entamer une relation avec les équipes dans la temporalité qui lui convient. Il est tout-à-fait possible qu'une personne rencontrée régulièrement en maraude de rue refuse toute relation avec une équipe pendant des années puis finisse par la solliciter lorsqu'elle en ressent la nécessité et la capacité de le faire. Il n'y a pas non plus d'obligation au maintien de la relation et cette dernière n'est conditionnée à aucun type d'engagement, ni même à une sortie in fine de la prostitution.

Créer une « parenthèse » de « l'activité » prostitutionnelle

Les interactions dans le cadre des actions de rue ont pour vocation de sortir la personne du caractère violent et mercantile du système prostitutionnel en instaurant un échange égalitaire, désintéressé et humanisé entre les divers interlocuteur-ices ; le ton employé, les sujets abordés ou encore le partage d'une boisson sont autant de moyens mis en œuvre par les équipes pour « suspendre » « l'activité » prostitutionnelle le temps d'un échange.



Illustration

Pour l'équipe Intermède de l'Amicale du Nid à Paris, la volonté de créer une « pause » de la prostitution régit les conditions d'accès à l'unité mobile sur les lieux de prostitution. Les personnes qui le souhaitent sont invitées à s'asseoir dans la partie aménagée à cet effet à l'arrière du camion afin de partager une boisson et des biscuits tout en échangeant avec l'équipe sur les sujets de leur choix. La coupure avec « la rue » et donc la prostitution est concrètement marquée par la fermeture de la porte du camion. De même, une fois à l'intérieure, l'usage du téléphone portable « de prostitution » est interdit afin d'éviter les interférences aussi bien des réseaux de proxénétisme que des clients.

Cette « rupture » momentanée avec le contexte prostitutionnel n'est pas sans risques et les équipes doivent rester prudentes vis-à-vis des sujets abordés ou des services proposés. En effet, lorsqu'une certaine confiance s'est installée, il n'est pas rare que les personnes en situation de prostitution abordent des sujets plus personnels avec les équipes comme leurs familles restées au pays, leurs enfants, des traumas passés... Ce qui peut parfois les ébranler psychologiquement alors qu'une fois l'échange terminé, elles devront retourner en situation de prostitution.

L'adaptabilité au terrain et au public

Comme susmentionné, le « paysage prostitutionnel » est mouvant et complexe à bien des égards ; pour rester pertinente, il est indispensable que l'action de rue soit en mesure d'absorber une certaine flexibilité pour s'adapter aux changements du terrain ainsi qu'au public même.

Au niveau organisationnel, les équipes doivent pouvoir « suivre le public » dans ses déplacements géographiques, changements d'horaire, etc. souvent provoqués par les réseaux d'exploitation ou d'autres facteurs externes (arrêtés municipaux, interventions policières, changements géopolitiques...). Sur une question de fond, les équipes doivent également s'adapter aux spécificités et besoins du public même. Par exemple, le public en situation de prostitution est actuellement composé à plus de 80% de femmes migrantes, donc pour pouvoir établir la communication les salarié-es en charge des maraudes

doivent parler plusieurs langues et se familiariser avec des thématiques pertinentes : droit des étrangers, traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle... Autre exemple : les équipes doivent s'adapter à la temporalité des personnes rencontrées. Il est possible qu'une personne bien connue d'une équipe finisse par communiquer une demande après des mois voire des années de refus, et sous certaines conditions. Les salarié-es doivent être prêt-es à traiter cette demande dans l'immédiateté.



Repères de bonnes pratiques

Accompagner le public en situation de prostitution tel qu'il est aujourd'hui, requiert des compétences spécifiques inédites pour un profil de professionnel·les socio-éducatif·ive, notamment linguistiques, en matière de droit des étrangers, ou encore de multi-culturalité. Il est donc impératif de former tous les salarié-es en charge de l'aller-vers à ces thématiques, que ce soit par le biais de formations en interne (et ainsi mettre à profit les savoir-faire disponibles au sein de l'organisation) ou d'intervenants extérieurs.

DÉCONSTRUIRE D'ÉVENTUELLES IDÉES REÇUES

Les maraudes de rue n'ont pas pour objectif unique de « faire venir le public vers le service », mais de répondre aux besoins du public « que ce soit chez nous ou ailleurs ».

La preuve en est que dans tous les sites de l'Amicale du Nid sans exception, la quasi intégralité des personnes accompagnées n'a pas été orientée par les équipes de rue mais par des partenaires externes ou des paires (le bouche à oreille). De même lorsque les « files actives » d'accompagnement sont saturées et que les nouveaux accueils sont suspendus, cela ne signifie pas pour autant la suspension du travail de rue. Bien qu'un accompagnement social global au sein de l'Amicale du Nid puisse être proposé si les besoins spécifiques d'une personne le justifient, ce n'est pas automatique contrairement à la présence des équipes dans la rue. Pour finir, beaucoup d'équipes ont mis en place des modalités d'accompagnement spécifiques « hors-les-murs » à l'instar par exemple de l'Amicale du Nid à Marseille qui propose de rencontrer dans un lieu tiers les « personnes qui ne souhaitent pas venir au sein du service mais avec qui une demande a émergé »¹, ou encore l'équipe Intermède de Paris qui accompagnent physiquement des personnes dans des structures médicales sans obligation aucune d'un suivi social.

Les équipes mobiles n'ont pas pour mission de « convaincre les personnes de sortir de la prostitution ».

1. Amicale du Nid dans les Bouches-du-Rhône, Guide pratique de l'aller-vers adultes, mineurs, 2020, p.5

L'aller-vers en rue est inconditionnel et les conversations autour de l'arrêt de la prostitution sont toujours initiées par les personnes en situation de prostitution qui le souhaitent. Toutes les équipes de rue connaissent par ailleurs des personnes rencontrées depuis de nombreuses années, se définissant comme « travailleuses du sexe » et déclarant qu'elles n'ont pas la moindre intention d'arrêter « l'activité prostitutionnelle ». Cela ne signifie en aucun cas l'interruption de la relation ou que la personne ne bénéficie pas de l'assistance proposée en aller-vers. Lorsque les équipes diffusent des informations sur l'existence d'un parcours de sortie de prostitution, c'est pour parer au manque d'informations ou aux informations erronées qui circulent, et non pas dans une approche contraignante. Il s'agit d'informer et non de décider pour les personnes.

MODALITÉS DE L'ACTION DE RUE

HORAIRES D'INTERVENTION



Observations de terrain

Tous les sites de l'Amicale du Nid qui effectuent des maraudes physiques sont présentes sur le terrain de jour ou en soirée. Toutes les maraudes en soirée ou de nuit sont véhiculées alors que les tournées diurnes peuvent être réalisées aussi bien à pieds qu'à bord d'un véhicule.

En fonction de l'heure, les équipes rencontrent différents publics. L'occupation de l'espace public à des fins prostitutionnelles est encadrée par des règles tacites mais néanmoins strictes orchestrées par les réseaux de proxénétisme ou entre paires, pour « répondre » aux acheteurs d'actes sexuels. Pour vulgariser, n'est pas en situation de prostitution dans la rue qui veut, où elle veut, ni quand elle veut : les « places » sont attribuées en fonction de l'origine géographique des personnes et dans le cadre d'horaires précis, souvent moyennant rétribution. Sur un même lieu il est donc possible de rencontrer des personnes différentes selon l'heure d'intervention.



Illustrations

- L'Amicale du Nid à Paris effectue des tournées de prévention sur un même site dans Paris intra-muros un jour de nuit et un autre jour en journée : les deux interventions sont pertinentes car les personnes rencontrées ne sont pas les mêmes en fonction de l'horaire, et elles sont beaucoup plus nombreuses de nuit que de jour. De plus, l'intervention est différente : les tournées nocturnes sont effectuées en camion et mobilisent trois salarié-es qui peuvent mettre en

place des actions diverses de réduction des risques alors que les interventions diurnes sont réalisées à deux et à pieds et sont plus « succinctes » du fait de l'environnement peu sécurisé.

- L'Amicale du Nid à Marseille effectue trois maraudes qui couvrent quasiment le même territoire dans la ville et néanmoins, ne rencontre globalement pas les mêmes personnes.



Observations de terrain

Beaucoup d'équipes de l'Amicale du Nid déterminent leurs horaires d'intervention en collaboration avec d'autres associations réalisant des maraudes de rue afin de tendre à une répartition optimisée de l'espace public et une présence associative continue auprès des personnes en situation de prostitution. En d'autres termes, il s'agit de s'organiser afin de ne pas tous se retrouver au même endroit au même moment. Le degré de coordination varie en fonction des villes, des lieux, des autres acteurs et dépend beaucoup de la possibilité ou non de pouvoir collaborer avec des associations défendant un point de vue réglementariste de la prostitution, et/ou de l'existence d'une instance tierce coordinatrice.



Illustration

L'Amicale du Nid à Toulouse a intégré un groupe de coordination des maraudes toulousaines piloté par le SIAO (service intégré de l'accueil et de l'orientation) qui a mis en place un planning permettant non seulement de se répartir les moments de présence dans l'espace public, mais aussi de savoir quels partenaires sont présents quels jours, mobilisables ponctuellement lorsqu'une situation l'exige. À l'Amicale du Nid dans les Bouches-du-Rhône également, les jours de maraudes ont été répartis entre les partenaires de terrain, tout comme en Isère qui s'est coordonnée avec deux autres associations intervenant localement pour ne pas multiplier les interventions sur une même journée sur un même site.



Repères de bonnes pratiques

Lorsque cela est possible, coordonner les temps de présence sur le terrain avec les autres acteurs réalisant des maraudes sur un même territoire soit au moyen d'interactions directes soit par l'intermédiaire d'une instance tierce régulatrice, afin d'optimiser la présence sur le terrain et d'éviter la duplication de l'action.

Les maraudes de nuit



Observations de terrain

Les interventions de nuit sont plus intenses et se déroulent dans un contexte sécuritaire relatif ; elles requièrent donc une vigilance accrue de la part des salarié-es sur le terrain. Tous les sites de l'Amicale du Nid constatent d'une part que le nombre de personnes en situation de prostitution rencontrées la nuit est plus conséquent qu'en journée, et d'autre part que la prise de produits stupéfiants ou d'alcool, de la part du public mais également des personnes présentes dans l'environnement (acheteurs d'actes sexuels, passants...) est plus notable. Les interventions sont donc réalisées au minimum par un binôme afin de permettre un échange avec le public tout en assurant une surveillance de l'environnement et, autant que possible, la sécurité des salarié-es.



Illustration

À Paris, l'Amicale du Nid, l'équipe de nuit est constituée de trois salarié-es, dont un est posté à l'entrée du véhicule durant toute l'intervention afin d'assurer une veille sécuritaire. Toutes les actions de nuit sont réalisées à bord d'un véhicule, qui participe à renforcer le sentiment de sécurité auprès des salarié-es.

L'amplitude horaire des maraudes de nuit réalisées par l'ensembles des sites de l'Amicale du Nid va de 21h à 2h du matin (3h du matin en été). Ces horaires sont indicatifs et peuvent varier en fonction de la présence – ou l'absence – du public sur le terrain, ou du nombre de salarié-es disponibles au sein des équipes. De manière générale, il est nécessaire de garder une certaine flexibilité dans les pratiques de maraude afin de s'adapter aux changements du terrain.

Les maraudes en soirée

En plus des maraudes de nuit à proprement parler, certaines équipes de l'Amicale du Nid ont mis en place des maraudes dites « de soirée », qui commencent en fin d'après-midi et se terminent en début de soirée, à l'instar de l'Amicale du Nid dans l'Hérault ou à Marseille. Les horaires mises en œuvre correspondent souvent aux difficultés que rencontrent certaines équipes à mettre en place de véritables horaires de nuit du fait du nombre de salarié-es et/ou de leur disponibilité.



Illustration

Les règles relatives au travail de nuit impliquent que les salarié-es réalisant une maraude nocturne doivent être au repos le matin du jour de la maraude et la

matinée suivante (11 heures de repos a minima), ce qui impacte l'organisation des sites de l'Amicale du Nid ne disposant pas de service spécifiquement dédié à l'aller-vers et dont les ressources humaines sont limitées.



Repères de bonnes pratiques

- Lorsque les ressources dont dispose le service le permettent, adapter le plus possible les horaires de maraude à la présence du public sur le terrain et en particulier aménager de vrais horaires de nuit permet de rencontrer davantage de personnes.
- Afin d'assurer la sécurité des salarié-es présent-es sur la maraude de nuit, organiser, si besoin des moyens sécurisés de retour à domicile.

Les maraudes de jour

Les maraudes de jour se déroulent aussi bien le matin que l'après-midi, en véhicule ou à pied, sur des durées variables en fonction des besoins du public et des territoires couverts qui sont le plus souvent des centres-villes (à pied et en véhicule) ou des routes départementales.



Illustration

Les maraudes dites « de route » couvrent en général des distances étendues sur les routes départementales et sont par conséquent très chronophages alors que le nombre de personnes rencontrées est plus réduit que sur des zones urbaines ou péri-urbaines. Or, c'est peut-être dans ce contexte spécifique que le travail d'aller-vers prend tout son sens. Il s'agit en effet de se déplacer à la rencontre d'un public très isolé du fait de son éloignement géographique, du peu de contacts avec d'autres acteurs associatifs, et dans un certain nombre de cas de l'emprise des réseaux de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle.

L'Amicale du Nid en Isère et Savoie effectue des maraudes de jour sur différents axes routiers où l'équipe rencontre principalement des femmes en camionnettes qui peuvent rester plusieurs jours, voire semaines d'affilée sur le lieu de prostitution sans aucun accès à des services de base (hygiène, alimentation...). La présence de l'équipe sur ces axes est bien souvent la seule relation non transactionnelle que connaissent ces femmes sur le lieu de prostitution ; cette action permet non seulement de créer du lien mais également de réinstaurer de la socialisation et du droit - notamment de par la délivrance d'informations dans un contexte d'isolement total, aussi bien géographique que social.

MARAUDES PÉDESTRES ET VÉHICULÉES

Les maraudes pédestres



Observations de terrain

Certaines équipes de l'Amicale du Nid comme à Marseille, Toulouse, Lyon ou Marseille organisent des maraudes pédestres, qui sont toutes réalisées par un binôme de salarié-es équipé a minima d'un sac à dos durant la journée.

Se déplacer à pied favorise une plus grande fluidité et permet de circuler dans des rues peu voire pas accessibles en véhicule et ainsi de rencontrer un public qui ne se déplacerait pas, voire qui pourrait fuir à la vue d'une voiture ou d'un camion. C'est un mode de maraude particulièrement adapté au contexte plus urbain, en d'autres termes les centres-villes où les difficultés de circulation et de stationnement sont courantes.

Néanmoins, opérer à pied dans l'espace public n'est pas sans son lot de difficultés car il faut combiner l'imprévisibilité de l'environnement à la nécessité d'opérer discrètement pour ne pas attirer l'attention sur soi comme sur les personnes rencontrées afin de ne pas les stigmatiser.

Dans l'espace public, tous les protagonistes sont exposés à l'attention parfois hostile ou ne serait-ce qu'à la curiosité des passant-es, des clients et parfois des membres des réseaux d'exploitation.

L'intervention à pied peut parfois être un obstacle à un certain niveau de confidentialité pourtant indispensable pour aborder des sujets complexes tels que les causes et conséquences de la prostitution, les violences subies dans le contexte prostitutionnel, la sortie de prostitution, ou encore les problèmes de santé...

Aux difficultés liées à l'environnement humain s'ajoute le fait que les équipes pédestres doivent parfois intervenir dans des conditions climatiques difficiles (grosse chaleur ou grand froid, pluie...) tout en transportant du matériel parfois pesant (matériel de prévention, brochures d'information...), en sac à dos.



Repères de bonnes pratiques

Limiter les équipes de maraudes pédestres à deux salarié-es permet d'éviter d'être trop visibles dans l'espace public, permettant de réduire la stigmatisation du public rencontré et renforce la sécurité des salarié-es sur le terrain.

Les maraudes véhiculées



Observations de terrain

Des équipes de l'Amicale du Nid réalisent des maraudes véhiculées de jour comme de nuit. Voiture, utilitaire ou camion, tous sont considérés comme un outil indispensable permettant aux équipes de se rendre sur les lieux de prostitution notamment les plus éloignés, à l'instar des axes routiers en Isère et Savoie, des routes départementales de l'Hérault, ou encore du Bois de Boulogne à la périphérie de Paris. C'est un moyen de transport (de salarié-es et de matériel) qui peut également servir de « lieu d'accueil » du public pour des demandes ponctuelles et confidentielles sur le terrain ou lorsque les conditions climatiques sont particulièrement mauvaises, et ce peu importe la taille. De nuit, le véhicule contribue à renforcer un sentiment de sécurité pour les salarié-es.



Observations de terrain

L'Amicale du Nid à Paris est la seule équipe à disposer d'un camion qui présente l'avantage de créer un endroit « hors de la prostitution » sur le lieu de prostitution, confidentiel (puisque'il est possible de fermer la porte) où peuvent être menées des actions collectives et individuelles de réduction des risques et des dommages ou de courts entretiens en vue de répondre à des besoins urgents. La possibilité de faire rentrer une plusieurs personnes afin de partager un moment convivial autour d'une boisson favorise la création et le maintien de liens de confiance et est particulièrement apprécié du public surtout lorsque les conditions climatiques sont difficiles. En revanche, il est nécessaire de compter parmi ses équipes des salarié-es capables et volontaires pour conduire un véhicule de ce calibre et de prévoir un budget alloué à une place de stationnement aux dimensions adaptées. Les autres sites de l'Amicale du Nid réalisent leurs maraudes véhiculées à bord de voitures ou d'utilitaires.



Illustration

Les équipes ont choisi le type de véhicule qui correspond le mieux à leurs modes d'intervention et leurs besoins. Par exemple, pour l'Amicale du Nid en Isère et Savoie il n'y a pas de besoin d'utiliser des véhicules plus grands permettant l'accueil du public car les personnes rencontrées en maraude sont très éparpillées géographiquement, ce qui confère de facto une certaine discrétion.

FRÉQUENCE



Observations de terrain

La fréquence des maraudes de rue varie de deux par mois à cinq par semaine. Cet écart s'explique aussi bien par les différences de moyens humains au sein des équipes et leur configuration ainsi que par le volume et les besoins du public rencontré sur le terrain.

Par ailleurs, la fréquence des maraudes est souvent adaptée au nombre de personnes rencontrées lors des interventions de terrain. Sur les territoires où le nombre de personnes en situation de prostitution de rue est réduit – et il se réduit avec le développement des mises de contact avec les « clients » via le numérique – il est possible de répondre aux besoins et d'assurer un suivi même avec une présence de terrain limitée.

Enfin, certains territoires sont couverts aussi bien par l'Amicale du Nid que par d'autres acteurs associatifs et ne requièrent donc pas une présence renforcée de nos équipes spécifiquement.

MATÉRIEL MIS À DISPOSITION

OUTILS DE RÉDUCTION DES RISQUES SANITAIRES



Observations de terrain

La prostitution implique toujours un risque majeur pour la santé physique et psychique des personnes, comme l'a très bien démontré la revue de littérature de Marie-Hélène Franjou¹, la thèse de Judith Trinquart², les recommandations de la Haute Autorité de Santé³ ou le rapport d'information du Sénat⁴. En remettant des outils de réduction des risques et des dommages, notamment pour réduire les risques infectieux sexuellement transmissibles (IST), l'objectif des équipes est avant toute chose de donner aux personnes des moyens de limiter voire éviter des contaminations, en particulier pour les plus

1. FRANJOU Marie-Hélène, la santé des personnes en situation de prostitution, 2023 – [Prostitution et Santé : Le nouveau Guide. Repères de l'Amicale du Nid - Amicale du Nid](#)
2. TRINQUART Judith, La décorporalisation dans la pratique prostitutionnelle : un obstacle majeur à l'accès aux soins, 2002
3. État de santé des personnes en situation de prostitution et des travailleurs du sexe et identification des facteurs de vulnérabilité sanitaire, recommandation en santé publique, Haute Autorité de santé, janvier 2016
4. Situation sanitaire et sociale des personnes prostituées : inverser le regard – Rapport d'information du Sénat n°46 (2013-2014), déposé le 8 octobre 2013

précaires, accompagnés d'un dialogue, d'informations, de conseils. Cette mise à disposition de matériel est d'autant plus importante qu'il est très fréquent que des acheteurs d'actes sexuels proposent de « payer plus cher » en échange d'un rapport sans préservatif.

Toutes les équipes de l'Amicale du Nid observent que la santé fait partie des sujets les plus fréquemment abordés par le public dans le contexte d'aller-vers. Ces questions de santé constituent un excellent vecteur pour initier les échanges auprès des personnes en situation de prostitution.

En fonction des financements, des demandes et des besoins identifiés sur le terrain, les sites de l'Amicale du Nid distribuent des combinaisons variées d'outils :

- Des préservatifs externes ou dits « masculins »,
- Des préservatifs internes ou dits « féminins »,
- Du lubrifiant,
- Des lingettes aseptisées,
- Des lingettes intimes de toilette,
- Des tests de grossesse,
- Des éponges menstruelles,
- Des protections hygiéniques...



Illustration

L'équipe mobile de l'Amicale du Nid en Seine-Saint-Denis dispose de l'éventail d'outils de réduction des risques le plus large et tous permettent d'aborder les violences du système prostitutionnel à travers les prismes de la santé et de l'accès aux droits. Par exemple, à plusieurs reprises lors de maraudes, des femmes ont relaté des violences dont elles étaient victimes de la part de clients lorsqu'ils apercevaient des saignements menstruels au cours d'un acte sexuel tarifé. Pour dissimuler les saignements et ainsi éviter les violences, il leur arrivait de placer des serviettes hygiéniques pliées au fond de leur vagin (pratique courante dans le contexte prostitutionnel, qu'il s'agisse de serviettes hygiéniques ou encore de lingettes pour bébé). Non seulement la méthode n'est pas efficace en ce qui concerne les saignements mais présente des risques pour la santé (infections, irritations...). L'équipe propose donc des éponges menstruelles et en utilise la distribution pour évoquer non seulement la santé sexuelle et reproductive mais également la violence du système prostitutionnel – ici du client.

Le choix des outils de réduction des risques et des dommages remis par les équipes sur le terrain dépend bien plus souvent de financement ou plutôt de l'absence de financement continu que du seul choix des équipes de l'Amicale du Nid. En effet, si en ce qui concerne les préservatifs externes beaucoup de sites de l'Amicale du Nid bénéficient de

dons de l'Agence Régionale de Santé, d'une part ce n'est pas le cas de toutes et d'autre part cela ne concerne pas toutes les catégories d'outils.

Certaines équipes peuvent recevoir des dons de la part d'autres structures ; c'est par exemple le cas pour les préservatifs internes dont dispose l'Amicale du Nid à Paris données par un Centre de planification. Toutefois, les capacités et ou la volonté du donateur (qui lui-même dispose de financements) ne présentent aucune garantie de pérennité ; certaines ont vocation à être ponctuelles dès le départ.



Repères de bonnes pratiques

Demander et obtenir des financements pérennes pour les divers types de matériel de réduction des risques et des dommages permet de mettre à disposition des équipes sur le terrain un large éventail d'outils permettant de créer du lien autour de la santé des personnes en situation de prostitution.



Observations de terrain

La plupart des outils de réduction des risques et des dommages nécessite de former un minimum les salarié-es en charge de les diffuser afin de d'encourager une utilisation optimisée sur le terrain. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, il n'est pas rare de rencontrer des personnes en situation de prostitution ne connaissant pas un certain nombre d'outils ou n'utilisant pas certains outils correctement. Par exemple, il est fréquent de devoir expliquer comment faire et interpréter un test de grossesse urinaire à des jeunes femmes qui n'en ont jamais fait, ou de répéter que la superposition de deux préservatifs externes au lieu de réduire le risque de contamination augmente considérablement le risque de rupture des préservatifs du fait de la friction du latex.

« Quand je suis arrivée à Paris, on m'a laissée sur le trottoir avec juste du Norlevo... On ne m'a pas donné de préservatifs et je n'en avais jamais utilisé. Ce sont les associations qui m'ont appris. »

Parole d'une personne rencontrée

Plus sont diversifiés les outils que proposés lors des maraudes, plus il est possible que les équipes ne soient pas réellement familiarisées avec l'usage de certains d'entre eux, comme par exemple le préservatif interne qui présente pourtant l'avantage de replacer l'usagère comme principale actrice de sa propre réduction des risques et des dommages. Plus généralement, une formation de base permet de répondre aux questions et besoins immédiats émanant du terrain.



Repères de bonnes pratiques

Prévoir des sensibilisations, formations ou échanges de pratiques professionnelles sur les propriétés et l'usage des divers outils de réduction des risques et des dommages à l'attention de tou.tes les salarié-es participant aux maraudes. Dans ce cadre, il peut être pertinent de faire appel à des partenaires experts sur certaines thématiques telles que la santé sexuelle et reproductive ou la transmission et la prévention des infections sexuellement transmissibles.



Observations de terrain

Si toutes les équipes de l'Amicale du Nid distribuent bien du matériel de réduction des risques et des dommages, elles divergent parfois dans la logique de distribution. D'un côté, la vaste majorité des équipes offrent spontanément et systématiquement tous les outils dont elles disposent car elles considèrent que la promotion de la santé des personnes en situation de prostitution fait partie de leurs missions sur le terrain. D'un autre côté, des équipes ne remettent de matériel qu'à la demande du public rencontré sur le terrain afin de ne pas « se substituer à la demande ».

Enfin, certaines équipes adoptent un positionnement « hybride » en distribuant automatiquement certains outils (très souvent les préservatifs externes) et en limitant la diffusion d'autres (souvent les plus coûteux) à certains publics (par exemple les femmes en situation de prostitution en camionnettes sur les routes départementales du fait de leur grand isolement) ou à la demande de la personne.

BOISSONS ET DENRÉES ALIMENTAIRES

À propos de la distribution de boisson et/ou denrées alimentaires, la pratique oscille entre :

- Les équipes qui en proposent systématiquement,
- Les équipes qui n'en proposent que lorsque les conditions météorologiques le requièrent. Par exemple des bouteilles d'eau en période de forte chaleur ou boissons chaudes en périodes de grand froid.

Pour les sites de l'Amicale du Nid qui ont fait le choix de proposer une boisson, c'est presque toujours lors de maraudes véhiculées à cause du poids du matériel nécessaire (plusieurs litres de liquide, des denrées, thé, café, des gobelets...). Pour ces équipes, offrir a minima une boisson chaude représente une raison légitime supplémentaire autre que la distribution de matériel de réduction des risques et des dommages, de se trouver et rester dans la rue auprès du public. Cela permet entre autres de :

- Faciliter la prise de contact et la conversation ;

- Jauger la disposition ou non de la personne à échanger ;
- Créer des conditions de convivialité et le sentiment d'un moment « de pause de la prostitution » sur le terrain ; cela permet notamment de « normaliser » les échanges autour d'un objet (une boisson) ayant moins une connotation prostitutionnelle que les outils de réduction des risques et des dommages par exemple.
- Dans les cas les plus extrêmes, pallier ponctuellement à la faim et repérer les personnes les plus précaires. Ce fut le cas pendant la crise sanitaire liée au COVID, où des personnes se sont retrouvées absolument seule et abandonnées, avec très peu à boire et à manger



Repères de bonnes pratiques

Proposer une boisson et/ou des denrées alimentaires permet de créer un sentiment de convivialité et une certaine informalité qui favorise la prise de contact et/ou les échanges avec le public sur le terrain : de la même manière que pour les outils de réduction des risques et des dommages, des demandes et obtention de financement sont nécessaires pour la qualité des aller-vers.

SUPPORTS INFORMATIFS



Observations de terrain

Toutes les équipes de l'Amicale du Nid ont à leur disposition un large éventail d'informations sur support papier qu'elles distribuent lors des maraudes physiques. A minima, elles disposent toutes de cartes de présentation de l'association sur lesquelles figurent les informations de base permettant aux personnes rencontrées dans la rue qui le souhaiteraient, de se rendre dans nos locaux (numéro de téléphone, adresse, plan, moyens de transport public pour s'y rendre...).

En parallèle, les équipes de l'Amicale du Nid élaborent leurs propres dépliants ou flyers, voire distribuent ceux de partenaires. Il peut s'agir d'informations généralistes sur des thématiques pertinentes pour les personnes rencontrées, aussi bien que des renseignements sur un événement spécifique à venir, ou encore les coordonnées de partenaires locaux...



Illustrations

- Pour apporter une réponse concrète aux faits de violence rapportés par les femmes en situation de prostitution en Seine-Saint-Denis, l'équipe mobile a développé une brochure décrivant pas-à-pas les étapes jusqu'au dépôt de plainte, ainsi qu'un livret très fourni sur le psycho-trauma, disponible lors de toutes les maraudes.

- A chacune de ses sorties, l'équipe d'Isère et de Savoie propose des dépliants avec les noms et coordonnées de leurs principaux partenaires santé les plus proches du lieu où est réalisée la maraude afin d'orienter les usagères vers les lieux de soins les plus pertinents en cas de besoin.
- Plusieurs fois par an, l'équipe de Paris organise des actions de dépistage rapide sur les lieux de prostitution (TROD : test rapide d'orientation diagnostique) ; afin de prévenir les personnes susceptibles de vouloir y participer suffisamment à l'avance, l'équipe prépare des flyers d'invitation largement remises lors de maraudes plusieurs semaines en amont de l'action



Observations de terrain

La majorité des personnes en situation de prostitution sont migrantes, et beaucoup ne parlent et ne lisent pas du tout le français voire sont analphabètes. Afin que les informations distribuées sur support papier soient exploitées au mieux, il conviendrait de les rendre disponibles en plusieurs langues et en format « facile lire, facile à comprendre » avec un maximum de pictogrammes ou infographies...



Repères de bonnes pratiques

Disposer d'un budget permettant la traduction des supports distribués par les équipes pour garantir la diffusion d'informations fiables au nom de l'Amicale du Nid, tout en s'assurant que le message véhiculé est bien compris par les divers publics quelques soient leurs origines.

MATÉRIEL D'IDENTIFICATION DE L'AMICALE DU NID



Observations de terrain

La majorité des équipes de l'Amicale du Nid ont pris le parti de ne pas utiliser de matériel d'identification de l'association lors de maraudes physiques que ce soit sur leur personne (chasubles, sac à dos griffé « Amicale du Nid »...) ou sur le véhicule (stickers d'identification ...). Cela permet aux équipes d'opérer avec une certaine discrétion, surtout dans le cadre de maraudes pédestres où la probabilité d'être pris à partie ne serait-ce que par les réseaux de proxénétisme et de traite ou passant-es est

déjà forte. En outre, moins de visibilité en tant qu'« Amicale du Nid » signifie également moins de stigmatisation dans l'espace public pour les personnes qui acceptent d'échanger avec nous.



Illustration

L'Amicale du Nid dans les Bouches-du-Rhône utilise des chasubles et un pare-brise d'indentification mais uniquement lors de maraudes de nuit véhiculées hors Marseille, où les personnes sont véritablement isolées en bord de route donc ne s'inquiètent pas.

VALORISER L'ACTIVITÉ ET ÉCHANGER EN ÉQUIPE

VALORISER L'ACTIVITÉ

La valorisation de l'activité d'aller-vers, comme de toute activité permet :

- Une visibilité des évolutions des publics, lieux d'intervention, nombre de personnes rencontrées... ;
- Une valorisation quantitative et qualitative de cette activité au regard des autres missions de l'établissement ;
- Une valorisation auprès des financeurs.

ÉCHANGER EN ÉQUIPE

En plus des notes prises durant les maraudes, les équipes organisent des moments d'échanges : à minima pendant les réunions d'équipe, mais également dans certains cas lors de « débriefings » consacrés au thème de la maraude ou de manière informelle en équipe.

On constate que dans les équipes mobiles à proprement parler, la communication orale de l'information ne représente pas une difficulté : ce sont de petites équipes en constante communication et dont les réunions d'équipe se focalisent sur le déroulé des maraudes. Par exemple, les équipes mobiles de l'Amicale du Nid à Paris et en Seine-Saint-Denis, partagent physiquement le même bureau au sein de leurs locaux (à Paris et la Courneuve) : les occasions d'échanger ne manquent pas. Il en va de même pour l'Amicale du Nid dans les Bouches-du-Rhône qui a instauré des temps de débriefing officiels avec la

cheffe de service en amont de la maraude et après la maraude. En outre, la thématique des maraudes physiques figure toujours à l'ordre du jour de toutes les réunions d'équipe en présence d'un cadre.

En revanche, dans les équipes où les professionnel·les socio-éducatif·ves effectuent les maraudes physiques entre autres activités, les retours oraux ont presque toujours lieu uniquement durant la réunion d'équipe. Si l'aller-vers de rue fait partie des sujets abordés, il n'est pas nécessairement une priorité parmi le reste. En dehors des réunions d'équipe, il existe certes des échanges informels entre collègues, mais certaines équipes de temps de débriefing dédiés à l'aller-vers, permettant notamment de générer une véritable cohésion sur le terrain.

ANALYSE DES PRATIQUES

Difficultés inhérentes aux maraudes en présentiel



Observations de terrain

Lors des maraudes de rue les salarié·es sont exposé·es « in situ » aux violences inhérentes au système prostitutionnel, ce qui peut générer des difficultés professionnelles. A quelques exceptions près, il est peu fréquent que des salarié·es intègrent l'Amicale du Nid avec une expérience préexistante de travail de rue et ils·elles peuvent se trouver confronté·es à des difficultés spécifiques :

- Difficultés liées à l'environnement des maraudes : le contexte de rue en particulier de nuit, parfois dans des conditions climatiques difficiles (canicule, pluie, neige...), les risques qui peuvent émaner aussi bien des passant·es que des « clients » ou exploit·eurs, la fréquente consommation de substances altérant le comportement
- Difficultés liées à la réalité prostitutionnelle : la confrontation directe à la précarité, la nudité, être témoin « sans filtre » de l'exploitation sexuelle d'autrui, parfois de très jeunes personnes
- Difficultés liées à la nature de l'aller-vers, comme parfois la frustration de ne pas parvenir à voir évoluer certaines relations parfois pendant plusieurs années.



Observations de terrain

Il est fréquent que des équipes se retrouvent témoins ou même victimes directes d'actes de violences aussi bien verbales que physiques. Par exemple, dans le guide des maraudes élaboré par l'équipe mobile de l'Amicale du Nid en Seine-Saint-Denis sont mentionnées « les violences dont les professionnelles ont été témoins directs :

vols avec agression, agression sexuelle, viol, agressions physiques entre les femmes, menaces de morts [...]». Les salariées ont d'ailleurs développé un « protocole agression » pour y faire face.



Repères de bonnes pratiques

- S'assurer que toutes les équipes ont la possibilité de joindre une astreinte durant chaque maraude physique et réaffirmer la possibilité pour n'importe quel·le salarié·e de d'interrompre la maraude en cas d'incident.
- Mettre en place des protocoles et des sensibilisations ou formations sur la gestion de la violence aussi bien verbale que physique sur le terrain.

Groupe d'analyse des pratiques professionnelles

Afin de permettre aux salarié·es d'analyser et de travailler les éventuelles difficultés rencontrées dans le cadre professionnel, l'Amicale du Nid a en place des groupes d'analyse de pratiques (GAP) encadré par des professionnel·les. Il s'agit de temps d'échange durant lesquels les équipes peuvent réfléchir ensemble à leurs pratiques professionnelles.



Repères de bonnes pratiques

La thématique des maraudes physiques doit être abordée lors des analyses de pratique comme toutes les autres missions des équipes. Que ce soit en consacrant une partie de chaque analyse de pratique au travail de rue ou en dédiant une analyse de pratique selon la taille des équipes dédiées à cette mission, les salarié·es doivent pouvoir traiter l'information et la violence dont ils·elles sont témoins, éventuellement victimes sur le terrain.



PARTIE 3

ALLER-VERS NUMÉRIQUE

Selon les observations de l'OCRTEH¹, sur 4 sites Internet représentatifs, en moyenne en 2022, on dénombrait environ 34 000 annonces de prostitution en ligne par jour en France. Ce nombre ne peut être assimilé au nombre de personnes prostituées, plusieurs annonces pouvant concerner la même victime, plusieurs victimes pouvant être regroupées sur la même annonce et certaines annonces pouvant être temporairement inactives.

Par ailleurs, l'OCRTEH constate une forte augmentation de l'offre de prostitution sur Internet. En 2011, cette offre était de 35 % sur Internet et de 65 % dans la rue. En 2020, 90 % de l'offre passerait via Internet et les réseaux sociaux.

Face à ces constats, la mise en œuvre des maraudes numériques est en plein développement au sein de l'Amicale du Nid, sur la base de l'expérience des équipes des Bouches-du-Rhône et de Bretagne.

Face au recul de la prostitution de rue constaté par l'ensemble des équipes de terrain, des postes ont été créés en 2021 en vue de développer l'aller-vers numérique sur presque tous les territoires.

À noter que nous choisissons le terme d'aller-vers ou maraude « numérique » et non pas « virtuelles », car cette terminologie permet de souligner que derrière chaque profil en ligne existe bel et bien une personne dont l'exploitation est réelle.

1. OCRTEH : office central pour la répression de la traite des êtres humains

ALLER-VERS NUMÉRIQUE À L'AMICALE DU NID

L'aller-vers numérique se décline en plusieurs dimensions :

- Une communication générale à destination du grand public avec pour objectif de faire connaître et comprendre les réalités du système prostitutionnel, la nécessité de changement de regard social sur les personnes prostituées, hélas amplement stigmatisées et de regard sur les acheteurs d'actes sexuels tarifés, premier maillon du système.
- Une communication ciblée auprès de personnes aux éventuelles vulnérabilités, comme les jeunes – mineur-es ou jeunes majeur-es (cf. site Internet dédié « je n'suis pas à vendre » et son compte Instagram)
- Une communication ciblée auprès des personnes en situation de prostitution sur les lieux ressources pour en parler, voire entamer un accompagnement (comme l'Amicale du Nid) et proposant des informations sur l'accès aux droits communs.
- Une prise de contact personnalisé, à partir de « petites annonces » / profils publiés sur Internet.



Illustration

L'Amicale du Nid en Bretagne



SNAPCHAT



FACEBOOK



INSTAGRAM



TIKTOK

Diffusion de l'information

Publication 1 à 2 fois par semaine sur nos réseaux (santé, accès aux droits, événements).

Actions de réduction des risques

Publication régulière d'informations sur la santé sexuelle et la vie affective

Relais d'informations et d'actualités

Publication d'infos transmises par d'autres acteurs associatifs (CEGIDD, ARS,...) comme par exemple lors de l'épidémie du MonkeyPox (variole du singe) durant l'été 2022.

HISTORIQUE DE L'ALLER-VERS NUMÉRIQUE À L'AMICALE DU NID

L'Amicale du Nid dans les Bouches-du-Rhône : la précurseure

Dès 2014, l'Amicale du Nid dans les Bouches-du-Rhône a souhaité apporter une réponse

opérationnelle à l'essor de la prostitution sur Internet. Pour créer du lien avec ce public « invisible » dans l'espace public, les principes de la maraude physique ont été adaptés à une action en ligne sur de nombreuses plateformes utilisées (détournées) à des fins de proxénétisme aggravé ou de traite humaine à des fins d'exploitation sexuelle : des sites d'« escorting », des sites d'annonces généralistes (Vivastreet, Wannonce...), des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Snapchat...) en passant par les chats ou des forums de discussions...

La prise de contact a lieu en deux temps : une première phase d'identification des « profils » sur les diverses plateformes puis une prise de contact via l'envoi de SMS et plus tard, messages via l'application WhatsApp. Au fil des années, l'Amicale du Nid dans les Bouches-du-Rhône a développé des outils de présence numérique et de suivi de l'action.

L'Amicale du Nid dans l'Hérault : en deux temps

- En 2013, l'Amicale du Nid de l'Hérault avait lancé une mission d'observation de la prostitution sur Internet dans le but d'en tirer des recommandations. A l'époque, un site dédié avait été créé (« La Babotte tchat ») et l'équipe avait commencé à mener des maraudes numériques qu'elle avait fini par suspendre faute de résultats (ou dans la plupart des cas des retours négatifs) alors qu'il s'agissait d'une activité extrêmement chronophage.
- L'équipe a relancé son activité d'aller-vers numérique en 2020 dans un contexte de confinement sanitaire lié à l'épidémie de COVID. Forte des leçons tirées de la précédente tentative et de l'expérience accumulée notamment par l'Amicale du Nid dans les Bouches-du-Rhône, l'équipe de Montpellier a remanié ses messages et notamment la présentation de ses missions. Les retours sont depuis plus positifs, certains contacts ayant par la suite débouché sur un accompagnement social en milieu ouvert.

L'Amicale du Nid en Bretagne : l'aller-vers « tout numérique »

En octobre 2020 l'Amicale du Nid s'est installée en Bretagne – couvrant les quatre départements bretons. Sa création fait suite aux conclusions du diagnostic sur la prostitution dans la région, mené par l'association et commandité par la direction régionale aux droits des femmes. La prostitution de rue est quasi inexistante dans la région, elle est facilitée presque uniquement sur Internet.

L'équipe de l'Amicale du Nid en Bretagne, avec pour chef de service l'ancien coordinateur de l'équipe mobile des Bouches-du-Rhône, est le seul site de l'association à ne réaliser que des maraudes numériques. La majorité de la file active a été amorcée par une rencontre au cours de l'une de ces actions en ligne.

En plus des contacts « classiques » sur les sites d'annonces généralistes et spécialisées,

L'équipe de Bretagne a également développé une présence sur différents réseaux sociaux et continue d'expérimenter la prise de contact sur ce type de plateformes. En parallèle, elle forme de plus en plus d'équipe de l'Amicale du Nid à ces actions.

Développement de l'aller-vers numérique par les postes financés par l'AGRASC¹

Le constat du déclin de la prostitution de rue tandis que continue de se développer la mise en contact avec les acheteurs d'actes sexuels sur Internet (95% en ligne²) n'a fait que se confirmer suite à l'épidémie de COVID et aux diverses restrictions d'accès à l'espace public qui s'en sont suivies.

Grâce à un financement de l'AGRASC, dans le cadre d'un projet national de l'Amicale du Nid à déploiement territorial, plusieurs postes en contrat à durée déterminée ont été créés afin de mettre en place et développer des activités d'aller-vers numérique au sein de l'Amicale du Nid (en Bretagne, à Toulouse, à Lyon et en Ile-de-France). Chargées d'évaluer les conditions de faisabilité et de développer la pratique des maraudes numériques au sein des diverses équipes, les titulaires des postes ont poussé la réflexion plus loin en explorant de nouvelles techniques, comme par exemple la prise de contact via les réseaux sociaux, ou en tentant d'harmoniser l'identité visuelle de l'Amicale du Nid sur les réseaux sociaux.

OBJECTIFS

Même si les maraudes physiques et numériques partagent un certain nombre d'objectifs communs, l'aller-vers via Internet est bien un mode d'intervention à part entière avec des buts spécifiques correspondant à la réalité de l'espace numérique :

Rencontrer les personnes en situation de prostitution via Internet

L'objectif principal des actions en ligne est bien de générer une rencontre - en ligne dans un premier temps - avec les personnes en situation de prostitution hors rue ou sur route, ou du moins non exclusivement. Il s'agit avant toute chose de proposer un espace de dialogue à des personnes souvent très isolées (voire pour certaines en danger absolu), puis, une fois ce dialogue établi, tout l'enjeu consiste à transposer la rencontre numérique en relation dans la réalité en se rencontrant en personne sur le

1. AGRASC : Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués

2. Source : Source : PROSTCOST - Estimation du coût économique et social de la prostitution en France - Mouvement du Nid / PSYTEL - Mai 2015

service ou dans un lieu tiers. L'objectif n'est pas de proposer un accompagnement par texto ou via les réseaux sociaux.

Développer une présence en ligne

En parallèle des « maraudes de contact », l'aller-vers numérique au sens large consiste également à construire une présence en ligne en créant des profils sur différents réseaux et plateformes virtuels, puis en générant et diffusant du contenu pertinent aux yeux du public cible : santé, droits, missions de l'association (à l'instar de ce qui peut être fait en rue) etc... Cette visibilité croissante confère une plus grande légitimité à la présence de l'Amicale du Nid en ligne car elle lui permet d'être identifiée comme une « ressource fiable » et ainsi renforcer le sentiment de confiance envers l'association. Tel un cercle vertueux cela encouragera in fine les personnes qui le souhaiteraient à mobiliser plus directement les divers sites de l'Amicale du Nid présentes en ligne.

Observer un nouvel espace de prostitution

Les activités de maraudes numériques permettent également d'observer et de comprendre un autre aspect du fonctionnement du système prostitutionnel. La présence des équipes sur les sites d'« escorting » ainsi que sur les réseaux sociaux a permis par exemple de mettre en évidence un public plus jeune qui utilise en priorité certains réseaux sociaux pour rentrer en contact avec des clients, une grande mobilité des personnes en situation de prostitution via Internet (organisation de véritables « sexe tours »), des niveaux de langages différents... En observant les différents profils en ligne, les équipes peuvent, entre autres, signaler des situations préoccupantes et notamment des présomptions de minorité au travers du dispositif PHAROS.

PRINCIPES

La plupart des principes appliqués à la réalisation des maraudes physiques ont été réinterprétés à la lumière des spécificités du contexte numérique :

La régularité de la présence comme facteur de lien et de légitimité

Tout comme en rue, l'expérience a montré que la régularité de la présence, même numérique, permettait de générer de la confiance chez les interlocuteur-ices. Dans ce contexte spécifique cette présence de rendre les équipes « réelles » : ce sont bien des personnes qui communiquent et postent régulièrement du contenu inédit.



Illustration

L'équipe de l'Amicale du Nid en Bretagne a commencé avec seulement trois salarié-es (aujourd'hui sept) : il est alors arrivé parfois que les maraudes numériques soient suspendues pendant plusieurs semaines (vacances estivales concomitantes, files actives saturées et plus la capacité humaine d'absorber de nouvelles demandes...). Lorsque cela est arrivé, l'équipe a constaté qu'il lui fallait plusieurs semaines pour rétablir sa présence sur le web et que durant cet intervalle, elle recevait moins de réponses suite aux maraudes et était généralement moins sollicitée. Pour résumer et selon leurs termes : « plus on le fait, plus cela fonctionne ».

L'adaptation au public et à leurs modes de communication numérique

Plus encore que lors des rencontres en rue, la nature même de la relation numérique impose une très grande adaptabilité à la temporalité des personnes contactées dans le cadre de maraudes en ligne. Même si une réponse à un message envoyé peut être reçue plusieurs jours voire plusieurs semaines après, la réactivité de l'équipe en cas de sollicitation est clef pour démarrer la relation. Pour favoriser l'immédiateté, l'Amicale du Nid en Bretagne et dans l'Hérault essaient de limiter leurs engagements dans les heures qui suivent les maraudes de contact afin de pouvoir entamer immédiatement la conversation au cas où une réponse serait reçue par l'équipe.

En plus de la temporalité il convient plus que jamais de s'adapter au mode de communication du public : le langage utilisé, le moyen de communication de prédilection (WhatsApp, texto...), le format (écrit, message vocal...), etc. étant à l'origine de la prise de contact, il faut le plus possible adopter la manière de communiquer privilégiée par les interlocuteurs, pour favoriser un retour de leur part.

Enfin, il convient de s'adapter aux changements rapides et fréquents des outils de communication numériques. A l'apparition de chaque nouveau réseau social ou plateforme en ligne, il convient d'en observer le fonctionnement puis, si l'on constate la présence d'activité prostitutionnelle, apprendre à le manier pour pouvoir communiquer.

Avancer « à visage découvert »

Le but étant d'instaurer une relation de confiance durable avec les personnes contactées, toutes les équipes s'accordent à dire qu'il convient d'« avancer à visage découvert », c'est-à-dire d'explicitier clairement qui l'on est et ce que l'on propose, et ce dès

le premier message de prise de contact, même s'il pourrait paraître tentant de se faire passer pour un client ou ne pas pleinement révéler les missions de l'association pour favoriser la prise de contact. En effet, en tant qu'Amicale du Nid il est parfois difficile d'obtenir des réponses d'un public qui ne se reconnaît pas toujours dans la notion de « prostitution » ou qui peut être sous l'emprise et le contrôle de réseaux de proxénétisme qui n'ont aucun intérêt à nous laisser communiquer avec des personnes qu'ils exploitent.

DÉCONSTRUIRE D'ÉVENTUELLES IDÉES REÇUES

Les activités d'aller-vers numérique ne sont pas une activité « en plus » qu'une équipe mène si et quand elle a le temps

Sans une véritable régularité et de réels moyens humains et techniques dédiés, l'impact est marginal voire inexistant. Il est nécessaire que l'établissement en fasse une activité à part entière et y alloue des ressources ad hoc. En plus des ressources, il est important de former les salarié-es à ces activités spécifiques afin qu'ils puissent non seulement les poursuivre mais également les développer.

Les maraudes numériques ne sont pas une « simple » transposition des maraudes physiques ou « de rue » à l'espace numérique

Même si certains principes d'action sont identiques, l'aller-vers numérique est bien un mode d'action spécifique avec ses propres difficultés. Par exemple, l'individualisation de la relation et la communication non verbale si importantes lorsqu'il s'agit de créer du lien en rue sont exclus des échanges en ligne. Pour des équipes habituées au travail de terrain et qui pourraient s'attendre à retrouver des échanges de nature similaire en ligne, le décalage peut être difficile à assimiler. « Il faut faire le deuil de la rue » comme le résume parfaitement bien le chef de service de l'Amicale du Nid en Bretagne.

Les maraudes numériques ne sont pas moins violentes que les maraudes de rue juste par ce qu'elles se déroulent derrière un ordinateur

La violence liée à la nudité, au langage cru, à la jeunesse affichée par certains profils et en parallèle l'absence d'échanges concrets sont souvent aussi voire plus mal vécues par les équipes, que l'insécurité en rue. « Les photos sont plus choquantes que ce que l'on voit dans la rue » exprimait ainsi une équipe Intermède. Outre la violence symbolique, il existe bel et bien un réel risque de violence à l'encontre des salarié-es de l'Amicale du Nid.



Illustration

Plusieurs jeunes femmes ont confié à l'Amicale du Nid de l'Hérault qu'il leur avait été fortement conseillé de ne pas accepter les invitations de l'association sur les réseaux, ce qui tend à prouver que nous sommes identifiés par le public et leurs exploiters. Or, il est impossible de savoir quelles informations relatives à l'équipe peuvent être relayées par ces jeunes femmes et à qui, c'est pourquoi sur les cartes de visite des membres du Fil ne figurent que leurs prénoms afin de protéger le plus possible leur identité.



Repères de bonnes pratiques

Organiser des temps d'échange spécifiquement dédiés aux salarié-es effectuant des maraudes numériques, comme pour toute autre mission. Que ce soit lors de groupes d'analyse professionnelle consacrés à cette thématique spécifique ou durant les réunions d'équipe hebdomadaires, note champ d'activité impose la réduction des risques psychosociaux. Risques majorés par le fait que les professionnel-les sont majoritairement des femmes, donc statistiquement plus à risque en termes de violences sexistes et sexuelles subis.

Adopter des mesures visant à garantir la sécurité et préserver l'identité des salarié-es en se basant en interne sur les retours d'expérience des équipes.

MARAUDES DE CONTACT

Les maraudes dites « de contact » ont pour objectif de chercher, d'identifier et d'établir un contact avec des personnes qui proposent des actes sexuels tarifés via des annonces sur des sites Internet ou des réseaux sociaux. L'aller-vers de contact peut être divisé en trois étapes :

- Identifier des plateformes proxénètes sur lesquelles sont facilitées les transactions prostitutionnelles (sites, réseaux, messageries, chats, forums...), puis des profils proposant une activité prostitutionnelle, ou en d'autres termes « marauder ».
- Etablir un contact direct avec les personnes concernées via l'envoi de messages personnalisés par SMS ou d'autres méthodes de contact spécifiées sur les annonces, principalement des réseaux sociaux.
- Poursuivre des échanges et répondre à d'éventuelles demandes qui pourraient émerger jusqu'à une possible rencontre dans la réalité.

SUR QUELS SITES ?



Observations de terrain

La plupart des maraudes de contact ont lieu sur des sites d'annonces :

Sur des sites d'annonces généralistes :

Wannonce, Le Bon Coin, anciennement Viva Street, etc. En général on trouve les annonces prostitutionnelles dans la rubrique « rencontres ». Les sites hébergés en France à l'instar de Wannonce, ne peuvent pas ouvertement publiciser de la prostitution puisque cela constituerait du proxénétisme. Dans ce cas, la difficulté réside dans l'identification d'éléments permettant de différencier les annonces de prostitution et de libertinage (photos, langage utilisés...) ce qui requiert un certain savoir-faire.

Exemple d'annonce prostitutionnelle publiée sur Wannonce

Lexie chez toi sur nantes

Annnonce re-publiée par Lexie44 le 1 juillet 2022 à 16:38.



Vérifiez si la photo existe ailleurs sur Internet : Image 1.

- Deux prénoms suggèrent une même annonce utilisée par deux personnes en situation de prostitution ou un réseau
- Photo très sexualisée
- Mode de communication privilégié dans le cadre de la prostitution
- Le déplacement à domicile est souvent un bon indicateur d'activité prostitutionnelle

Annonce Informations complémentaires

Pays, Région : France, Pays de la Loire
Code postal, Ville : 44000, Nantes

Bonjour je suis **Layla**
J'ai 23 ans je suis italienne marocaine française.
Dans la vie j'aime faire de nouvelles rencontres sans prises de tête.
A bientôt peut être!
Préférence pour Whatsapp

Annonce Informations complémentaires

Identité de genre : **Une femme**

Déplacement : **Se déplace seulement**

Age : 23 ans

Taille : 160 cm

Poids : 95 kg

Couleur des cheveux : Châtains

Couleur des yeux : Noisettes

Origine ethnique : Arabe

Sur des sites d'annonce spécialisés aussi dits d'« escort » ou d'« escorting » (Lady Xena, Sex Model, 1baiser, Tescort, etc.)

Souvent hébergés à l'étranger, le contenu des annonces est sans équivoque et les photos très explicites. Comme dans un catalogue tout y est décrit : des mensurations de la personne jusqu'aux tarifs de toutes les « prestations » proposées, en passant par les commentaires navrants des clients. Il s'agit également d'un service payant pour le client mais aussi pour celles ou ceux qui souhaiteraient une meilleure visibilité sur le site.

Au niveau des sites de l'Amicale du Nid, la pratique la plus répandue consiste à limiter le champ de chaque maraude sur ces sites en se focalisant sur un nombre limité de plateformes, un public (hommes, femmes, personnes trans), une tranche d'âge, une aire géographique, etc. en utilisant les « filtres ».

Selon plusieurs équipes de l'Amicale du Nid, le site Tescort permet de repérer des profils d'hommes en situation prostitution : plusieurs ont par la suite donné suite aux messages envoyés par les professionnel·les.



Observations de terrain

Le dernier type de plateforme sur lequel ont lieu les maraudes numériques de l'Amicale du Nid sont des chats ou sites de messagerie instantanée, et principalement CocoChat bien que tous les sites de l'Amicale du Nid n'y voient pas la même pertinence. Si l'équipe mobile de l'Amicale du Nid dans les Bouches-du-Rhône considère CocoChat comme un moyen efficace d'entrer en contact avec le public, l'Amicale du Nid en Bretagne en revanche a cessé ses activités de maraude sur ce chat dissuadée par le grand nombre de fausses annonces (« brouteurs »¹).



Observations de terrain

Il existe une multiplicité de plateformes numériques sur lesquelles fleurissent les annonces à caractère prostitutionnel et chacune fonctionne selon son propre mode de communication, ses propres codes et un algorithme plus ou moins réactif. Pour « être partout » il est donc nécessaire que les équipes se familiarisent constamment à de nouveaux outils ce qui est extrêmement chronophage.

1. Un « brouteur » est un « arnaqueur » qui utilise internet (réseau social ou site de rencontres ou chat en ligne) pour extorquer de l'argent à sa victime. Le brouteur utilise plusieurs techniques pour arriver à ses fins.



Illustration

Une maraude numérique au relogement

(Extrait du rapport d'activité 2022 de l'Amicale du Nid en Bretagne)

AdN BzH Échanges entre Lucie, assistante sociale au sein de l'Amicale du Nid et Madame E

23/03/2022 Rencontre avec Madame E.

Après plusieurs contacts par SMS, échanges téléphoniques, rendez-vous manqués, nous rencontrons Madame E. lors d'une de nos permanences, deux mois après notre premier message.

19/05/2022 Les craintes de Madame E.

Madame E. explique avoir eu du mal à nous contacter, à franchir le pas et doutait de l'identité de la personne qui pouvait se cacher derrière notre message.

Madame E. a un CDD, elle se prostitue régulièrement. Elle est un soutien familial pour ses enfants qui sont en situation de précarité. De plus, lorsque nous la rencontrons, elle est hébergée chez un « gentil » client. Sa demande principale est de la soutenir concernant sa demande de logement social.

Madame E. réside dans une commune rurale et est en dehors de tout dispositif social. Elle craint que sa situation soit repérée et que la prostitution la desserve.

Le premier objectif de l'accompagnement est de rassurer Madame E. quant à sa situation, et de la replacer en tant que victime du système prostitutionnel. Elle n'est pas responsable de ce qui lui arrive.

Au mois d'août, Madame E. accepte que nous rentrions en contact avec les dispositifs sociaux du territoire.

01/09/2022 Lien avec les services de droit commun

Nous alertons l'adjointe aux affaires sociales de la commune où Madame E. vit. La personne que nous avons au téléphone est sensible à la problématique prostitutionnelle. Elle décide d'appuyer la demande de logement social de Madame E. De plus, nous orientons Madame E. vers le CDAS.²⁵ L'objectif de l'orientation est de lui permettre de rencontrer des acteurs du territoire et de la soutenir dans ses différentes démarches. Entre temps, elle signe un contrat de travail en tant qu'auxiliaire de vie dans un EHPAD.²⁶

16/11/2022 Accès au logement hébergeur

Madame E. obtient un logement social dans une commune alentour. Elle est soulagée de quitter le logement de son hébergeant et d'accéder à un logement autonome qui se situe à proximité de son travail. Depuis, l'accompagnement se poursuit, Madame E. nous sollicite ponctuellement lorsqu'elle est en difficulté ou afin de nous faire part de ses interrogations.



Illustration

D'un contact sur un site d'escorting au parcours de sortie de prostitution

(Extrait du rapport d'activité 2021 de l'Amicale du Nid en Bretagne)

C'est à l'occasion d'une maraude numérique, sur un site spécialisé d'escorting, qu'un binôme de travailleurs sociaux a contacté Violetta, se déclarant dans « la vie » Monsieur K. Il a été rencontré par l'Amicale du Nid suite au repérage sur Internet de son annonce, suivi d'un envoi de SMS.

Il a répondu au message et s'en est suivi un échange de textos sans qu'aucune demande ne soit formulée de sa part.

Puis, nous l'avons relancé trois semaines plus tard, en reprenant de ses nouvelles. Au fur et à mesure des échanges SMS, il s'est confié un peu plus sur sa situation personnelle. Il lui a été proposé de se rencontrer physiquement pour faire connaissance et échanger un peu plus sur son parcours. La première rencontre physique a eu lieu le lendemain dans notre permanence à Rennes. C'est à cette occasion que nous apprenons qu'il est originaire des Caraïbes.

Au fur et à mesure des rencontres, K. évoque la violence de la prostitution. K ne connaît pas la législation en France et subit des violences sexuelles de la part de clients qui profitent de cette méconnaissance. Le parcours de sortie de prostitution lui a été présenté avec les leviers qu'offre un tel parcours. Il a d'abord refusé cette proposition.

Après plusieurs semaines de réflexion, lors d'une autre rencontre sur notre permanence à Rennes, c'est K. qui est revenu sur ce dispositif du parcours de sortie. Il a demandé à ce que l'équipe le soutienne dans cette démarche d'alternative à la prostitution.

Quelques mois plus tard, K. a obtenu un accord pour une entrée en parcours de sortie de prostitution. M. exprime son soulagement de ne plus subir la prostitution et souhaite aujourd'hui reprendre ses études pour poursuivre son rêve de devenir infirmier. Cette situation témoigne de l'intérêt d'être présent sur Internet / réseaux sociaux et de développer de nouveaux savoir-faire afin de nous adapter à ces usages numériques en évolution permanente

D'un SMS ... au parcours de sortie de la prostitution (PSP) en 12 mois

- 04/05/2021 : 1er contact
- 27/05/2021 : 1ère rencontre à Rennes
- 10/06/2021 : Présentation du PSP

- 08/07/2021 : Demande de Monsieur de rentrer en PSP
- 15/12/2021 : Dépôt du dossier PSP
- 02/12/2021 : Commission départementale : ajournement le temps que la préfecture fasse plus de recherche sur Monsieur.
- 17/02/2022 : Accord PSP
- 05/04/2022 : Obtention d'une autorisation provisoire de séjour avec autorisation de travail

Bonjour Violetta,

Je m'appelle Lola et je suis avec mon collègue Romain.

Nous avons vu votre annonce sur wannonce.

Nous travaillons pour l'association l'Amicale du Nid Bretagne qui accompagne les escortes, hotesses...

Si vous avez des questions, envie de rencontrer un professionnel (infirmier 🩺, médecin 🩺, travailleur social 🧑🏻...) ou besoin de matériel de prévention (préservatifs, gel), vous êtes la bienvenue 🍷 !
Nous sommes sur Rennes ce jeudi et vendredi.

Échanges en : 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷
Lola 🇫🇷 et Romain 🇫🇷

Plus d'infos au 📞 06 35 47 60 33
Snapchat 📷 : adnbretagne
Instagram 📷 : adnbretagne
Facebook 📷 : adnbretagne

Bonjour, merci pour les infos. Je fais attention de votre message, bonne après midi
4 mai à 15:28

Ok Violetta, est ce que tout va bien pour vous ?

Et ben j'espère bien que ça va aller.

Pourquoi ça n'irait pas ? 😊

Avec la crisis, on est plus isolé.

Vous voyez moins de monde ?

mardi 25 mai • 15:27

Violetta, soy Lola de la asociacion amicale du nid. Cómo está?

Oui bjr

Je vais bien merci et vous

Ça va merci, nous avons commencé à discuter un peu il y a quelque temps et je voulais savoir comment vous alliez

Je vais bien merci, au moins il y a la santé c'est l'important

Ok, n'hésitez pas si vous avez besoin de conseils 🙋

Vous avez tout ce qu'il faut au niveau medical du coup?

Mon dernier dépistage c'était en janvier je voulais le refaire. Apres aussi je voudrais savoir si vous faites un accompagnement juridique

Pour le dépistage je ne sais pas si vous le faite en clinique mais je peux vous conseiller des lieux gratuits et anonyme. Pour l'accompagnement juridique, on travaille avec des juristes. Ça dépend sur quoi exactement ?

À paris j'allais à l'hôpital de la Fontenay saint Denis, mais ici je ne connais pas au aller.

D'accord, je vais vous envoyer ça

Et pour l'accompagnement juridique ?

Actuellement je suis en situation irrégulier depuis 2019. J'avais un titre séjour vie et famille par le mariage mais on se divorce et la préfecture ma retiré la carte, je travaille mais je perdu mon travail à cause de ça, bon après voilà que je me trouve dans la profession

Je continue à chercher du travail mais sans aucun retour positif

Okay, oui je peux vous aider. Est ce qu'on peut se voir ? Se sera plus simple pour échanger

Oui bien sûr, il faut me dire où on pourrait se voir

Oui à l'esc villejean ? Est ce que vous connaissez ?

Je connais villejean oui, est-ce que c'est sur le boulevard Kennedy métro

C'est ça, juste en face de la station de metro. Au 42 boulevard Kennedy

À 15h ?

Ah d'accord, alors demain a 15h

Non pardon, jeudi. Je pensais l'avoir dit, autant pour moi.

Ok jeudi 27 a 15h

Parfait 😊

Merci de votre écoute

mardi 25 mai • 17:34

Y a pas de quoi, merci de m'avoir fait confiance 😊

jeudi 27 mai • 14:55

Bonjour, si c'est toujours ok pour aujourd'hui 15h n'hésitez à m'appeler quand vous arrivez 😊 vous allez voir le batiment est en construction mais c'est quand même ouvert. Soit vous passez par l'accueil 📞 nous m'appeler et je viens vous chercher.



Découvrez le témoignage de cette personne qui explique en 3 courtes séquences audio sa rencontre avec les professionnel·les de l'Amicale du Nid et son entrée en parcours de sortie de la prostitution.



Repères de bonnes pratiques

Compte tenu de la multiplicité des plateformes existantes et des capacités humaines et techniques limitées, mieux vaut concentrer les efforts sur un nombre limité de sites et réseaux sur lesquels l'équipe obtient de bons retours au lieu de rechercher une présence sur toutes les plateformes à tout prix.

		Objectif		
		Repérage de « profils »	Prise de contact	Diffusion d'informations
Plateforme	SITE D'ANNONCES GÉNÉRALISTE	✓		
	SITE D'ESCORT SPÉCIALISÉ	✓		
	INSTAGRAM	✓		✓
	SNAPCHAT		✓	✓
	TIKTOK	✓	✓	✓
	WHATSAPP		✓	✓
	TELEGRAM	✓	✓	
	COCO CHAT	✓	✓	

QUI ?

Équipes de l'Amicale du Nid



Observations de terrain

Toutes les maraudes numériques de l'Amicale du Nid sont réalisées a minima par un binôme pour deux principales raisons :

- L'efficacité : entre la recherche des profils, leur inscription dans le document de suivi, l'envoi de messages personnalisés et d'éventuelles réponses, il ne fait nul doute qu'il s'agit d'une activité très chronophage. L'organisation en binôme (l'un-e chargé-e des recherches, l'autre des relevés de données) permet ainsi d'accélérer le processus et contacter davantage de personnes.
- La violence du contenu : être à deux permet d'échanger et, dans une certaine mesure, de mettre à distance la violence des images et du contenu auxquels sont exposés les équipes.

Personnes en situation de prostitution



Observations de terrain

- Le public rencontré durant les maraudes de contact, est principalement constitué de femmes et personnes transgenres, souvent d'origine étrangère. Par conséquent, les mêmes compétences (linguistiques, familiarité avec les questions de santé, le droit au séjour, la traite des êtres humains, le dépôt de plainte, etc.) sont requises en rue et en ligne.
- Grâce aux filtres utilisés lors de maraudes ciblées, quelques hommes en situation de prostitution répondent aux messages et ont sollicité l'aide des équipes. Enfin, même si les équipes ont de forts faisceaux d'éléments (voire quasi-certitude) de minorité concernant certains profils, ils restent néanmoins très difficiles à prouver : personne ne se présente comme ayant moins de 18 ans car les sites ne leur permettraient pas de créer un profil.
- À noter une spécificité de l'équipe bretonne qui parvient à échanger avec beaucoup de femmes françaises.



Observations de terrain

Il est très difficile de savoir à qui l'on s'adresse vraiment lorsque l'on échange en ligne. Toutes les équipes ont bien conscience que les réseaux proxénètes sont également présents sur les réseaux sociaux et sites d'annonces, de manière directe à travers des comptes/profils qu'ils gèrent, ou de manière indirecte en contrôlant les jeunes femmes « derrière l'écran ». C'est d'ailleurs ce que confirment les jeunes femmes elles-mêmes lorsqu'elles demandent à échanger en vidéo pour vérifier que nous sommes bien salarié·es d'une association et non pas des proxénètes tentant de les piéger.



Illustration

2 COMMENTAIRES



simosya

15 Apr 2022

Apparence : ★★★★★☆

Message : ★★★★★

I saw her on the website and immediately wrote her. The girl has a manager. I was answered quickly. The meeting was scheduled after 2 hours. It was Super!!!

Commentaire d'un client sur le site « Tescort » faisant référence à un proxénète



Illustration

Lors de l'une de ses toutes premières actions en ligne, l'Amicale du Nid en Haute-Garonne a envoyé via WhatsApp un message de prise de contact à une jeune femme dont elle avait repéré le profil en maraude numérique. En réponse elle a reçu un message vocal d'un homme parlant dans une langue qu'elle n'a pas pu identifier sur un ton menaçant.



Observations de terrain

Il est fréquent que plusieurs personnes partagent un même profil ou qu'elles multiplient les profils ne serait-ce que pour ne pas être reconnues par des proches. Il est également possible que la photo ne corresponde pas à la personne concernée par l'annonce ou le profil. C'est notamment ce qu'on pu confirmer plusieurs jeunes femmes à l'Amicale du Nid dans l'Hérault : les photos utilisées n'étaient pas les leurs mais des photos choisies par leurs proxénètes qui parfois les revendaient à d'autres exploiters... Pour résumer il est difficile de savoir à qui l'on s'adresse véritablement sur Internet.



Repères de bonnes pratiques

Il est plus prudent de choisir une configuration « privée » pour les comptes et profils utilisés sur les réseaux dans un objectif de contact afin de protéger les personnes qui pourraient solliciter les équipes par ce biais.



Observations de terrain

Le public en situation de prostitution via Internet est particulièrement mobile et se déplace dans toute la France. Afin de faciliter la rencontre avec l'Amicale du Nid de manière générale lorsque la demande émerge, il est nécessaire de pouvoir orienter une personne vers l'antenne la plus proche d'elle géographiquement. Pour ce faire il faut au préalable établir une bonne communication interne entre les services et s'assurer que chacun a bien les capacités de recevoir de nouvelles personnes « au pied levé ».

QUAND ET À QUELLE FRÉQUENCE ?



Observations de terrain

En ce qui concerne la fréquence des maraudes de contact, les équipes mobiles – par exemple en Bretagne ou dans les Bouches-du-Rhône – assurent un minimum de deux à trois maraudes de contact par semaine, ce qui semble être un minimum pour obtenir un flux régulier de réponses. Un état de fait confirmé par l'équipe de l'Hérault qui, n'ayant initialement pas les moyens humains de mettre en place plus de deux maraudes de contact par mois, constatait un taux de retour moindre qu'elle attribue à une présence insuffisante.

De plus, au vu de la multiplicité des plateformes virtuelles sur lesquelles sont facilitées les activités prostitutionnelles, il est nécessaire d'effectuer un roulement pour pouvoir toucher les différents publics. Maintenir une présence régulière sur toutes les plateformes malgré le roulement ne serait pas faisable sans une fréquence soutenue de maraudes.



Observations de terrain

- Les maraudes durent en moyenne deux heures dans tous les sites de l'Amicale du Nid. Toutes les équipes recommandent de fixer en amont une durée maximale car il est très facile de se faire happer par la recherche de profils et ne plus savoir quand interrompre la maraude. Or, il s'agit d'une activité non seulement fatigante mais qui peut également se révéler très violente psychologiquement. Limiter le temps d'exposition aux images à caractère prostitutionnel et parfois pornographique permet ainsi de préserver les salarié-es en charge de la maraude.
- En termes d'horaires, les équipes tendent à réaliser les aller-vers numériques à des heures leur permettant d'être disponibles plusieurs heures après la maraude pour répondre immédiatement à d'éventuels retours (une sorte de permanence ou astreinte), c'est-à-dire en fin de matinée ou dans l'après-midi. Or comme en rue, il semblerait que l'activité prostitutionnelle en ligne soit plus intense de nuit que de jour, mais cela supposerait d'aménager des horaires de soirée/nuit pour les salarié-es effectuant la maraude.



Illustrations

L'Amicale du Nid en Bretagne essaie de mener la maraude le matin ou en début d'après-midi pour pouvoir être disponible par la suite pour répondre aux éventuels messages ou appels générés par une maraude. « L'objectif est d'être dans l'immédiateté » confiait l'équipe. Dans l'Hérault, les salarié-es en charge des maraudes ne prévoient pas vraiment d'entretiens après les deux heures et gardent le téléphone afin de pouvoir répondre et s'entretenir avec des personnes qui les contacteraient.



Repères de bonnes pratiques

Pour susciter l'intérêt et des réponses du public, il faut être en mesure de garantir une réelle régularité de la présence en maraude numérique, à savoir a minima deux fois par semaine voire plus si possible. Avant même de mettre en place ce type d'activité, il convient de s'assurer que l'équipe disposera des moyens nécessaires pour intégrer cette nouvelle activité à sa charge de travail même si cela implique une réorganisation.

Avant même leur mise en route, établir des règles de base encadrant la réalisation des maraudes de contact et notamment leur durée et l'horaire limite de disponibilité des salarié-es pour répondre aux sollicitations par message.

COMMENT ?

Matériel

Il est nécessaire d'acheter et d'utiliser du matériel uniquement dédié à la maraude numérique et notamment :

Un ordinateur spécifique

Un ordinateur qui puisse être utilisé à n'importe quel moment par le binôme en charge sans entraver les tâches du reste de l'équipe, et qui contiendrait tous les documents et applications nécessaires à la réalisation et au suivi des maraudes. Cet ordinateur spécifique permet également de limiter la recherche de contenu à caractère sexuel voir pédopornographique (prostitution des mineur-es) à un seul appareil et avec, les pop-ups, publicités, et sollicitations du même acabit.

Un téléphone mobile dédié

Un smartphone plus précisément, permettant d'une part de télécharger les applications pertinentes (dont certaines ne sont pas utilisables sur ordinateur), et d'autres part de réaliser toute la partie « contact » de la maraude, soit par SMS, soit par WhatsApp ou – mais plus rarement – directement sur la messagerie directe du réseau social. Il est impératif de disposer d'un smartphone spécifique pour centraliser les potentiels retours des personnes contactées et leur donner suite. Dans l'idéal, ce smartphone doit rester allumé même en dehors des maraudes car comme nous l'avons exposé plus haut, une réponse peut être reçue plusieurs jours voire plusieurs semaines a posteriori du message initial et même dans ce cas, l'immédiateté est clef. Or cela implique une disponibilité des salarié-es pour donner suite à la maraude en dehors du temps consacré à la maraude, et ce en dépit des autres activités à mener par l'équipe.

Messages



Observations de terrain

Les messages envoyés par les équipes pour établir un premier contact avec les profils identifiés au cours des maraudes suivent plus ou moins la même trame dans tous les sites de l'Amicale du Nid :

- **Personnaliser les messages le plus possible :**
 - S'adresser à la personne par le prénom-pseudo qu'elle utilise dans l'annonce
 - Préciser sur quel site l'annonce a été repérée,

- Signer le message avec les prénoms du binôme qui envoie le message,
- Utiliser la langue maternelle identifiée du/de la destinataire, permettant de renforcer encore davantage la personnalisation du message.

Cela permet non seulement de ré-humaniser la relation mais également de suggérer qu'il s'agit bien d'un message envoyé par des individus et non d'un message automatique envoyé par un robot.

- **Présenter l'association et les services offerts :**

Brièvement, sans mentir et en mettant l'accent sur les offres de service très concrets. Tout comme en rue, les équipes ont constaté que l'accès à la santé constituait une bonne entrée en matière, comme par exemple proposer du matériel de prévention ou des orientations vers des partenaires médico-sociaux pertinents.

- **Utiliser un lexique ayant du sens pour le public :**

Il semblerait que le public « sur Internet » et surtout les plus jeunes se reconnaissent peu dans le terme « prostitution » ou en tant que victimes d'un système d'exploitation. Il apparaît pertinent de reprendre le lexique utilisé par la personne comme par exemple les termes « escort » ou « hôtesse », souvent préférés et usités. L'équipe des Bouches-du-Rhône par exemple a pris le parti d'une approche davantage basée sur la vie affective et santé sexuelle plutôt que de se présenter comme une association travaillant sur la prostitution pour ne pas braquer ses interlocutrices/teurs. Dans le même esprit, l'équipe en Bretagne a noté que le terme « travailleur social » n'est soit pas toujours bien perçu soit pas toujours bien compris par les personnes, c'est pourquoi l'équipe a cessé de se définir en tant que tel.

- **Préférer le vouvoiement :**

Selon les retours des personnes avec lesquelles un échange s'est instauré, le vouvoiement est interprété comme une marque de respect souvent très appréciée.

- **Intégrer des icônes, une communication visuelle :**

En plus de personnaliser le message, cela permet également de communiquer des informations à des personnes qui ne seraient pas nécessairement alphabétisées ou francophones.



Observations de terrain

Loin d'être figé dans le marbre, le contenu des messages doit être constamment repensé et remanié pour s'ajuster au mieux au mode de communication et aux besoins des personnes contactées ainsi qu'aux plateformes utilisées pour échanger. Au-delà du contenu, il est nécessaire de donner la liberté à l'équipe d'adapter le format des messages envoyés comme par exemple passer de messages écrits à des messages vocaux pour toucher un public analphabète, ou d'inclure des éléments propres au contexte local.



Illustration

Exemple de message formulé par l'équipe de l'Amicale du Nid en Bretagne pour prendre contact avec les profils repérés en maraude numérique.

Bonjour **Anna** 😊

Je travaille dans une association qui s'appelle l'Amicale du Nid-Bretagne, qui accompagne les escortes, hôtesse...

J'ai vu votre annonce sur **sexemodel**.

Si vous :

- avez des questions sur vos droits (accès santé, droits au séjour, emploi/formation...)
- êtes victimes de violence (besoin d'une aide juridique, dépôt de plainte...)
- avez besoin de rencontrer un médecin spécialiste (gynécologues, endocrinologues...)
- avez besoin de matériel de protection (préservatifs et gel)

Vous êtes la bienvenue 🌈!

Nous sommes **présents** sur **Rennes** tous les jeudis après midi et vendredis matin.

Échanges possible en : 🇪🇸 🇫🇷 et 🇬🇧

Lucie et Lola 🧑🏻🧑🏻

Plus d'infos au 📞 **06 35 47 60 33**

Snapchat 📷 : **adnbretagne**

Instagram : **adnbretagne**

Facebook : **Adn Bretagne**

Thématiques d'approche:

- Santé
- Accès au droit
- Violence

Legend:

- Personalisation** (Red box)
- Communication visuelle** (Blue circle)
- Avancer à visage découvert** (Green dashed box)
- Réutilisation du lexique** (Dotted line)
- Vouvoisement** (Purple dashed circle)
- Offre concrète** (Yellow box)
- S'adapter à autrui** (Purple line)



Repères de bonnes pratiques

Tester de nouveaux messages (sur le fond et la forme) afin d'identifier ceux qui génèrent le plus de retours et si les ressources internes à l'équipe le permettent, s'adresser le plus possible dans la langue maternelle de son interlocuteur.ice.

SUIVI DES ACTIVITÉS

Données de suivi des maraudes de contact



Observations de terrain

Tous les sites de l'Amicale du Nid qui réalisent des maraudes numériques retracent les contacts établis et les messages envoyés, etc. dans un document de suivi de type Excel sur lequel figurent les différentes plateformes visitées, les profils des personnes contactées, d'éventuels retours... Il est impératif d'effectuer un tel suivi pour plusieurs raisons :

- Il n'est pas rare qu'une personne multiplie les profils sur différents sites d'annonces ou sur un réseau social. Il est donc préférable d'effectuer un suivi des tentatives de contact pour ne pas solliciter sans cesse ou trop fréquemment la même personne qui pourrait se sentir harcelée.
- Tous les sites de l'Amicale du Nid ciblent leurs maraudes sur une plateforme, une tranche d'âge, un genre, et/ou un lieu spécifique afin de toucher le public le plus large possible et garantir une présence diversifiée. Centraliser ces informations sur un même document permet de combiner les paramètres de recherche pour identifier les groupes à cibler.
- Toutes les informations répertoriées servent ensuite à élaborer des statistiques permettant d'évaluer l'impact de l'action, la réajuster en fonction des lacunes et identifier des aspects à développer.



Observations de terrain

Indicateurs :

- Des éléments relatifs à la maraude : le binôme en charge, la date, le site visité...
- Des éléments relatifs au profil des personnes contactées : pseudo, âge, genre, localisation, nationalité déclarée ou origine ...
- Des éléments relatifs aux échanges : les identifiants à contacter, la nature des messages envoyés, éventuelles réponses reçues et accompagnements...

Suivi des messages envoyés



Observations de terrain

Tous les types de réponse sont à consigner dans le document de traçage et suivi Excel régulièrement mis à jour par les équipes.

- En cas d'absence de réponse : généralement les équipes envoient une relance à environ trois semaines d'intervalle, ce qui permet notamment de prouver qu'il s'agit bien d'individus et non pas de robots à l'origine des messages. Par ailleurs, il se peut que les circonstances individuelles de la personne contactée aient changé dans l'intervalle entre l'envoi du premier message et la relance et qu'elle soit ultérieurement plus disposée à envisager un échange avec l'Amicale du Nid. Le message de relance devra être remanié pour être plus court et plus percutant pour susciter des réponses et intégrer des éléments de la précédente conversation.
- En cas de réponse tarifaire : il est courant qu'en réponse à un message envoyé, les équipes reçoivent la liste des tarifs correspondant aux actes sexuels proposés aux clients ; cela peut être considéré comme une prise de contact et inciter l'équipe à poursuivre la conversation par l'envoi d'un autre message dans l'espoir d'obtenir un retour. Il se peut également que la destinataire du message n'ait pas compris son contenu ; il est possible d'envoyer le même message dans une autre langue (anglais, espagnol) pour observer s'il y a un autre retour.
- En cas de réponse négative : dans le cas où la personne demanderait spécifiquement à ne plus être recontactée, toutes les équipes sont unanimes sur le fait qu'il faut impérativement respecter son souhait et interrompre toute communication.
- En cas de réponse positive : qu'il s'agisse de remerciements, de demandes d'informations ou de rencontre, la réactivité de l'équipe est primordiale pour poursuivre la conversation dans un premier temps, puis le cas échéant, mettre en place les conditions matérielles d'un suivi ponctuel ou de plus long terme.

Passer du « on-line » au « off-line »



Observations de terrain

Pour le moment, l'objectif des maraudes numériques n'est pas de proposer un accompagnement dématérialisé mais bien d'établir un contact en vue de générer une rencontre dans la réalité afin de répondre à un besoin ponctuel ou de plus long terme. Ce public étant particulièrement difficile à capter il est primordial de répondre positivement aux demandes au moment où elles sont formulées. Il convient d'anticiper, comme en matière d'aller-vers, une adaptation de l'offre en aval d'accueil et d'accompagnement, sans quoi il serait vain de multiplier les contacts pour ne pourvoir les transformer en « contact réel ».

DÉVELOPPER UNE PRÉSENCE EN LIGNE

Pour être efficaces sur le long terme, les activités d'aller-vers numérique doivent ne pas se limiter aux seules maraudes de contact déjà mises en place ou en cours de développement. Ces dernières doivent aller de pair avec une véritable stratégie de communication dont l'objectif est de créer une réelle présence en ligne et une identité numérique.



Illustration

Le programme « Je n'suis pas à vendre »

Le programme, conduit par l'Amicale du Nid, est destiné aux jeunes (mineur-es et jeunes majeur-es.). Il se décline en plusieurs vecteurs :

- Un site Internet dédié jenesuispasavendre.org proposant un ensemble d'informations : des questions-réponses (rubrique Kesako ?), une médiathèque tout support (notamment vidéos) ; des contacts ;
- Une page Instagram [@je_ne_suis_pas_a_vendre](https://www.instagram.com/je_ne_suis_pas_a_vendre), avec des posts sur les thématiques suivantes : Les idées reçues sur la prostitution ; La sexualité et les stéréotypes de genre ; Les violences de la prostitution et leurs conséquences ; Ce que dit la loi ; Sortir de la prostitution.
- Cette page est alimentée de témoignages, chiffres, définitions, actualités, suggestions de lecture...
- Des outils diffusés notamment dans le cadre d'actions de prévention auprès des jeunes en milieu scolaire, protection de l'enfance, protection judiciaire de la jeunesse, etc. : cartes et stickers
- Des affiches de prévention coconstruites avec des jeunes (en 2022 avec des lycéen.nes de Seine-Saint-Denis)





Illustration

En 2021, l'Amicale du Nid en Bretagne s'est associée à la Mission locale du Pays de Vitré pour une sensibilisation en « live Instagram » ; de nombreux.es participant.es de 16-24 ans ont pu ainsi échanger sur le phénomène prostitutionnel avec l'assistante sociale de l'AdN Bretagne.



Illustration

Les travailleuses sociales de l'Amicale du Nid ont partagé leur expérience de leurs maraudes sur Internet à l'occasion d'un épisode du podcast « Saison des Expérimentations et Innovations Solidaires #2 », réalisé par le Campus des solidarités et Radio Laser.

À écouter : [Amicale du Nid Bretagne – Campus des solidarités \(campusdesolidarites-eu\)](#)



PARTIE 4

L'ALLER-VERS HORS MARAUDE

Même si l'aller-vers est principalement associé aux maraudes en présentiel et numérique, les divers sites de l'Amicale du Nid ont mis en place d'autres modalités permettant d'aller à la rencontre du public.

PERMANENCES DÉLOCALISÉES OU HORS-LES-MURS

Une permanence délocalisée ou « hors-les-murs » peut se définir comme le déploiement régulier (plusieurs fois par mois) d'un-e ou plusieurs salarié-es de l'Amicale du Nid dans des structures partenaires afin de faire connaître les missions et proposer des services de l'association (soit directement sur place soit par une réorientation sur nos services).

Ces permanences permettent de toucher un public que nous ne verrions pas par ailleurs :

- Des personnes ne s'identifiant pas comme en situation de prostitution ;
- Des personnes ne souhaitant pas en parler auprès d'associations ou organismes non spécialisés en matière de prostitution, par crainte de stigmatisation notamment ;
- Des personnes n'ayant pas identifié l'Amicale du Nid ou une autre association au service des victimes du système prostitutionnel ;
- Des personnes ne priorisant pas la problématique prostitutionnelle par rapport à d'autres difficultés (économiques, hébergement, situation administrative, santé...).

LA COMPLÉMENTARITÉ PARTENARIALE AU SERVICE DE TOUTES ET TOUS

Un co-accompagnement du public, chacun dans le cadre de ses compétences spécifiques peut s'opérer en collaboration.



Illustration

En partenariat entre l'association Coallia et l'Amicale du Nid à Paris, pour le public hébergé en HUDA CPH, et hébergement d'urgence gérés par Coallia : l'équipe de Coallia assure l'accompagnement social global « généraliste » et l'Amicale du Nid l'accompagnement spécifiquement lié à la prostitution, notamment la raite humaine.



Observations de terrain

Collaborer avec des partenaires dans le cadre d'une permanence hors-les-murs permet de mettre en commun des expertises complémentaires afin d'offrir un suivi d'autant plus complet au public accueilli sur cette structure. Cela permet notamment aux équipes de l'Amicale du Nid assurant la permanence de se focaliser sur leur véritable expertise à savoir la remise en question du système prostitutionnel et les violences faites aux femmes, tandis que le pan plus administratif du suivi social peut ainsi être en partie ou complètement assumé par des partenaires compétents.



Illustration

L'équipe en Haute-Garonne a pu remarquer que si certaines femmes avaient pu aborder des problématiques liées aux violences faites aux femmes dans le cadre de la permanence délocalisée, en revanche le sujet spécifique de la prostitution était rarement abordé, car souvent trop stigmatisant pour les personnes concernées en particulier en présence d'autres partenaires.



Observations de terrain

Travailler avec des partenaires dans le cadre d'une permanence permet également aux professionnel·les d'échanger sur leurs pratiques et ainsi mutuellement se sensibiliser à de nouvelles thématiques, acquérir de nouvelles compétences ou encore mettre à jour ses compétences dans un domaine particulier.

Ces permanences peuvent être « aller-vers » ou en « faire venir », toujours au service du public.



Illustration

Depuis plusieurs années, la CPAM tient une permanence deux fois par semaine dans les locaux de l'Amicale du Nid à Paris. Cela permet aux personnes suivies de réaliser leurs démarches d'accès aux droits sur place. Les salariées de la CPAM en charge de cette permanence sont sensibilisées aux problématiques liées à la grande précarité ainsi qu'à la prostitution (public étranger ayant peu accès à des documents administratifs, difficulté à déclarer des revenus...) après des années au contact de ce public spécifique.

Cette permanence est un succès pour toutes les parties prenantes :

- Pour le public : qui est reçu dans un lieu familier et sécurisant par du personnel de l'Amicale du Nid et de la CPAM sensibilisé à leur réalité et qui s'adapte au mieux pour surmonter les difficultés rencontrées dans le cadre des démarches d'accès aux droits. Cela permet également d'éviter les ruptures de prise en charge par l'Assurance Maladie (et donc les ruptures de soins ou l'accumulation de dettes liées à des soins).
- Pour les salarié·es de l'Amicale du Nid : qui soit délèguent les démarches relatives à l'accès aux droits à l'Assurance Maladie à des partenaires compétents et peuvent consacrer davantage de temps à d'autres activités, soit entreprennent les démarches sous la supervision des représentant·es de la CPAM, ce qui ac-

cèle le processus et limite le nombre de dossiers rejetés. De même, toute l'équipe est très au fait des derniers changements de régulation relatifs à l'accès aux droits, puisque la permanence de la CPAM les en informe en temps réel.

- Pour la CPAM : qui peut ainsi avoir accès et régulariser la situation de personnes en situation de grande précarité qui n'effectuerait pas ce type de démarches dans des sites de l'Amicale du Nid CPAM classiques. En étant physiquement présentes dans diverses structures les salariées sont de facto sensibilisées à diverses thématiques (prostitution, migration, précarité...) ce qui améliore toujours davantage la qualité de leur prise en charge.



Observations de terrain

Il est primordial de bien choisir ses partenaires dans le cadre d'une permanence hors-murs et que s'installe une vraie coopération au risque de déployer beaucoup de moyens en vain. Tous les détails comptent : la configuration des lieux (l'endroit mis à disposition doit par exemple permettre un minimum de confidentialité des échanges), la distance, le type de public reçu, l'environnement immédiat...

INVESTIR DE NOUVEAUX TERRITOIRES



Observations de terrain

- Bien que la prostitution soit omniprésente, l'Amicale du Nid dispose de moyens humains et financiers limités par ses financements. Tenir une permanence hors-murs au sein d'une structure partenaire peut permettre à certains sites de l'Amicale du Nid d'être présents sur de plus amples territoires de manière régulière sans assumer les coûts qu'engendrerait la création d'une antenne à proprement parler.
- La tenue de permanences délocalisées par l'Amicale du Nid peut permettre sur le moyen-long terme permettre d'inscrire la problématique prostitutionnelle à l'agenda des partenaires, voire des autorités locales, surtout si cette dernière n'était pas spécifiquement abordée ou traitée au niveau local.
- Déployer un ou plusieurs salarié-es pendant plusieurs heures voire une journée complète, parfois plusieurs fois par mois, représente un investissement de moyens matériels et humains très important surtout pour les plus petites équipes alors que les avantages tangibles peuvent ne pas être visibles avant plusieurs mois. Il est donc primordial d'effectuer une mesure de « coût-efficacité », avec certes des coûts immédiats, mais une efficacité davantage inscrite parfois dans le temps.

- Beaucoup d'expériences de permanences délocalisées tendent à indiquer que la flexibilité et la mobilité fonctionnent souvent mieux qu'une présence dans un local fixe. Assurer une permanence à fréquence régulière et rapprochée est également primordial afin de ne pas créer des attentes auxquelles l'équipe ne serait ensuite pas en mesure de répondre, d'autant plus pour un public très ancré dans l'immédiateté.



Illustration

L'Amicale du Nid en Bretagne a cette particularité de couvrir un territoire particulièrement large (les quatre départements de la région Bretagne) où la prostitution de rue (donc visible) est presque inexistante. Jusqu'à l'arrivée de l'Amicale du Nid en Bretagne – antennes à Brest puis à Rennes – la prostitution ne faisait donc pas l'objet d'actions spécifiques de la part des acteurs associatifs ou politiques locaux.

Pour pouvoir rencontrer les personnes concernées sur l'ensemble de la région, l'Amicale du Nid n'a pas eu d'autre choix que de tenir des permanences dans tous les départements : soit « itinérantes » c'est-à-dire que l'équipe rencontre les personnes dans des lieux publics de leur choix, soit dans des locaux mis à disposition par des partenaires.

ALLER-VERS LES PROFESSIONNEL·LES

De nombreux professionnel·les du secteur social, médico-social, sanitaire, éducatif ont parmi leur public des personnes victimes du système prostitutionnel, sans disposer des savoir-être et savoir-faire leur permettant d'intégrer cette question dans leur accompagnement.

L'Amicale du Nid peut leur proposer un panel de moyens d'agir :

- Une formation : acquérir des compétences par la compréhension du système prostitutionnel, la capacité à identifier les vulnérabilités et signaux, à en parler, à intégrer cette question dans son accompagnement et orienter lorsque cela est nécessaire ;
- Une sensibilisation : il ne s'agit pas d'acquérir des compétences permettant une amélioration de la qualité de l'accompagnement du public concerné. Au demeurant, c'est un levier important pour comprendre et savoir en parler ;
- Un étayage des pratiques professionnelles, après avoir reçu une sensibilisation ou formation ; par exemple auprès des structures de protection de l'enfance ayant parmi les jeunes accompagné·es des personnes en situation de prostitution.

SENSIBILISER LES PROFESSIONNEL·LES AU SYSTÈME PROSTITUTIONNEL ET SES IMPACTS



Observations de terrain

En fonction des territoires, les sites de l'Amicale du Nid ont développé des partenariats privilégiés en vue de sensibiliser un large éventail de professionnel·les aux questions en lien avec la prostitution. Quelques exemples :

- Dans le Rhône, l'Amicale du Nid a un partenariat avec l'Education nationale,
- Dans les Bouches-du-Rhône, l'équipe mobile de l'Amicale du Nid sensibilise de nombreux professionnel·les de la protection de l'enfance ;
- En Bretagne, l'Amicale du Nid a sensibilisé des membres des forces de police ou de gendarmerie.

L'association dans son ensemble touche donc une grande diversité d'acteurs.

En plus d'informer les professionnel·les sur les divers aspects de la prostitution, dans certains cas la sensibilisation peut constituer le premier pas vers une collaboration hybride où l'Amicale du Nid intervient en tant qu'« expert » de la prostitution sur des situations précises. Dans ce cas, l'avantage partenarial est double :

- Pour l'Amicale du Nid : pouvoir toucher le public en situation de prostitution par l'intermédiaire d'autres acteurs. Au lieu d'orienter les personnes sur les sites de l'Amicale du Nid, il s'agit d'épauler les professionnel·les afin qu'ils puissent accompagner ces situations au sein de leurs propres structures.
- Pour les partenaires : être en capacité de repérer une situation de prostitution ou de risque de prostitution et par la suite d'assurer un accompagnement intégrant la dimension prostitutionnelle avec le soutien d'une association experte sur le sujet.

L'ALLER-VERS AVEC DES PARTENAIRES



Observations de terrain

- Aucun site de l'Amicale du Nid ne travaille en vase clos et de nombreux partenariats (formalisés ou tacites) se sont développés, y compris pour réaliser des actions d'aller-vers. Au vu des moyens humains et matériels limités et considérant qu'aucune équipe ne peut disposer de toutes les compétences nécessaires pour répondre à l'intégralité des demandes émanant du terrain, multiplier les partenariats avec des acteurs pertinents permet de pallier aux carences de chaque acteur isolément.
- Il est fréquent que des professionnel·les partenaires participent à des maraudes physiques pour apporter leur expertise au public sur le terrain. Souvent, il s'agit de questions médico-sociales. En effet, la santé figure parmi les principaux sujets d'échanges

et de préoccupation lors des maraudes. Or peu d'équipes compte un-e infirmier-e dans leurs rangs. Réaliser des actions extérieures en partenariat avec des professionnel·les du secteur médico-social permet ainsi de répondre aux besoins des personnes directement sur le terrain.

- En fonction des contextes locaux, il est plus ou moins possible d'établir des partenariats avec certains acteurs. Pour les partenaires, collaborer avec l'Amicale du Nid signifie gagner un accès privilégié à un public souvent difficile à toucher pour leurs structures d'origine, grâce à ce fameux lien de confiance développé par l'Amicale du Nid.



Repères de bonnes pratiques

Identifier les acteurs associatifs ayant des compétences pertinentes au regard des demandes du public et les inviter à participer aux activités d'aller-vers des sites de l'Amicale du Nid afin de proposer un suivi le plus pluridisciplinaire possible sur le terrain. Au vu des demandes récurrentes du public, essayer d'établir des partenariats notamment avec des professionnel·les du secteur médico-social, des membres des forces de l'ordre, ou encore des juristes.

Afin de pérenniser ces actions, formaliser autant que possible ces partenariats pour les faire perdurer au-delà des individus qui en sont à l'origine.

CONCLUSION

L'aller-vers, la rencontre avec le public « là où il est et là où il en est » constitue un principe d'action incontournable en matière sociale et médico-sociale. L'Amicale du Nid, nous l'avons vu, s'est historiquement impliquée dans cette mission.

Aujourd'hui l'aller-vers numérique est en plein développement, pour accompagner la profonde transformation de toutes les formes de marchandisation, y compris à des fins d'exploitation humaines, via Internet. Comme le souligne l'OCRTEH, nous observons une dématérialisation de l'ensemble des étapes du proxénétisme et de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle.

Ainsi :

- Le recrutement des victimes s'effectue largement par les réseaux sociaux, et plus particulièrement Snapchat selon l'OCRTEH ;
- La recherche d'actes sexuels tarifés par les acheteurs se réalise désormais massivement en ligne, via des sites spécialisés ou pas, extrêmement facilement accessibles et non inquiétés par la Justice, malgré une activité de proxénétisme aggravé par la pluralité des victimes ;
- La mise en relation avec le « client » se fait par le numéro de téléphonie mobile indiqué sur l'annonce. Bien souvent, ce sont les proxénètes qui gèrent ces lignes téléphoniques, parfois sous forme de « plateforme téléphonique », exploitant ainsi plusieurs victimes simultanément ; ce que le « client » ignore, pensant échanger directement avec la personne en situation de prostitution. Par conséquent, les proxénètes peuvent administrer l'agenda de chacune de leurs victimes. Par ce contrôle en temps réel, ils renforcent leur emprise et déterminer le rythme de travail des victimes tout en tenant la comptabilité financière de leur exploitation.
- Le lieu de réalisation de l'acte sexuel, généralement en appartement loué pour une courte durée ou une chambre d'hôtel, est directement réservé par les proxénètes en ligne via des plateformes comme Booking ou Airbnb.
- Le déplacement des victimes est souvent géré directement par l'organisation criminelle de manière dématérialisée : achat des billets de train en ligne, réservation de taxi ou VTC via des plateformes comme UBER, « chauffeur privé », Marcel... ;
- Le contrôle et l'emprise sur les victimes sont exercés à travers les messageries instantanées et parfois cryptées : la victime doit rendre compte de chacun de ses rendez-vous, qui lui sont communiqués par le proxénète qui gère l'emploi du temps et son intensité. À l'arrivée du « client », mais aussi à son départ, la victime avertit son « donneur d'ordre », qui lui confie la mission suivante et accorde d'éventuelles pauses. Les déplacements sont également supervisés de cette manière. Des outils domotiques sont également utilisés pour réaliser ce contrôle ;
- Les transferts financiers s'exercent désormais le plus souvent par voie dématérialisée (virements en ligne, Western Union, Ria...) mais également par l'utilisation de cryptomonnaies. L'OCRTEH constate en effet l'apparition de l'utilisation des cryptomonnaies telles que les bitcoins. Elles sont mises en avant sur certains sites d'annonces prostitutionnelles comme mode de règlement et apparaissent également dans le mode de fonctionnement de certains réseaux afin de permettre des transferts d'argent plus discrets entre mis en cause.

Cette « ubérisation » croissante du système prostitutionnel impose une adaptation des services de police, de gendarmerie et de la justice afin de poursuivre les clients, fermer les plateformes sur Internet, démanteler les réseaux d'exploitation. Mais une politique pénale volontariste n'apparaît pas très visible face à l'ampleur du phénomène d'exploitation humaine, malgré la loi de 13 avril 2016.

Les associations tentent au mieux de s'adapter, notamment par un aller-vers numérique pour aller au plus près des victimes enfermées dans cette « numérisation », et qui subissent toujours la violence de l'acte sexuel lui-même, qui, lui, n'est pas dématérialisé : « la passe ».

Face à cette froide exploitation, l'aller-vers numérique peut être une marche vers la confiance, la rencontre, l'humanisation d'un échange en face-à-face pour un éventuel accompagnement, si c'est la demande de la personne, pouvant aller vers une émancipation du système prostitutionnel.

ANNEXES

ANNEXE 1 - ABRÉVIATIONS

- **AFIS** : Aide financière à l'insertion sociale
- **AGRASC** : Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués
- **APS** : Autorisation provisoire de séjour
- **ARS** : Agence régionale de santé
- **ASE** : Aide sociale à l'enfance
- **BPM** : Brigade de protection des mineur-es
- **BRP** : Brigade de répression du proxénétisme
- **CAARUD** : Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues
- **CeGIDD** : Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic
- **CHRS** : Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
- **CHU** : centre d'hébergement d'urgence
- **CPAM** : Caisse primaire d'assurance maladie
- **CPEF** : centre de planification ou d'éducation familiale
- **CPH** : Centre provisoires d'hébergement (pour personnes ayant obtenu le statut de réfugié délivré par l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides - OFPRA ou la Cour Nationale du Droit d'Asile - CNDA).
- **CRIP** : Cellule de recueil des informations préoccupantes
- **CSAPA** : centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie
- **DGS** : Direction générale de la santé
- **FLE** : Français langue étrangère
- **HUDA** : hébergement d'urgence pour demandeur-euses d'asile
- **IST** : Infection sexuellement transmissible
- **MECS** : Maison d'enfants à caractère social
- **MNA** : Mineur-e non accompagné-e
- **OCRTEH** : Office central pour la répression de la traite des êtres humains (Ministère de l'Intérieur)
- **PJJ** : Protection judiciaire de la jeunesse
- **PSP** : Parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle
- **RdRD** : Réduction des risques et des dommages
- **SIAO** : Service intégré de l'accueil et de l'orientation
- **TEHES** : Traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle
- **TROD** : Test rapide d'orientation diagnostique

ANNEXE 2 - BIBLIOGRAPHIE

- AVENEL Cyprien, « L'aller-vers au cœur des mutations du travail social », mai 2021
- BLANC Aurélie, BERTINI Barbara, CHABIN-GIBERT Isabelle, « Etat des lieux des actions d'« aller-vers » à destination des personnes en situation de grande précarité en Ile-de-France », ARS Ile-de-France, 15 février 2018
- CASTELAIN Véronique, « Aller à la rencontre des personnes en situation de prostitution sur l'Internet » in « Transition digitale et médiations numériques dans les institutions sociales et médico-sociale ». In : Revue thématique du CREAI PACA et Corse, décembre 2017
- CLOUET Eva, Réalités et besoins des femmes prestataires de services sexuels tarifés via Internet, DGS et Grisélidis, 2012
- DE MONTVALON Prune, « Trans, migrantes et prostituées : dominations imbriquées et espaces de négociation », Cahiers de l'Urmis, 14 | 2013
- ESCOTS Serge, Introduction. In : « Travail de rue et personnes à la marge », Ères, « Trames », 2005, p. 11-50
- MATHIEU Lilian, « Le mouvement abolitionniste français dans l'après-guerre. Re-compositions et reconversions de la croisade contre la prostitution réglementée », Déviance et Société, 2016/1 (Vol. 40), p. 79-100
- NEWTON Casey, « THE TRAUMA FLOOR - The secret lives of Facebook moderators in America », The Verge, 25 février 2019
- TRINQUART Judith, « La décorporalisation dans la pratique prostitutionnelle : un obstacle majeur à l'accès aux soins », Thèse de doctorat d'Etat de médecine générale, 2001-2002
- AcSé, « Prostitution « Indoor » : évolution du phénomène et adaptation des pratiques professionnelles » in : Compte-rendu de la journée thématique annuelle regroupant des associations partenaires du Dispositif National AcSé, 2 octobre 2020
- Amicale du Nid, Livret : « L'Amicale du Nid. 1946 - 2016. 70 ans », 2016
- European Asylum Support Office, « Rapport d'information sur les pays d'origine (COI) - Nigeria: Traite des femmes à des fins sexuelles », octobre 2015
- FNARS, « Aller-vers les personnes en matière de santé » in Guide d'accompagnement santé FNARS, 2016
- FNARS, INVS, « Etude ProSanté. Etude sur l'état de santé, l'accès aux soins et l'accès aux droits des personnes en situation de prostitution rencontrées dans des structures sociales et médicales », 2010-2011
- Mouvement du Nid, Psytel, « PROCOST. Estimation du coût économique et social de la prostitution en France. Synthèse des résultats de l'étude », mai 2015.
- Observatoire national de la protection de l'enfance, « Protéger les enfants et les adolescents de la prostitution. Volet 1 : comprendre, voir, (se) mobiliser », avril 2021
- Santé publique France, « La santé en action. « Aller-vers » pour promouvoir la santé des populations », numéro 458, décembre 2021
- Secrétariat d'État auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, chargé de l'Enfance et des Familles, « Dossier de presse : Premier plan national contre la prostitution des mineurs », novembre 2021
- « Chronologie : à Lyon, 12 années d'arrêtés municipaux anti-prostituées », Rue89Lyon

ANNEXE 3 - DES RÉSEAUX SOCIAUX

La brève analyse suivante est indicative ; les réseaux sociaux sont en mouvement et toute tentative de décryptage peut vite être caduque. Cette analyse est donc tout-à-fait indicative et ne porte que sur quatre réseaux sociaux.

	Instagram	Snapchat	Tik Tok	Telegram
Utilisation	<ul style="list-style-type: none"> Recherche de profils Contact 	<ul style="list-style-type: none"> Contact 	<ul style="list-style-type: none"> Recherche de profils Contact 	<ul style="list-style-type: none"> Recherche de profils Contact
Description	<ul style="list-style-type: none"> Réseau social Instagram propose des profils à suivre correspondant à des profils déjà suivis 	<ul style="list-style-type: none"> Plus une messagerie instantanée qu'un réel réseau social Pas de viralité : il faut s'abonner au profil pour accéder au contenu et Snapchat ne suggère pas de profils à suivre Souvent utilisé à des fins prostitutionnelles car très discret (souvent utilisé pour contacter les clients plus que pour les trouver) 	<ul style="list-style-type: none"> Algorithme très vif donc souvent des propositions de profils pertinents 	<ul style="list-style-type: none"> Il s'agit d'un outil de messagerie instantanée cryptée Lorsqu'une personne supprime une conversation, elle disparaît pour tout le monde.
Recherche	<ul style="list-style-type: none"> S'abonner aux profils que l'on souhaite contacter Utiliser l'icône « localisation » et rechercher par lieu est très efficace Rechercher par « mots-clés » #plansexe #escort... Une fois un profil pertinent trouvé, passer en revue ses listes d'abonnés/abonnements pour trouver d'autres profils 	<ul style="list-style-type: none"> Travail de recherche compliqué : profils privés, besoin d'invitations pour participer aux groupes... Utiliser l'identifiant Snapchat trouvé sur d'autres réseaux (Instagram surtout) pour trouver la personne. 	<ul style="list-style-type: none"> Privilégier l'onglet « utilisateurs », les mots clefs type « escort » ou l'onglet « top ». Certains profils sont privés il faut donc s'abonner pour accéder à leur contenu 	<ul style="list-style-type: none"> Rechercher les profils en utilisant l'icône « Personnes à proximité » qui localise des personnes ou des groupes
Contact	<ul style="list-style-type: none"> Souvent les profils renvoient à d'autres réseaux (surtout Snapchat et WhatsApp) ou SMS pour échanger ; il faut donc les privilégier. 	<ul style="list-style-type: none"> Possible d'envoyer un message sans que la personne nous suive en retour Les messages ne durent que 24h donc si l'on souhaite conserver les échanges, il vaut mieux prendre une photo plutôt qu'une capture d'écran qui sera notifiée au destinataire 	<ul style="list-style-type: none"> Souvent les profils renvoient à d'autres réseaux (surtout Snapchat et WhatsApp) ou SMS pour échanger ; il faut donc les privilégier. Utilisation de la messagerie Tik Tok Envoyer un message personnalisé avec le pseudo utilisé par la personne 	<ul style="list-style-type: none"> Sélectionner un profil et contacter directement via Telegram (icône bulle) Envoyer un message personnalisé avec le pseudo utilisé par la personne
Messages	<ul style="list-style-type: none"> Envoyer un message personnalisé avec le pseudo utilisé par la personne En l'absence de réponse, envoyer une relance au bout de 2 à 3 semaines avec une question ouverte, ou un message reprenant des éléments du message original 			
Conseils	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser le mode privé afin de protéger les aliari.es et les personnes avec lesquelles s'effectuent l'échange. Garder à l'esprit que certains profils peuvent être gérés par des réseaux de proxénétisme 			

AMICALEDUNID.ORG
JENESUIPASAVENDRE.ORG



Personnes en situation de prostitution :

Renseignez-vous sur vos droits 

Sympatisant-es :

Adhérez à l'Amicale du Nid 

Restez informé-es 

Trouvez dans nos ressources des outils pour agir 

Faites un don 

FORMATION @ ADN-ASSO.ORG

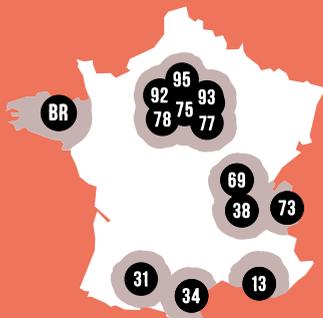


Formez-vous ou soutenez
vos collaborateur-ices pour se former
auprès d'un organisme certifié QUALIOPPI

CONTACT @ ADN-ASSO.ORG



Demandez des informations
Recherchez des expert-es ou des témoignages



SIÈGE DE L'ASSOCIATION

📍 21, rue du Château d'Eau - 75010 Paris
☎ 01 42 52 56 40
✉ contact@adn-asso.org

ORGANISME DE FORMATION

☎ 01 42 39 99 61
✉ formation@adn-asso.org

L'AMICALE DU NID EST PRÉSENTE SUR

16 DÉPARTEMENTS

13 BOUCHES-DU-RHÔNE

📍 60, boulevard Baille - 13006 Marseille
☎ 04 91 29 77 00
✉ contact@amicaledunid13.org

- Prévention, sensibilisation, formation
- Mission mineur-es
- Aller-vers
- Accueil, accueil de jour
- Accompagnement social global
- Hébergement

31 HAUTE-GARONNE

📍 52 blvd Déodat de Séverac - 31300 Toulouse
☎ 05 34 41 57 60
✉ contact@amicaledunid31.fr

- Prévention sensibilisation, formation
- Mission mineur-es
- Aller-vers
- Accueil
- Accompagnement social global

34 HÉRAULT

📍 3, rue Anatole France - 34000 Montpellier
☎ 04 67 58 13 93
✉ contact@lababotte.org

- Prévention, sensibilisation, formation
- Mission mineur-es
- Aller-vers
- Accueil
- Accompagnement social global
- Hébergement
- Logement accompagné

38 ISÈRE

📍 9 rue Raoul Blanchard - 38000 Grenoble
☎ 04 76 43 01 66
✉ contact@adnaura.fr

- Sensibilisation, formation
- Aller-vers
- Accueil, accueil de jour
- Accompagnement social global

69 RHÔNE

📍 29 rue St Jean de Dieu, Technopark, Bât B - 69007 Lyon
☎ 04 78 27 28 20
✉ contact@adnaura.fr

- Prévention, sensibilisation, formation
- Mission mineur-es
- Aller-vers
- Accueil, accueil de jour
- Accompagnement social global
- Atelier d'adaptation à la vie active
- Hébergement

73 SAVOIE

📍 Chambéry
☎ 04 76 43 01 66
✉ contact@adnaura.fr

- Accompagnement des parcours de sortie de prostitution

75 PARIS

📍 103, rue La Fayette - 75010 Paris
☎ 01 42 02 38 22
✉ amicaledunid.paris@adn75.fr

- Prévention, sensibilisation, formation
- Mission mineur-es
- Aller-vers
- Accueil
- Accompagnement social global
- Hébergement

77 SEINE-ET-MARNE

📍 Champs-sur-Marne
☎ 01 87 94 01 30
✉ contact.mm77@adn93-asso.org

- Mission mineur-es

78 YVELINES

📍 Guyancourt et Poissy
☎ 07 69 79 14 57
✉ permanence.sociale@adn78.fr

- Prévention, sensibilisation, formation
- Accueil
- Accompagnement social global

92 HAUTS-DE-SEINE

📍 83 bis, rue de Varsovie - 92700 Colombes
☎ 01 47 60 00 78
✉ contact@adn92.fr

- Prévention, sensibilisation, formation
- Accueil
- Accompagnement social global
- Atelier d'adaptation à la vie active
- Hébergement

93 SEINE-ST-DENIS

📍 11/13 rue Félix Merlin - 93800 Epinay-sur-Seine
☎ 01 41 68 20 28
✉ amicaledunid93@adn93-asso.org

- Prévention, sensibilisation, formation
- Mission mineur-es
- Aller-vers
- Accueil, accueil de jour
- Accompagnement social global
- Hébergement
- Logement accompagné

95 VAL-D'OISE

📍 Cergy-Pontoise et Sarcelles
☎ 07 67 29 47 54
✉ permanence.sociale@adn95.fr

- Prévention, sensibilisation, formation
- Accueil
- Mission mineur-es à Cergy (ouverture 2023)
- Accompagnement social global

BR BRETAGNE

Présence sur les 4 départements

📍 33 rue Jean Macé - 29200 Brest
☎ 06 35 47 60 33
✉ bretagne@adn-asso.org

- Sensibilisation, formation
- Accueil
- Aller-vers
- Accompagnement social global

📍 35 avenue Aristide Briand - 35000 Rennes
☎ 06 13 30 93 19
✉ bretagne@adn-asso.org

- Sensibilisation, formation
- Mission mineur-es
- Aller-vers
- Accueil
- Accompagnement social global

Document publié en mai 2024
par l'Amicale du Nid

www.amicaledunid.org

